

RAPPORT DE GESTION

La section qui suit présente une analyse des activités de la Banque pour le plus récent exercice terminé le 31 octobre 2005 et compare les résultats à ceux des deux exercices précédents. Cette information doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés vérifiés de la Banque, qui sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui figurent aux pages 71 à 109. Le rapport de gestion est daté du 8 décembre 2005.

14 NOTRE RENDEMENT

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

- 17 Bénéfice net
- 18 Revenus
- 21 Frais
- 23 Information financière trimestrielle

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

- 25 Description des activités
- 27 Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- 31 Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis
- 34 Services bancaires en gros
- 37 Gestion de patrimoine
- 40 Siège social

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2004

- 41 Sommaire du rendement de 2004
- 42 Rendement financier de 2004 par secteur d'exploitation

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

- 43 Revue du bilan
- 44 Qualité du portefeuille de crédit
- 51 Situation du capital
- 53 Arrangements hors bilan
- 55 Instruments financiers

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

- 56 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
- 57 Gestion des risques

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

- 66 Conventions comptables critiques et estimations
- 69 Modifications de conventions comptables en 2005
- 69 Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière
- 70 Contrôles et procédures
- 70 Vérificateurs externes de la Banque

Certains chiffres comparatifs ont été redressés.

Pour d'autres renseignements sur le Groupe Financier Banque TD, y compris la notice annuelle de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, consulter le site de la Banque à www.td.com, sur le site SEDAR à www.sedar.com de même que le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à www.sec.gov (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, y compris dans le présent rapport, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que la performance financière prévue de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains des facteurs qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché, d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation et autres présentés dans le rapport de gestion du présent rapport et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques et commerciales générales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités de même que l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires dans ces territoires et les variations des taux de change des devises ayant cours dans ces territoires; le degré de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part des concurrents établis comme des nouveaux venus; les modifications aux lois ou à la réglementation; la précision et l'intégralité des informations que la Banque recueille à l'égard des clients et des contreparties; la conception de nouveaux produits et services et le moment où ils sont lancés sur le marché; l'expansion des canaux de distribution existants; la mise sur pied de nouveaux canaux de distribution et la réalisation de revenus accrus tirés de ces canaux, y compris les efforts déployés en matière de commerce électronique; la capacité de la Banque d'exécuter ses stratégies de croissance et d'acquisition, y compris celles de ses filiales; les modifications des conventions et méthodes comptables que la Banque utilise pour faire rapport sur sa situation financière, y compris les incertitudes associées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; les regroupements d'entreprises dans le secteur des services financiers canadiens; la capacité de la Banque de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste; la dépendance à l'égard de tiers relativement à la fourniture de l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque; l'évolution de la technologie; les modifications des lois fiscales; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; l'incidence néfaste continue des litiges dans le secteur des valeurs mobilières aux États-Unis; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'incidence possible sur les activités de la Banque des conflits internationaux, du terrorisme ou de catastrophes naturelles comme les séismes; les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou internationales; les retombées des perturbations dans les infrastructures publiques comme le transport, les télécommunications, l'électricité ou l'approvisionnement en eau; et la capacité de la direction de prévoir et de gérer les risques associés à ces facteurs et de réaliser les stratégies de la Banque. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à affecter des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque. Cette liste n'inclut pas tous les facteurs possibles. D'autres facteurs peuvent nuire aux résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section débutant à la page 56 du présent rapport portant sur l'incidence que pourraient avoir certains facteurs clés sur les résultats réels. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

NOTRE RENDEMENT

Le Groupe Financier Banque TD a affiché de vigoureux résultats financiers en 2005.
Chacun de nos secteurs d'exploitation a contribué à la création de valeur pour les actionnaires.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Le Groupe Financier Banque TD est l'un des plus importants prestataires de services financiers en Amérique du Nord, offrant une gamme complète de produits et de services bancaires de détail, de gros et commerciaux de même que des services de gestion de patrimoine. L'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des groupes suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis forment un nouveau secteur créé par suite de l'acquisition d'une participation majoritaire dans TD Banknorth en 2005.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés» ou «présentés».

La Banque utilise également les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels pour évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et pour mesurer sa performance globale. En outre à la rubrique «Analyse du rendement de la Banque par rapport aux indicateurs de rendement pour les actionnaires», la Banque a également exclu des éléments à noter afin de mieux refléter comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau ci-après.

Pour obtenir les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels, la Banque renverse l'amortissement des actifs incorporels des résultats présentés. Pour obtenir les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter, la Banque renverse les éléments à noter des résultats avant l'amortissement des actifs incorporels. L'amortissement des actifs incorporels de la Banque découle principalement de l'acquisition de TD Banknorth en mars 2005 et de Canada Trust au cours de l'exercice 2000. Les éléments à noter de la Banque comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs de la performance de l'entreprise sous-jacente. De ce fait, la Banque estime que les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et, selon le cas, les éléments à noter permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Comme il est expliqué, les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et, selon le cas, les éléments à noter sont différents des résultats présentés selon les PCGR. L'expression «résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter» de même que les termes connexes utilisés dans le présent rapport ne sont pas définis par les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau 1 ci-après présente un rapprochement des résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter aux résultats présentés de la Banque.

TABLEAU 1	RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR		
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter rapproché aux résultats présentés¹ (en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	6 021 \$	5 773 \$	5 437 \$
Provision pour pertes sur créances	319	336	423
Autres revenus	6 015	4 961	4 469
Frais autres que d'intérêts	7 825	7 081	6 881
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	3 892	3 317	2 602
Charge d'impôts sur les bénéfices	899	832	657
Part des actionnaires sans contrôle	132	-	-
Bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter	2 861	2 485	1 945
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices³			
Charge fiscale liée aux restructurations	(163)	-	-
Autres éléments fiscaux	98	-	-
Perte sur portefeuilles d'instruments dérivés structurés	(100)	-	-
Coûts de restructuration	(29)	-	(617)
Recouvrements de pertes sur portefeuille de prêts secondaires (provisions sectorielles)	127	426	52
Reprise de provisions générales	23	43	100
Charge pour litiges	(238)	(195)	-
Rachat d'actions privilégiées	(13)	-	-
Incidence des activités de couverture liée à la NOC-13	17	(50)	-
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	2 583	2 709	1 480
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(354)	(477)	(491)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 229 \$	2 232 \$	989 \$
Bénéfice par action avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter rapproché aux résultats présentés (en dollars canadiens)			
De base – comme présenté	3,22 \$	3,41 \$	1,52 \$
Dilué – comme présenté	3,20	3,39	1,51
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice (voir ci-dessus)	0,40	(0,34)	0,72
Amortissement des actifs incorporels	0,51	0,72	0,75
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice par action	0,03²	-	-
Dilué – avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter	4,14 \$	3,77 \$	2,98 \$

¹ Certains chiffres correspondants ont été retraités.

² Rajustement pour tenir compte de l'incidence des résultats de TD Banknorth en 2005, en raison d'un décalage d'un mois entre la clôture des trimestres financiers. Seulement un mois de résultats de TD Banknorth a été inclus au deuxième trimestre alors que deux mois de frais de financement et d'émission d'actions ont eu une incidence sur ce trimestre.

³ Les éléments à noter se présentent comme suit : une charge fiscale de 163 millions de dollars liée surtout à la restructuration de TD Waterhouse en 2005 comparativement à néant en 2004 et à néant en 2003; d'autres économies d'impôts de 98 millions de dollars en 2005 incluant l'incidence d'une décision récente d'un tribunal et une économie fiscale appliquée à l'actif d'impôts futur lié aux provisions spécifiques comparativement à néant en 2004 et à néant en 2003; une perte de 100 millions de dollars en 2005 découlant d'une réduction de la valeur estimative de certaines activités liées à des produits dérivés structurés et à la sortie de ces activités comparative-

ment à néant en 2004 et à néant en 2003; des coûts de restructuration de 29 millions de dollars en 2005 dans le secteur mondial des produits structurés, attribuables surtout aux écarts d'acquisition, comparativement à néant en 2004 et à 617 millions de dollars en 2003; des recouvrements de pertes sur portefeuille de prêts secondaires (provisions sectorielles) de 127 millions de dollars en 2005 comparativement à 426 millions de dollars en 2004 et à 52 millions de dollars en 2003; une reprise de provisions générales de 23 millions de dollars en 2005 comparativement à 43 millions de dollars en 2004 et à 100 millions de dollars en 2003; une provision pour litiges éventuels relative à Enron de 238 millions de dollars en 2005 comparativement à 195 millions de dollars en 2004 et à néant en 2003; une prime au rachat d'actions privilégiées de 13 millions de dollars en 2005 comparativement à néant en 2004 et à néant en 2003 ainsi qu'une incidence de 17 millions de dollars liée à la NOC-13 sur les relations de couverture en 2005 comparativement à (50) millions de dollars en 2004 et à néant en 2003.

SOMMAIRE ÉCONOMIQUE

Au Canada et aux États-Unis, la performance économique a été plutôt vigoureuse en 2005. Au Canada, l'économie intérieure a été stimulée par la solide croissance de la demande intérieure, nourrie par les dépenses de consommation qu'ont encouragées l'excellente situation du marché de la main-d'œuvre – plus faible taux de chômage en 30 ans – et la forte activité sur les marchés de l'habitation qui s'est accompagnée d'une augmentation des achats coûteux notamment de mobilier et d'appareils électriques.

Par ailleurs, la croissance à deux chiffres de leurs bénéfices a amené les sociétés à accroître leurs investissements. Principale entrave à l'essor économique, l'appréciation passée du dollar canadien a nuï particulièrement au secteur manufacturier non centré sur les produits de base. Ce contexte difficile pour les exportateurs devrait retenir la croissance économique du Canada à un taux modeste avoisinant 3 % cette année. Certains signes laissent cependant croire que les entreprises s'adaptent progressivement au taux de change plus élevé. Enfin, l'économie canadienne s'est bien tirée du choc pétrolier. Pour l'ensemble de l'économie, la flambée des prix de l'essence et du gaz a un effet nul puisque, si le secteur de l'énergie y gagne, les consommateurs et les sociétés énergivores payent plus cher.

La flambée des prix de l'énergie a aussi rapporté plus de recettes fiscales aux gouvernements. Toutefois, elle n'a pas entraîné d'accélération marquée de l'inflation, conséquence en grande partie de l'importation de produits importés bon marché et de la vive concurrence sur les marchés locaux, ce qui a limité la capacité des sociétés de transmettre les coûts plus élevés dans leurs prix.

L'économie américaine a produit de bons résultats en 2005 et la croissance se dirige vers les 3,5 % pour l'année. Cette performance émane de tous les secteurs, et les gains ont été solides du côté des dépenses de consommation, des investissements d'entreprises, des dépenses gouvernementales et de l'exportation. En outre, l'économie américaine a remarquablement bien résisté aux désastres causés par les ouragans en série. Par contre, un petit nombre de nouveaux déséquilibres au sein de l'économie doivent être tenus à l'œil. Les marchés de l'habitation ont été extrêmement actifs, et les gains dans certains marchés

semblent exagérés et éphémères. Même si leur énorme compte courant constitue aussi un risque critique, les États-Unis devraient, selon nous, pouvoir combler le déséquilibre au cours de l'année qui vient.

PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT SUR LE CAPITAL INVESTI

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels et, aux fins de l'«Analyse du rendement de la Banque par rapport aux indicateurs de rendement pour les actionnaires», les éléments à noter moins une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen des actionnaires ordinaires pour l'exercice plus le montant moyen cumulatif des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, amortis à la date du bilan. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital investi correspond au coût du capital déterminé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement sur le capital investi (RCI) est obtenu en divisant le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Quand le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI ne sont pas des termes définis par les PCGR. Par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit économique de la Banque, du rendement sur le capital investi et du bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter. Les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter et les termes connexes font l'objet de commentaires à la section «Présentation de l'information financière de la Banque».

TABLEAU 2	RAPPROCHEMENT DU PROFIT ÉCONOMIQUE, DU RENDEMENT SUR LE CAPITAL INVESTI ET DU BÉNÉFICE NET AVANT L'AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ET LES ÉLÉMENTS À NOTER		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Avoir moyen des actionnaires ordinaires	14 600 \$	12 050 \$	11 396 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition/des actifs incorporels	3 213	2 834	2 396
Capital investi moyen	17 813 \$	14 884 \$	13 792 \$
Taux d'imputation au titre du capital investi	10,1 %	10,7 %	10,9 %
Imputation au titre du capital investi	(1 799)	(1 593)	(1 530)
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	2 583	2 709	1 480
Profit économique avant l'amortissement des actifs incorporels	784 \$	1 116 \$	(50) \$
Éléments à noter (selon le tableau 1)	278	(224)	465
Profit économique avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter	1 062 \$	892 \$	415 \$
Rendement sur le capital investi avant l'amortissement des actifs incorporels	14,5 %	18,2 %	10,5 %
Rendement sur le total de l'avoir des actionnaires ordinaires – comme présenté	15,3 %	18,5 %	8,7 %

ANALYSE DU RENDEMENT DE LA BANQUE PAR RAPPORT AUX INDICATEURS DE RENDEMENT POUR LES ACTIONNAIRES

Les indicateurs de rendement pour les actionnaires aident à orienter et à étalonner les réalisations de la Banque. Ces indicateurs représentent des objectifs à moyen terme et nous aident à évaluer la progression de notre cible de croissance constante et durable des bénéfices. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires de la Banque sont dépendants de la conjoncture économique et d'autres facteurs énoncés dans le présent rapport. Cependant, notre objectif est de rester centrés sur l'atteinte et le dépassement des indicateurs de rendement financier à moyen terme.

L'analyse ci-dessous compare le rendement de la Banque en 2005 aux indicateurs de rendement pour les actionnaires. Aux fins de cette analyse, la Banque exclut l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter des résultats présentés qui ont été établis selon les PCGR. Pour obtenir des explications détaillées, se reporter aux rubriques «Présentation de l'information financière de la Banque», «Profit économique et rendement sur le capital investi» ainsi qu'au tableau 1, «Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR», qui figurent ci-dessus et à la page précédente.

PROFIT ÉCONOMIQUE¹

En 2005, le profit économique a augmenté de 170 millions de dollars ou 19 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux bénéfices des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada qui ont entraîné une croissance de 228 millions de dollars du profit économique. La solide croissance des volumes dans la plupart des produits bancaires personnels et commerciaux, en particulier les produits d'assurance, les dépôts d'entreprises et les prêts immobiliers garantis, est la principale source de cette augmentation qui a été contrebalancée en partie par la contraction des marges. Gestion de patrimoine a amené 91 millions de dollars de la croissance du profit économique, surtout du fait de la hausse des marges excédentaires de courtage à escompte et des soldes de trésorerie. La croissance précitée a été partiellement annulée par une perte économique de 105 millions de dollars de TD Banknorth acquise en 2005. De plus, le profit économique des Services bancaires en gros a reculé de 49 millions de dollars sous l'effet surtout des revenus de négociation moindres tirés des portefeuilles de titres portant intérêt et d'instruments de crédit.

TOTAL DU RENDEMENT POUR LES ACTIONNAIRES

Le total du rendement pour les actionnaires a été de 16,9 % par rapport au rendement moyen de 12,9 % des autres banques au Canada. Ce résultat est attribuable principalement au prix de l'action de la Banque, son cours de clôture de 55,70 \$ au 31 octobre 2005 marquant une hausse de 6,72 \$ sur un an. En outre, la Banque a versé des dividendes trimestriels de manière constante au cours de l'exercice écoulé. Les dividendes trimestriels ont totalisé 1,58 \$ l'action ordinaire et compris deux majorations du dividende au cours de l'exercice.

BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION¹

Le bénéfice dilué par action s'est accru de 10 % en 2005 étant donné les bénéfices élevés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de Gestion de patrimoine. La croissance du bénéfice dilué par action est attribuable à l'augmentation des bénéfices ainsi qu'à l'effet relatif de l'acquisition de TD Banknorth. Cette acquisition réalisée le 1^{er} mars 2005 a fait augmenter de 6 % le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

CROISSANCE DES REVENUS SUPÉRIEURE À LA CROISSANCE DES FRAIS¹

Au cours de l'exercice 2005, la croissance des revenus de chaque secteur d'exploitation à l'exception des Services bancaires en gros a été supérieure à la croissance des frais. L'écart entre la croissance des revenus et la croissance des frais de chaque secteur d'exploitation a été comme suit : 5 % pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (SBPCC), 4 % pour Gestion de patrimoine (GP) et (2) % pour les Services bancaires en gros (SBG). Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont été acquis en 2005 et n'ont donc pas de données de croissance comparables.

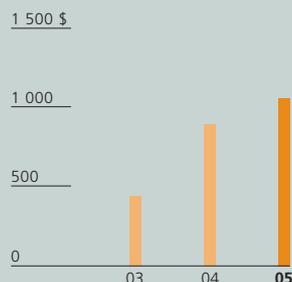
Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ainsi que Gestion de patrimoine ont dégagé une solide croissance des revenus pendant l'exercice 2005, surtout ceux tirés des prêts immobiliers garantis, des activités d'assurance et des marges excédentaires de courtage à escompte et des soldes de trésorerie. Une gestion prudente des frais pour ces activités a contenu la croissance des frais à des niveaux raisonnables. Pour l'exercice, les Services bancaires en gros ont subi une baisse des revenus liés aux activités de négociation comparativement à 2004. Les frais engagés par les Services bancaires en gros pour l'exercice ont été moins élevés qu'en 2004, mais la réduction n'a pas suffi à annuler l'incidence de la baisse des revenus.

RENDEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES¹

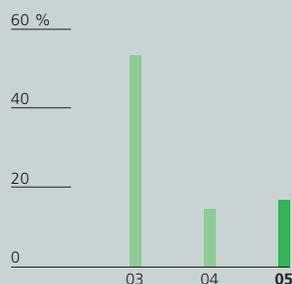
Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques de la Banque a été de 2,33 % par rapport au meilleur rendement de 1,99 % obtenu par une autre banque canadienne. Les actifs moyens pondérés en fonction des risques ont augmenté de 14,2 milliards de dollars ou 14 % en regard de 2004, en raison surtout de TD Banknorth. Tout en maintenant un profil de risque satisfaisant, nous avons aussi profité d'une solide croissance des volumes de prêts immobiliers garantis et de prêts aux particuliers pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

¹ Les indicateurs de rendement pour les actionnaires et les mesures financières sont présentés avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter (se reporter au tableau 1 et à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».) Le bénéfice dilué par action comme présenté a baissé de 5,6 %. Comme présenté, l'écart entre la croissance des revenus et la croissance des frais a été de (12) % pour les Services bancaires en gros, et aucun écart n'a été constaté pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine. Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques comme présenté a atteint 1,88 %.

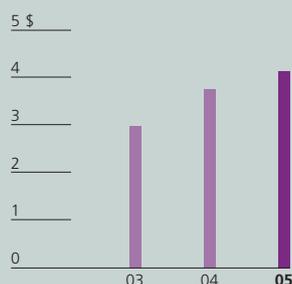
Profit économique¹
(en millions de dollars canadiens)



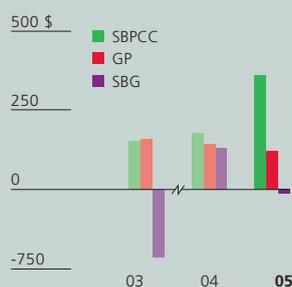
Total du rendement pour les actionnaires
(en pourcentage)



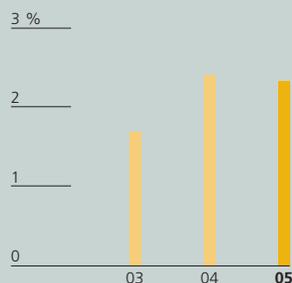
Bénéfice dilué par action¹
(en dollars canadiens)



Écart entre la croissance des revenus et la croissance des frais¹
(en millions de dollars canadiens)



Rendement des actifs pondérés en fonction des risques¹
(en pourcentage)



Bénéfice net

APERÇU

- Le bénéfice net présenté s'est établi à 2 229 millions de dollars, en baisse de 3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels a diminué de 126 millions de dollars ou 5 %.

Comme il est indiqué au tableau 1, le bénéfice net présenté de 2005 s'est établi à 2 229 millions de dollars comparativement à un bénéfice net présenté de 2 232 millions de dollars en 2004 et de 989 millions de dollars en 2003. Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels de 2005 a atteint 2 583 millions de dollars, alors qu'il avait été de 2 709 millions de dollars en 2004 et de 1 480 millions de dollars en 2003.

Le bénéfice dilué par action avant l'amortissement des actifs incorporels a baissé de 0,40 \$ ou 10 % par rapport à l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à un bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels moins élevé et aux actions ordinaires additionnelles en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen dilué d'actions ordinaires a été de 697 millions en 2005 en regard de 659 millions en 2004.

Le revenu d'intérêts net a augmenté de 235 millions de dollars ou 4 % en regard de l'exercice précédent étant donné une forte croissance des volumes, notamment pour les prêts immobiliers garantis, les cartes de crédit et les dépôts de particuliers et d'entreprises, outre l'intégration des résultats de TD Banknorth. Les marges excédentaires sur les dépôts et les soldes dans les comptes de courtage à escompte ont également connu une croissance importante au cours de l'exercice. La croissance des volumes au sein des services bancaires de détail a été atténuée par la propension des clients à choisir des produits à marge plus faible, entre autres les comptes de placement garantis et les prêts immobiliers garantis. Les revenus liés aux activités de négociation tirés des portefeuilles de titres portant intérêt et d'instruments de crédit qui sont présentés dans le revenu d'intérêts net ont nettement chuté par rapport à l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 55 millions de dollars, soit une hausse de 441 millions de dollars comparativement à une reprise de provision nette de 386 millions de dollars en 2004. Au cours de l'exercice, la Banque a comptabilisé 352 millions de dollars à l'égard de nouvelles provisions, 245 millions de dollars relativement à des recouvrements de pertes sur créances (sur les provisions sectorielles surtout) et une reprise de 52 millions de dollars de provisions générales pour prêts douteux. En 2004, la Banque a comptabilisé 505 millions de dollars relativement à des reprises de provisions sectorielles qui ne se sont pas répétées en 2005.

Les autres revenus ont fait un bond de 1 006 millions de dollars ou 21 % en regard de 2004 surtout attribuables aux solides revenus provenant des primes sur les produits d'assurance, à l'intégration des résultats de TD Banknorth et à la croissance des services de conseil.

Les frais autres que d'intérêts se sont accrues de 775 millions de dollars ou 10 %, étant donné surtout l'intégration des résultats de TD Banknorth. La charge pour litiges à l'égard des réclamations relatives à Enron a été de 365 millions de dollars, en hausse de 65 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation des frais divers tient aux coûts de restructuration et aux éléments relatifs à la rémunération.

La part des actionnaires sans contrôle est passée à 132 millions de dollars par rapport à néant en 2004. La part des actionnaires sans contrôle reflète la participation d'environ 55 % dans TD Banknorth.

Le bénéfice net comme présenté tiré des activités canadiennes s'est élevé à 1 117 millions de dollars, en baisse de 251 millions de dollars par rapport à l'exercice 2004. Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels tiré des activités canadiennes s'est établi à 1 466 millions de dollars, soit une baisse de 375 millions de dollars par rapport à 2004. Si le bénéfice net a baissé en regard du bénéfice net de l'exercice précédent c'est principalement parce que des provisions de 301 millions de dollars pour pertes sur créances ont été constituées en 2005, alors qu'en 2004 il y avait eu une reprise de provision de 388 millions de dollars. La reprise de provision de l'exercice précédent était en grande partie attribuable à des reprises de provisions sectorielles. Les frais liés aux activités canadiennes ont augmenté par suite d'une hausse des coûts suscitée par la croissance des volumes d'assurance, d'une majoration de la rémunération des employés et d'une augmentation de 65 millions de dollars de la charge pour litiges éventuels à l'égard de réclamations relatives à Enron, par rapport à 300 millions de dollars passés en charges en 2004. La hausse de 443 millions de dollars des revenus s'explique par une forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, de même que par la vigueur constante des revenus d'assurance.

Le bénéfice net comme présenté tiré des activités américaines s'est élevé à 639 millions de dollars comparativement à 259 millions de dollars en 2004. Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels tiré des activités américaines s'est établi à 644 millions de dollars comparativement à 263 millions de dollars en 2004, croissance surtout attribuable à l'acquisition de TD Banknorth en 2005. Cette acquisition a compté pour 158 millions de dollars du bénéfice net, 1 004 millions de dollars du total des revenus et 549 millions de dollars des frais avant l'amortissement des actifs incorporels des activités de la Banque aux États-Unis. En outre, la baisse de 224 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances constatée à l'exercice précédent est attribuable à des recouvrements de 229 millions de dollars de créances sectorielles provisionnées aux États-Unis.

Le bénéfice net comme présenté ainsi que le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels des activités internationales ont diminué de 132 millions de dollars ou 22 %, diminution entraînée principalement par la baisse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation.

PCGR DES ÉTATS-UNIS (se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés)

Le bénéfice net selon les PCGR des États-Unis s'est établi à 2 089 millions de dollars pour l'exercice 2005 par rapport à 2 229 millions de dollars selon les PCGR du Canada. L'écart s'explique surtout par l'exigence des PCGR des États-Unis que les variations de la juste valeur de toutes les couvertures considérées comme efficaces selon les PCGR du Canada qui, selon les PCGR des États-Unis, ne sont pas désignées comme couvertures, ou qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, ainsi que toute mesure d'inefficacité de couvertures efficaces soient présentés dans l'état des résultats.

La présentation d'un état du résultat étendu consolidé est une exigence des PCGR des États-Unis, mais pas des PCGR du Canada. Les variations des autres éléments du résultat étendu de la Banque découlent principalement de l'exigence des PCGR des États-Unis que les gains et pertes latents sur les titres disponibles à la vente, les variations des gains et des pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et les gains et les pertes de change latents soient présentés dans l'état du résultat étendu consolidé.

TABLEAU 3	RÉSULTATS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE ¹											
	2005				2004				2003			
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 860 \$	1 338 \$	810 \$	6 008 \$	3 849 \$	747 \$	1 177 \$	5 773 \$	3 579 \$	681 \$	1 177 \$	5 437 \$
Autres revenus	4 550	1 286	53	5 889	4 118	812	(47)	4 883	3 623	907	(106)	4 424
Total des revenus	8 410	2 624	863	11 897	7 967	1 559	1 130	10 656	7 202	1 588	1 071	9 861
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	301	(222)	(24)	55	(388)	2	—	(386)	401	(150)	(65)	186
Frais autres que d'intérêts	6 168	1 587	481	8 236	5 793	1 119	469	7 381	5 113	1 749	730	7 592
Charge d'impôts sur les bénéfices	475	483	(67)	891	721	175	56	952	523	12	68	603
Part des actionnaires sans contrôle	—	132	—	132	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	1 466	644	473	2 583	1 841	263	605	2 709	1 165	(23)	338	1 480
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	349	5	—	354	473	4	—	477	491	—	—	491
Bénéfice net – comme présenté	1 117 \$	639 \$	473 \$	2 229 \$	1 368 \$	259 \$	605 \$	2 232 \$	674 \$	(23) \$	338 \$	989 \$

¹ D'après le lieu de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

Revenus

APERÇU

- Les revenus ont augmenté de 1 241 millions de dollars ou 12 % par rapport à 2004.
- Le revenu d'intérêts net s'est accru de 235 millions de dollars ou 4 %.
- Les autres revenus ont monté de 1 006 millions de dollars ou 21 %.
- Les revenus de TD Banknorth ont atteint 1 004 millions de dollars.

Le total des revenus a augmenté de 1 241 millions de dollars ou 12 % par rapport à l'exercice 2004, pour s'établir à 11,9 milliards de dollars. Les revenus tirés des activités au Canada et aux États-Unis ont progressé respectivement de 6 % et de 68 %. Ces hausses de revenus sont attribuables surtout à la croissance interne et à l'acquisition de TD Banknorth. La croissance des revenus a été poussée par l'incidence positive du revenu d'intérêts net et des revenus d'honoraires surtout en provenance de TD Banknorth. Par ailleurs, la croissance des primes d'assurance et des honoraires de courtage a eu une incidence favorable sur les autres revenus.

REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net pour 2005 a atteint 6 008 millions de dollars, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 235 millions de dollars ou 4 %. Comme il est présenté au tableau 4, bien que le volume plus élevé des actifs ait ajouté 1 109 millions de dollars au revenu d'intérêts net en 2005, les changements de taux ont fait baisser le revenu d'intérêts net de 874 millions de dollars. L'augmentation générale du revenu d'intérêts net découle surtout de l'acquisition de TD Banknorth. L'intégration de sept mois de revenu d'intérêts net de TD Banknorth a compté pour 705 millions de dollars. Il s'agit du premier exercice pour lequel la Banque a intégré les résultats de TD Banknorth dans ses propres résultats. Le revenu d'intérêts net des activités de courtage à escompte de Gestion de patrimoine s'est amélioré de 151 millions de dollars étant donné la hausse des marges excédentaires et des soldes de compte de courtage. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a lui aussi augmenté, soit de 188 millions de dollars, en raison

d'une forte croissance des volumes de prêts immobiliers garantis, des services bancaires de base et des dépôts d'entreprises, dont l'effet a toutefois été atténué par la transition continue des clients vers des produits de dépôt à marge plus faible, y compris des prêts immobiliers garantis et des comptes d'épargne-placement garantis. Du côté des Services bancaires en gros, une baisse du revenu d'intérêts net provenant des opérations de négociation a été constatée au sein des portefeuilles d'actions et des portefeuilles de titres de crédit. Cette baisse est attribuable principalement à l'augmentation des coûts de financement en dollars américains qui ont plus que doublé au cours de l'exercice par suite de la hausse des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis. Se reporter à l'analyse portant sur le revenu lié aux activités de négociation en page 20. Le secteur Siège social a aussi affiché une baisse du revenu d'intérêts net étant donné que des portefeuilles secondaires ont produit des revenus moins élevés et que des remboursements d'impôts qui avaient rapporté des intérêts à l'exercice précédent ne se sont pas répétés.

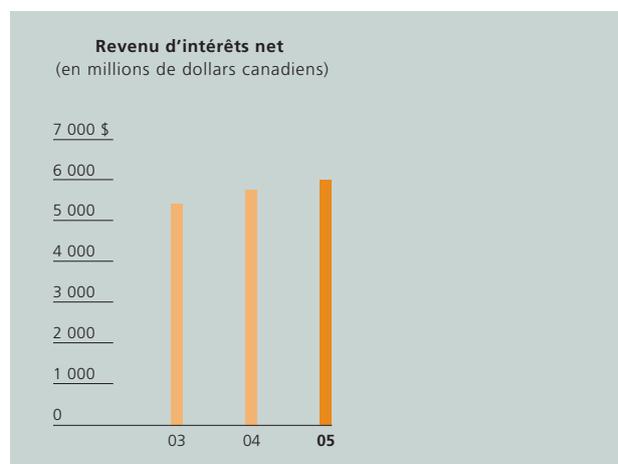


TABLEAU 4 (en millions de dollars canadiens)	ANALYSE DES MOUVEMENTS DU REVENU D'INTÉRÊTS NET					
	2005 par rapport à 2004			2004 par rapport à 2003		
	Mouvement favorable (défavorable) attribuable à la variation de			Mouvement favorable (défavorable) attribuable à la variation de		
	Volume moyen	Taux moyen	Mouvement net	Volume moyen	Taux moyen	Mouvement net
Total de l'actif productif	1 634 \$	10 \$	1 644 \$	335 \$	(405) \$	(70) \$
Total des passifs portant intérêt	(525)	(884)	(1 409)	(29)	435	406
Revenu d'intérêts net	1 109 \$	(874) \$	235 \$	306 \$	30 \$	336 \$

MARGE DE TAUX D'INTÉRÊT NETTE

La marge de taux d'intérêt nette a fléchi de 17 points de base en 2005, pour atteindre 2,09 %. Ce résultat témoigne de la compression des marges sur les prêts hypothécaires et les dépôts au Canada par suite d'une modification de la composition des produits, la croissance des volumes continuant à être de plus en plus représentée par les produits

à marge moins élevée, y compris les prêts immobiliers garantis et les comptes d'épargne-placement garantis. Le fléchissement des marges a été moins marqué dans la dernière partie de l'exercice. Comme il est présenté au tableau 5, le taux d'intérêt moyen payé sur le total des passifs a augmenté de 28 points de base et le taux d'intérêt moyen reçu sur le total des actifs a augmenté de 7 points de base.

TABLEAU 5 REVENU D'INTÉRÊTS NET SUR LES SOLDES MOYENS PRODUCTIFS ¹									
(en millions de dollars canadiens)	2005			2004			2003		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen ²	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen ²	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen ²
Actif productif									
Dépôts auprès de banques	10 654 \$	415 \$	3,90 %	7 760 \$	517 \$	6,66 %	7 323 \$	212 \$	2,89 %
Valeurs mobilières									
Compte de placement	32 354	1 503	4,65	27 678	1 219	4,40	29 183	1 017	3,48
Compte de négociation	77 906	2 536	3,26	71 188	2 438	3,42	62 161	2 431	3,91
Total des valeurs mobilières	110 260	4 039	3,66	98 866	3 657	3,70	91 344	3 448	3,77
Valeurs mobilières prises en pension	27 253	907	3,33	28 306	734	2,59	33 311	902	2,71
Prêts									
Prêts hypothécaires résidentiels	58 033	2 807	4,84	52 155	2 625	5,03	53 168	2 881	5,42
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	55 975	3 067	5,48	45 215	2 373	5,25	36 909	2 195	5,95
Cartes de crédit	2 690	323	12,01	2 289	271	11,84	2 181	271	12,43
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	23 288	1 218	5,23	20 778	955	4,60	27 571	1 293	4,69
Total des prêts	139 986	7 415	5,30	120 437	6 224	5,17	119 829	6 640	5,54
Total de l'actif productif	288 153 \$	12 776 \$	4,43 %	255 369 \$	11 132 \$	4,36 %	251 807 \$	11 202 \$	4,45 %
Passifs portant intérêt									
Dépôts									
Particuliers	122 032 \$	2 509 \$	2,06 %	108 586 \$	2 077 \$	1,91 %	102 485 \$	2 130 \$	2,08 %
Banques	14 683	462	3,15	16 166	309	1,91	22 170	412	1,86
Entreprises et gouvernements	99 827	2 158	2,16	81 139	1 467	1,81	77 750	1 660	2,14
Total des dépôts	236 542	5 129	2,17	205 891	3 853	1,87	202 405	4 202	2,08
Billets et débiteures subordonnés	5 626	328	5,83	5 731	312	5,44	4 710	259	5,50
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	34 499	1 164	3,37	34 730	1 024	2,95	38 378	1 125	2,93
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	2 215	147	6,64	2 672	170	6,36	2 789	179	6,42
Total des passifs portant intérêt	278 882 \$	6 768 \$	2,43 %	249 024 \$	5 359 \$	2,15 %	248 282 \$	5 765 \$	2,32 %
Total du revenu d'intérêts net		6 008 \$	2,00 %		5 773 \$	2,21 %		5 437 \$	2,13 %

¹ Le revenu d'intérêts net inclut les dividendes versés sur des titres.

² Les montants peuvent avoir été arrondis.

TABLEAU 6 MARGE DE TAUX D'INTÉRÊT NETTE									
(en millions de dollars canadiens)	2005			2004			2003		
	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge
Canada	183 607 \$	3 860 \$	2,10 %	166 647 \$	3 849 \$	2,31 %	156 193 \$	3 579 \$	2,29 %
États-Unis	61 159	1 339	2,19	43 067	747	1,73	48 582	681	1,40
Autres pays	43 387	809	1,86	45 655	1 177	2,58	47 032	1 177	2,50
Total – Banque	288 153 \$	6 008 \$	2,09 %	255 369 \$	5 773 \$	2,26 %	251 807 \$	5 437 \$	2,16 %

AUTRES REVENUS

Les autres revenus de la Banque représentent notamment le revenu tiré des frais de courtage, des primes d'assurance, des frais de service, des frais de gestion de fonds communs de placement, du revenu tiré des titrisations de prêts et des revenus divers.

Les autres revenus comme présentés ont été de 5 889 millions de dollars pour 2005, une augmentation de 1 006 millions de dollars ou 21 % par rapport à 2004.

Le revenu de négociation de 2005 présenté dans les autres revenus a atteint 147 millions de dollars, une hausse de 300 millions de dollars sur la perte de 153 millions de dollars enregistrée pour l'exercice 2004, induite surtout par la progression du revenu de négociation tiré des activités de négociation d'instruments de crédit et d'actions des Services bancaires en gros. Se reporter à l'analyse portant sur le revenu lié aux activités de négociation en page 20. Le revenu de négociation de 2005 englobe également une perte de 153 millions de dollars découlant d'une réduction de la valeur estimative de certains portefeuilles de dérivés structurés et à leur sortie dans le cadre du repositionnement du secteur mondial des produits structurés de la Banque.

Les revenus tirés des activités d'assurances, déduction faite des réclamations, ont monté de 233 millions de dollars ou 39 % en regard de l'exercice précédent. Cette montée provient surtout de l'acquisition d'activités auprès du Groupe Liberté Mutuelle, de l'intégration des activités d'assurances de TD Banknorth, de la croissance interne des volumes et de la légère diminution des réclamations. Les revenus des services de cartes ont progressé de 107 millions de dollars ou 62 % comparativement à 2004, du fait de l'intégration des résultats de TD Banknorth, d'une hausse interne des volumes et des rajustements touchant les programmes de récompenses inclus dans les résultats de l'exercice précédent. Le revenu de titrisation a augmenté de 24 millions de dollars en raison d'un niveau plus élevé de la moyenne des actifs titrisés. Les frais de service ont monté de 114 millions de dollars ou 17 % par rapport à l'exercice 2004, du fait surtout de l'intégration des résultats de TD Banknorth.

Les revenus tirés des services de placement et de valeurs mobilières ont bondi de 121 millions de dollars ou 5 % en regard de 2004. Les frais de gestion de fonds communs de placement ont également progressé, soit de 51 millions de dollars ou 9 %, par suite d'une augmentation de 20 % depuis la fin de l'exercice 2004 des actifs gérés dans des fonds communs de placement. Les revenus tirés des services de placement de valeurs mobilières et des services de courtage traditionnel ont monté de 189 millions de dollars avec l'accroissement des activités de conseil de Gestion de patrimoine suscité par l'ajout de conseillers qui rencontrent la clientèle. Inclus dans les revenus tirés des services de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières, les revenus de services sur les marchés financiers (qui comprennent les revenus provenant des fusions et acquisitions, de la prise ferme et de la vente et de la négociation d'actions) ont grimpé de 81 millions de dollars ou 26 % surtout sous l'effet d'un essor

des activités canadiennes de prise ferme et d'une augmentation des commissions de négociation d'actions pour le volet négociation en bloc. Les commissions de courtage à escompte ont décliné de 119 millions de dollars ou 12 % par rapport à l'exercice précédent en raison d'un recul des commissions par opération, du nombre moyen d'opérations par jour et de l'incidence des taux de change du côté de TD Waterhouse U.S.A. Le nombre moyen d'opérations par jour a baissé de 3 % passant de 108 000 en 2004 à 105 000.

La Banque a également constaté un gain de 27 millions de dollars relativement aux revenus divers, déduction faite des frais courus à payer, au titre de certains dérivés qu'elle ne peut plus comptabiliser selon la comptabilité de couverture depuis l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité portant sur les relations de couverture (NOC-13).

TABLEAU 7		AUTRES REVENUS				
(en millions de dollars canadiens)		2005 par rapport à 2004				
	2005	2004	2003	2002	2001	Variation en %
Services de placement et de valeurs mobilières :						
Courtage à escompte	866 \$	985 \$	957 \$	922 \$	1 002 \$	(12,1) %
Services de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	927	738	667	641	701	25,6
Fonds communs de placement	624	573	508	522	502	8,9
Commissions sur crédit	343	343	415	415	425	–
Gains nets sur valeurs du compte de placement	242	192	23	26	216	26,0
Revenu (perte) de négociation	147	(153)	104	529	1 318	196,1
Frais de service	787	673	641	596	561	16,9
Titrisations de prêts	414	390	250	218	272	6,2
Services de cartes	279	172	252	249	249	62,2
Assurances, déduction faite des réclamations	826	593	420	375	326	39,3
Honoraires de fiducie	111	78	70	76	86	42,3
Gains à la vente de placements immobiliers	–	–	–	–	350	–
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	–	–	–	40	–	–
Réduction de valeur du placement dans les coentreprises	–	–	(39)	–	–	–
Divers	323	299	156	320	439	8,0
Total	5 889 \$	4 883 \$	4 424 \$	4 929 \$	6 447 \$	20,6 %

REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Comme il est présenté au tableau 8, le revenu lié aux activités de négociation, soit le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation, a baissé de 280 millions de dollars ou 32 %, pour s'établir au total à 604 millions de dollars. Cette baisse est attribuable au rendement plus faible des portefeuilles de titres portant intérêt, d'instruments de crédit

et d'actions. Les activités touchant les dérivés de titres portant intérêt et d'actions ont subi l'incidence négative d'une perte de 153 millions de dollars, constatée à titre de revenu (perte) de négociation en 2005, découlant de la réduction de la valeur estimative de certains portefeuilles de dérivés structurés et à leur sortie. En outre, les résultats ont été moins bons pour la négociation d'instruments de crédit.

TABLEAU 8		REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION ¹			
(en millions de dollars canadiens)		2005 par rapport à 2004			
	2005	2004	2003	Variation en %	
Revenu d'intérêts net	457 \$	1 037 \$	889 \$	(55,9) %	
Autres revenus	147	(153)	104	196,1	
Total du revenu lié aux activités de négociation	604 \$	884 \$	993 \$	(31,7) %	
Par produit					
Portefeuilles – titres portant intérêt et instruments de crédit	370 \$	559 \$	581 \$	(33,8) %	
Portefeuilles – devises	248	230	248	7,8	
Portefeuilles – actions et autres	(14)	95	164	(114,7)	
Total du revenu lié aux activités de négociation	604 \$	884 \$	993 \$	(31,7) %	
Revenu lié aux activités de négociation en pourcentage du total des revenus	5,1 %	8,3 %	10,1 %		

¹ Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net sur les positions de négociation.

Frais

APERÇU

- Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont augmenté de 775 millions de dollars.
- Les frais de TD Banknorth avant l'amortissement des actifs incorporels ont été de 549 millions de dollars.
- La provision pour litiges relatifs à Enron a été augmentée de 365 millions de dollars.
- Les coûts de restructuration se sont établis à 43 millions de dollars.

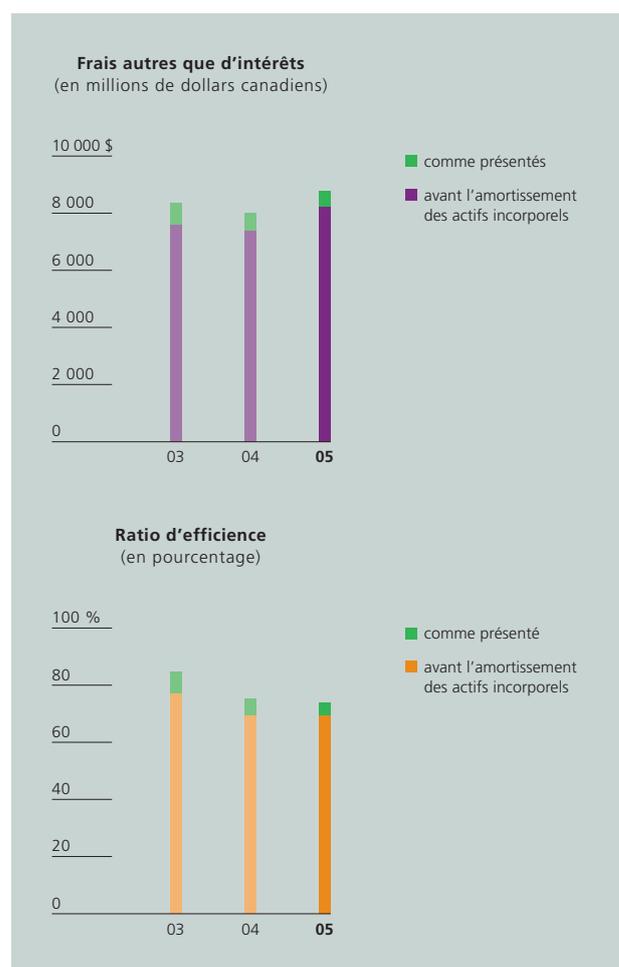
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais englobent les coûts, y compris les salaires et les frais d'occupation des locaux et frais de matériel et de mobilier, l'amortissement des actifs incorporels ainsi que les frais d'exploitation et hors exploitation divers.

Au cours de l'exercice 2005, nous avons continué d'appliquer une gestion rigoureuse des frais en mettant l'accent sur l'amélioration de l'efficacité de tous nos secteurs d'activité. Les frais comme présentés pour l'exercice 2005 se sont établis à 8 782 millions de dollars contre 8 007 millions de dollars pour l'exercice 2004, soit une hausse de 775 millions de dollars ou 10 %. L'intégration des résultats de TD Banknorth depuis son acquisition a compté pour 549 millions de dollars de cette augmentation des frais. Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels pour l'exercice 2005 ont été de 8 236 millions de dollars, en hausse comparativement à 7 381 millions de dollars en 2004.

Comme il est présenté au tableau 9, au cours de l'exercice, les salaires et les avantages sociaux ont monté de 438 millions de dollars ou 12 %, étant donné une hausse des salaires de 290 millions de dollars ou 13 %, une augmentation de 55 millions de dollars ou 5 % de la rémunération au rendement et une majoration de 93 millions de dollars ou 21 % des prestations de retraite et autres avantages sociaux. Les frais d'occupation ont augmenté de 64 millions de dollars ou 11 %. Les frais de matériel et de mobilier ont grimpé de 47 millions de dollars ou 8 %. La hausse des frais d'occupation et des frais de matériel et de mobilier s'explique par l'intégration des résultats de TD Banknorth qui compte 397 succursales et 556 guichets automatiques bancaires. Les frais liés aux services professionnels et consultatifs ont augmenté de 48 millions de dollars ou 11 %, en raison surtout du développement accru des affaires attribuable à l'acquisition de TD Banknorth et aux opérations projetées avec Ameritrade et Hudson United Bancorp. La poussée des frais divers se rapporte essentiellement à la constatation de charges d'environ 365 millions de dollars relatives à l'augmentation des réserves pour litiges éventuels constituées à l'égard d'Enron comparativement à 300 millions de dollars à l'exercice précédent ainsi que l'augmentation des coûts de restructuration et des frais de marketing et de développement des affaires. L'incidence de l'amortissement des actifs incorporels sur les frais comme présentés de la Banque a été de 546 millions de dollars par rapport à 626 millions de dollars pour l'exercice 2004.

Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se sont accrues surtout par suite de la très solide croissance des activités d'assurances, de l'augmentation des charges de rémunération, d'une hausse des coûts de marketing ainsi que d'un investissement accru dans le développement de systèmes et dans l'infrastructure. Il s'agit également du premier exercice complet d'intégration des frais liés aux activités acquises auprès du Groupe Liberté Mutuelle. Les frais de Gestion de patrimoine ont grimpé, suivant la hausse des charges de rémunération au sein des activités de conseil et celle des commissions dans le secteur des fonds communs de placement, dans la foulée de l'accroissement des actifs gérés. La hausse des frais a été contrebalancée en partie par l'incidence de la conversion des devises au sein de TD Waterhouse U.S.A. Les frais des Services bancaires en gros ont augmenté en raison surtout de la constatation de coûts de restructuration de 43 millions de dollars relatifs aux activités mondiales de produits structurés. Les coûts de restructuration sont expliqués en détail à la note 24 en page 104.



RATIO D'EFFICACITÉ

Ce ratio mesure l'efficacité de nos activités. Il est calculé d'après les frais exprimés en pourcentage du total des revenus. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité au sein de nos activités.

Le ratio d'efficacité globale comme présenté de la Banque est passé à 73,8 % pour 2005, une amélioration par rapport à 75,1 % pour 2004 et à 84,8 % pour 2003. La variation de la composition des affaires influe sur l'efficacité consolidée de la Banque. L'efficacité est considérée comme une mesure plus pertinente pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada qui ont affiché un ratio avant l'amortissement des actifs incorporels de 56,3 % pour l'exercice 2005 comparativement à 58,7 % pour 2004 et à 59,2 % pour 2003. Le ratio d'efficacité de la Banque avant l'amortissement des actifs incorporels a été de 69,2 %, contre 69,3 % pour 2004 et 77,0 % pour 2003.

TABLEAU 9 FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE						
(en millions de dollars canadiens)	2005 par rapport à 2004					
	2005	2004	2003	2002	2001	Variation en %
Salaires et avantages sociaux						
Salaires	2 544 \$	2 254 \$	2 304 \$	2 273 \$	2 225 \$	12,9 %
Rémunération au rendement	1 139	1 084	986	875	1 150	5,1
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	535	442	468	418	333	21,0
Total des salaires et des avantages sociaux	4 218	3 780	3 758	3 566	3 708	11,6
Frais d'occupation des locaux						
Loyers	373	353	361	330	323	5,7
Amortissement	147	134	143	148	149	9,7
Impôt foncier	17	14	15	18	19	21,4
Divers	139	111	137	109	101	25,2
Total des frais d'occupation des locaux	676	612	656	605	592	10,5
Frais de matériel et de mobilier						
Loyers	192	165	185	170	159	16,4
Amortissement	175	160	175	164	169	9,4
Divers	242	237	290	327	328	2,1
Total des frais de matériel et de mobilier	609	562	650	661	656	8,4
Dépréciation¹/amortissement des écarts d'acquisition	–	–	624	–	198	–
Amortissement des actifs incorporels	546	626	772	998	1 292	(12,8)
Coûts de restructuration	43	(7)	92	–	239	714,3
Marketing et développement des affaires	469	384	348	388	410	22,1
Frais liés aux activités de courtage	226	228	229	224	229	(0,9)
Services professionnels et consultatifs	494	446	372	366	322	10,8
Communications	205	207	208	225	205	(1,0)
Autres frais						
Impôt et taxe sur le capital et taxe d'affaires	167	141	133	107	106	18,4
Affranchissement	108	100	91	96	115	8,0
Déplacements et déménagements	78	62	58	68	67	25,8
Divers	943	866	373	448	515	8,9
Total des autres frais	1 296	1 169	655	719	803	10,9
Total des frais	8 782 \$	8 007 \$	8 364 \$	7 752 \$	8 654 \$	9,7 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	73,8 %	75,1 %	84,8 %	77,0 %	81,1 %	(130) ^{points de base}
Ratio d'efficacité – avant l'amortissement des actifs incorporels	69,2	69,3	77,0	67,1	69,0	(10)

¹ Le montant correspond à la dépréciation des écarts d'acquisition en 2003 et à l'amortissement des écarts d'acquisition en 2001.

IMPÔTS

Le total de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts a augmenté de 42 millions de dollars par rapport à 2004. La charge d'impôts exigibles avant l'amortissement des actifs incorporels a diminué de 61 millions de dollars, soit une baisse de 6,4 % par rapport à 2004. Les autres impôts ont monté de 103 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent compte tenu surtout de l'accroissement des charges sociales, de l'impôt et de la taxe sur le capital et des taxes de vente qui se sont accrues respectivement de 44 millions de dollars, de 28 millions de dollars et de 32 millions de dollars.

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel de la Banque comme présenté a été de 22,8 % pour 2005 par rapport à 26,4 % pour 2004. Selon le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels, le taux d'impôt sur les bénéfices réel a été de 24,7 % pour l'exercice 2005 comparativement à 26,0 % pour l'exercice 2004. Le taux d'impôt sur les bénéfices réel comme présenté est analysé à la note 16 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

La Banque a conclu certaines ententes avec Ameritrade. Ces ententes ont exigé une restructuration des sociétés avant la réalisation de l'opération. Cette restructuration a été pratiquement achevée au cours du quatrième trimestre, moyennant une charge fiscale de 138 millions de dollars. D'autres restructurations de sociétés ont ajouté 25 millions de dollars à ce montant.

Le gouvernement du Canada a pour pratique de faire d'abord l'annonce d'un projet de loi, alors que la loi n'entrera en vigueur que quelques années, voire plusieurs années plus tard. Cependant, l'entrée en vigueur est souvent rétroactive, coïncidant avec l'annonce initiale bien que le texte de la loi puisse avoir beaucoup changé depuis. Ni les PCGR du Canada ni les PCGR des États-Unis ne permettent la constitution d'une provision pour l'incidence possible d'un projet de loi, même si l'adoption d'une loi est extrêmement probable.

Un très grand nombre de projets de loi actuels auraient une incidence sur la Banque. Il est impossible pour la Banque d'en évaluer la portée totale en raison de leur caractère complexe et incertain. Cependant, dans l'ensemble, la Banque est d'avis que l'incidence nette sera favorable.

TAB LEAU 10	IMPÔTS				
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003	2002	2001
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfiques – avant l'amortissement des actifs incorporels	891 \$	952 \$	603 \$	(81) \$	646 \$
Autres impôts et taxes					
Charges sociales	222	178	193	187	174
Impôt et taxe sur le capital	161	133	125	97	98
TPS et taxes de vente provinciales	178	146	150	162	149
Taxe municipale et taxe d'affaires	84	85	86	93	91
Total des autres impôts et taxes	645	542	554	539	512
Total des impôts et taxes	1 536 \$	1 494 \$	1 157 \$	458 \$	1 158 \$
Taux d'impôts sur les bénéfiques réel – avant l'amortissement des actifs incorporels	24,7 %	26,0 %	28,9 %	– %	27,0 %
Taux d'impôts et taxes total réel – avant l'amortissement des actifs incorporels¹	36,1	35,5	43,9	49,1	39,9

¹ Le total des impôts sur les bénéfiques et des autres impôts en pourcentage du bénéfice net avant les impôts sur les bénéfiques et les autres impôts et taxes.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Information financière trimestrielle

SOMMAIRE DU RENDEMENT

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net comme présenté s'est établi à 589 millions de dollars contre 595 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice de base par action comme présenté s'est élevé à 0,83 \$ pour le trimestre en regard de 0,91 \$ un an plus tôt. Le bénéfice dilué par action comme présenté a atteint 0,82 \$ pour le trimestre par rapport à 0,90 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le rendement du total de l'avoir en actions ordinaires comme présenté, sur une base annualisée, a été de 14,8 % pour le trimestre contre 19,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels s'est établi à 675 millions de dollars comparativement à 687 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice de base par action avant l'amortissement des actifs incorporels s'est élevé à 0,95 \$ pour le trimestre par rapport à 1,05 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action avant l'amortissement des actifs incorporels s'est élevé à 0,94 \$ pour le trimestre en regard de 1,04 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement du total de l'avoir en actions ordinaires avant l'amortissement des actifs incorporels, sur une base annualisée, a été de 17,0 % pour le trimestre comparativement à 22,1 % un an plus tôt.

Certains renseignements propres aux éléments à noter sont présentés dans le communiqué de presse sur le quatrième trimestre de 2005.

REVENU D'INTÉRÊTS NET

Pour le quatrième trimestre, le revenu d'intérêts net comme présenté s'est établi à 1 641 millions de dollars, en hausse de 206 millions de dollars en regard du quatrième trimestre de 2004. La hausse provient de l'intégration des résultats de TD Banknorth, qui a dégagé 298 millions de dollars de revenu d'intérêts net. Le revenu d'intérêts net du volet Courtage à escompte des activités de gestion de patrimoine s'est également amélioré avec la croissance des marges sur les dépôts et des soldes de prêts sur marge. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont également connu une augmentation du revenu d'intérêts net en raison d'une croissance des volumes pour la plupart des produits bancaires, notamment les dépôts d'entreprises, les prêts immobiliers garantis et les cartes de crédit. Si les Services bancaires en gros ont constaté une baisse de leur revenu d'intérêts net tiré des opérations de négociation, du côté des activités sur actions en dollars américains, c'est surtout par suite de la hausse des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis. Le secteur Siège social a aussi constaté une baisse du revenu d'intérêts net compte tenu des remboursements d'impôts qui avaient rapporté des intérêts l'exercice précédent.

AUTRES REVENUS

Pour le quatrième trimestre, les autres revenus comme présentés se sont élevés à 1 442 millions de dollars, en hausse de 324 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les résultats de TD Banknorth ont compté pour 119 millions de dollars de cette hausse.

Les revenus sur services de placement et de valeurs mobilières ont augmenté de 123 millions de dollars comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les commissions de courtage autogéré se sont accrues de 19 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent en raison de la hausse des volumes de négociation. Le nombre moyen d'opérations par jour a grimpé de 28 %, passant de 83 000 au quatrième trimestre de l'exercice précédent à 106 000. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse des commissions par opération et par l'incidence des taux de change du côté de TD Waterhouse U.S.A. Les frais de gestion de fonds communs de placement et les frais de gestion de placements ont aussi augmenté, soit respectivement de 13 millions de dollars et de 20 millions de dollars, par rapport au quatrième trimestre de 2004, en raison de l'augmentation des actifs gérés. Les revenus tirés des activités sur les marchés financiers (qui comprennent les revenus tirés des fusions et acquisitions et des prises fermes, des ventes et des négociations d'actions) ont grimpé de 46 millions de dollars surtout sous l'effet de l'accroissement des activités de prise ferme et d'une augmentation des commissions de négociation d'actions.

La Banque a comptabilisé une perte de 88 millions de dollars relativement à ses activités de négociation en regard d'une perte de 75 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le revenu total lié aux activités de négociation (soit le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net) a reculé de 114 millions de dollars comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout d'une perte de 107 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre qui est liée à une baisse de la valeur estimative et à la sortie de certains portefeuilles d'instruments dérivés structurés dans le cadre d'un repositionnement des activités mondiales de produits structurés. Les gains nets sur valeurs du compte de placement ont augmenté de 32 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. La Banque a également constaté au quatrième trimestre un bénéfice de 10 millions de dollars au titre de certains dérivés qu'elle ne peut plus comptabiliser selon la comptabilité de couverture depuis l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité portant sur les relations de couverture (NOC-13).

Les revenus tirés des activités d'assurances, déduction faite des réclamations, ont fait un bond de 35 millions de dollars en regard du quatrième trimestre de l'exercice précédent, étant donné l'intégration des résultats de TD Banknorth depuis son acquisition, la croissance interne des volumes et la légère diminution des réclamations. Les revenus des services de cartes ont augmenté de 65 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2004 du fait de l'intégration des résultats de TD Banknorth, d'une hausse des volumes et des rajustements touchant les programmes de récompenses inclus dans les résultats de l'exercice précédent. Les frais de service ont également augmenté, soit de 49 millions de dollars en regard du quatrième trimestre de 2004, principalement du fait de l'ajout des résultats de TD Banknorth. Le revenu de titrisation a augmenté de 38 millions de dollars en raison d'un niveau d'actifs titrisés plus élevé.

PROVISION (REPRISE DE PROVISION) POUR PERTES SUR CRÉANCES

Au quatrième trimestre de 2005, la Banque a repris 15 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances par rapport à une reprise de 73 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La reprise fait suite au recouvrement de 109 millions de dollars, dans le portefeuille de prêts secondaires, de sommes incluses précédemment dans les provisions sectorielles. Ce recouvrement a été largement contrebalancé par les provisions pour pertes sur créances constituées dans le cours normal des affaires, principalement pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada qui ont affiché une provision de 97 millions de dollars (avant l'incidence des titrisations). Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont affiché une provision de 7 millions de dollars pour le trimestre. Aucune perte sur créances n'a été subie par le portefeuille de crédit des Services bancaires en gros au cours du trimestre.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais comme présentés pour le quatrième trimestre de 2005 se sont établis à 2 203 millions de dollars contre 1 904 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent, soit une poussée de 299 millions de dollars.

Cette poussée des frais se rapporte essentiellement, c'est-à-dire à hauteur de 216 millions de dollars, à l'intégration des résultats de TD Banknorth depuis son acquisition. Les frais ont également augmenté pour les Services bancaires en gros, en partie du fait d'une charge de rémunération variable plus élevée et d'une hausse des charges sociales. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont également contribué à la hausse des frais, par suite principalement de l'accroissement de la rémunération des employés, des activités de marketing et des investissements de développement de systèmes et d'infrastructures. La hausse constatée des frais de Gestion de patrimoine est attribuable à l'accroissement de la charge de rémunération au sein

des activités de conseil ainsi qu'à la montée des commissions de vente de fonds communs de placement, induite par la progression des actifs gérés et l'augmentation des coûts de marketing de fonds communs de placement, partiellement annulés par l'incidence des taux de change du côté de TD Waterhouse U.S.A. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par la comptabilisation, à l'exercice précédent, de provisions pour litiges éventuels de 54 millions de dollars qui ne s'est pas répétée pour ce trimestre dans le secteur Siège social. L'incidence de l'amortissement des autres actifs incorporels sur le total des frais avant l'amortissement des actifs incorporels comme présentés de la Banque a été de 135 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2005 en regard de 142 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent. Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels pour le quatrième trimestre de 2005 ont totalisé 2 068 millions de dollars contre 1 762 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2004.

IMPÔTS

Le taux d'imposition réel de la Banque comme présenté a été de 28,3 % pour le quatrième trimestre, comparativement à 17,6 % au même trimestre de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre, la charge d'impôts sur les bénéfices inclut 138 millions de dollars relatifs à TD Waterhouse. Certaines mesures ont été entreprises pour restructurer le groupe de sociétés constituant TD Waterhouse en prévision de l'opération avec Ameritrade. Ces mesures ont été pratiquement achevées au cours de l'exercice 2005. La charge d'impôts sur les bénéfices comprend également des éléments fiscaux favorables de 68 millions de dollars, y compris l'incidence d'une décision récente d'un tribunal.

Le tableau 11 présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 11	RÉSULTATS TRIMESTRIELS							
	(en millions de dollars canadiens)							
	2005				2004			
	Trimestre terminé le				Trimestre terminé le			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 641 \$	1 563 \$	1 393 \$	1 411 \$	1 435 \$	1 452 \$	1 441 \$	1 445 \$
Autres revenus	1 442	1 535	1 517	1 395	1 118	1 181	1 284	1 300
Total des revenus	3 083	3 098	2 910	2 806	2 553	2 633	2 725	2 745
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(15)	40	20	10	(73)	(17)	(192)	(104)
Frais autres que d'intérêts	2 068	2 434	1 923	1 811	1 762	1 755	2 109	1 755
Charge d'impôts sur les bénéfices	302	64	257	268	177	231	211	333
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	53	58	21	-	-	-	-	-
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	675	502	689	717	687	664	597	761
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	86	91	90	87	92	99	107	179
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	589 \$	411 \$	599 \$	630 \$	595 \$	565 \$	490 \$	582 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice de base par action – comme présenté	0,83 \$	0,58 \$	0,87 \$	0,96 \$	0,91 \$	0,87 \$	0,75 \$	0,89 \$
– avant l'amortissement des actifs incorporels	0,95	0,71	1,00	1,09	1,05	1,02	0,91	1,16
Bénéfice dilué par action – comme présenté	0,82	0,58	0,86	0,95	0,90	0,86	0,74	0,88
– avant l'amortissement des actifs incorporels	0,94	0,70	0,99	1,08	1,04	1,01	0,90	1,15
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires – comme présenté	14,8 %	10,4 %	17,2 %	19,5 %	19,1 %	18,4 %	16,5 %	19,8 %
– avant l'amortissement des actifs incorporels	17,0	12,7	19,8	22,1	22,1	21,7	20,1	26,0
(en milliards de dollars canadiens)								
Actif productif moyen	304 \$	302 \$	279 \$	267 \$	257 \$	258 \$	258 \$	248 \$
Marge d'intérêt nette en pourcentage de l'actif productif moyen	2,14 %	2,05 %	2,05 %	2,10 %	2,22 %	2,23 %	2,27 %	2,32 %

Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.



Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises que la Banque offre au Canada ainsi que les activités mondiales d'assurances de la Banque (à l'exclusion des États-Unis). Sous la bannière TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 10 millions de personnes et de petites entreprises. Ces produits et services sont offerts – partout et en tout temps – par téléphone, par Internet, par plus de 2 400 guichets automatiques bancaires et par notre réseau de 1 014 succursales réparties dans tout le pays. Les Services Bancaires Commerciaux TD répondent aux besoins des moyennes entreprises canadiennes en leur offrant une gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. Sous les bannières TD Assurance et TD Meloche Monnex, la Banque propose une panoplie de produits d'assurance, notamment l'assurance habitation, auto, vie et soins de santé ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis**. La participation d'environ 55 % de la Banque dans TD Banknorth sert de point d'ancrage à nos activités de services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. TD Banknorth offre des services financiers à plus de 1,3 million de ménages dans le nord-est des États-Unis. L'entreprise dont le siège social est situé à Portland (Maine) offre des services bancaires commerciaux, d'assurances, de gestion de patrimoine, des services hypothécaires bancaires de même que d'autres services financiers. TD Banknorth distribue ses produits et ses services par l'intermédiaire d'un réseau de 397 succursales et 556 guichets automatiques bancaires. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étendront le rayon d'action de la Banque grâce au projet d'acquisition d'Hudson United Bancorp en 2006. Cette acquisition ajoutera environ 9,1 milliards de dollars US d'actifs et 6,6 milliards de dollars US de dépôts et étendra le réseau de TD Banknorth par l'entremise de 204 succursales et 201 guichets automatiques bancaires additionnels sur les marchés de la Hudson River Valley, du New Jersey, du Connecticut et de Philadelphie.

Les **Services bancaires en gros** servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde. Sous la bannière Valeurs Mobilières TD, les Services bancaires en gros offrent une gamme complète de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : conseils sur les stratégies d'entreprise et sur les fusions et acquisitions; prise ferme et distribution d'émissions d'actions et de titres d'emprunt et souscription de prêts; structuration de solutions personnalisées de gestion des risques et réalisation d'opérations financières.

Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits et services de placement sous différentes bannières à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier. Gestion de patrimoine est formée d'un certain nombre d'entreprises de conseil, de distribution et de gestion d'actifs, y compris TD Waterhouse et Fonds Mutuels TD, et elle est l'un des principaux gestionnaires d'actif au Canada. Les canaux de courtage à escompte de Gestion de patrimoine servent des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au Canada, Courtage à escompte, Planification financière et Services aux clients privés répondent aux besoins de différents groupes de clients de détail pendant toute la durée de leur cycle de placement. À la clôture de l'exercice, Gestion de patrimoine avait des actifs administrés de 314 milliards de dollars et des actifs gérés de 130 milliards de dollars.

Les activités de courtage à escompte s'étendront grâce au projet de vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade Holding Inc. La nouvelle organisation portera la dénomination TD Ameritrade et devrait compter 5,9 millions de comptes clients regroupés qui génèrent environ 239 000 opérations de négociation par jour. La Banque détiendra quelque 32 % de TD Ameritrade après la clôture et a convenu de faire une offre pour un pourcentage additionnel de 7,9 % des actions d'Ameritrade aussitôt après la clôture qui, si elle réussit, portera la participation totale de la Banque à 39,9 %.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont par conséquent regroupées au sein du secteur Siège social. Le secteur Siège social comprend les activités liées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et des économies fiscales au niveau de l'entreprise ainsi que les revenus, les charges et les impôts résiduels non répartis. Le portefeuille de prêts secondaires représente les comptes de prêt pour lesquels la Banque a établi que le rapport risque-rendement n'était pas satisfaisant. En conséquence, la Banque a considérablement liquidé ce portefeuille.

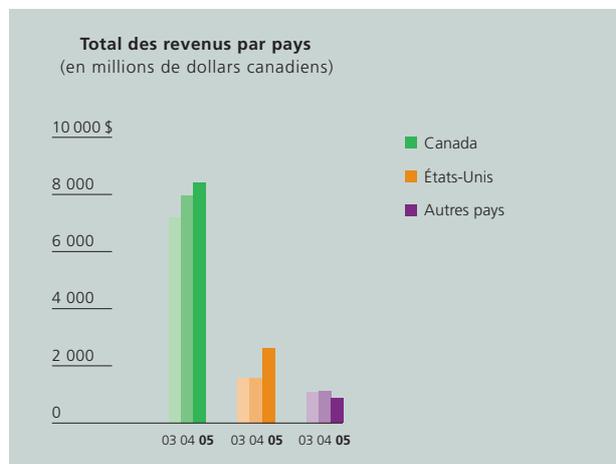
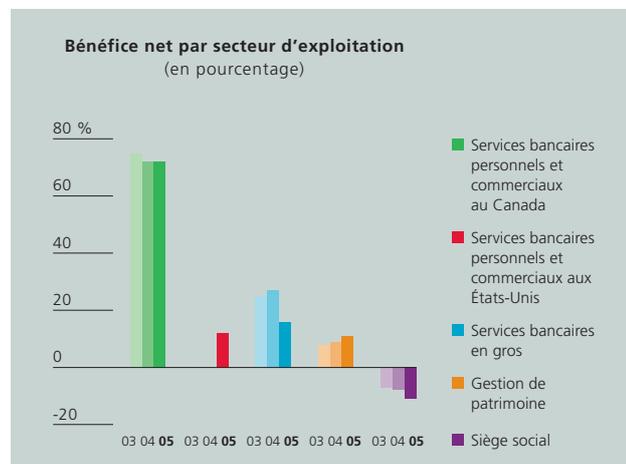
Les résultats de chaque secteur d'exploitation reflètent les revenus, les charges, les actifs et les passifs liés aux activités du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels et elle indique au besoin que la mesure est avant l'amortissement des actifs incorporels. Cette mesure n'est pertinente que pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, aucun actif incorporel n'étant attribué aux secteurs Services bancaires en gros et Siège social. Pour de l'information détaillée, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», page 14. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement sur le capital

investi de la Banque, se reporter à la page 15 du présent rapport annuel. De l'information sectorielle est également présentée à la note 22 afférente aux états financiers consolidés de la Banque, page 101.

Le revenu d'intérêts net, surtout au sein des Services bancaires en gros, est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéficiaires non imposables ou exonérés d'impôt tels les dividendes est augmentée à leur valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec

celui d'institutions semblables. Le rajustement selon l'équivalence fiscale est présenté dans les résultats du secteur Services bancaires en gros et éliminé dans le secteur Siège social.

Les rubriques «Perspectives économiques» et «Perspectives et orientation pour 2006» figurant dans les pages qui suivent sont fondées sur les opinions de la Banque, et il n'y a aucune certitude quant aux résultats réels. Pour de l'information détaillée, voir la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs à la page 13 et la rubrique «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs», page 56.



(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada			Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis			Services bancaires en gros			Gestion de patrimoine			Siège social		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	4 342 \$	4 154 \$	4 051 \$	705 \$	s.o.	s.o.	977 \$	1 581 \$	1 335 \$	643 \$	492 \$	421 \$	(659) \$	(454) \$	(370) \$
Autres revenus	2 361	2 066	1 803	299			1 011	615	701	2 103	2 098	1 873	115	104	47
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	373	373	460	4			52	41	15	-	-	-	(374)	(800)	(289)
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 773	3 650	3 463	549			1 325	1 289	1 689	2 083	2 047	2 234	506	395	206
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	855	747	689	293			189	278	92	231	191	145	(545)	(264)	(323)
Bénéfice net (perte nette) avant l'amortissement des actifs incorporels	1 702 \$	1 450 \$	1 242 \$	158 \$			422 \$	588 \$	240 \$	432 \$	352 \$	(85) \$	(131) \$	319 \$	83 \$
(en milliards de dollars canadiens) Actifs pondérés en fonction des risques	60 \$	58 \$	56 \$	25 \$			33 \$	30 \$	40 \$	9 \$	9 \$	6 \$	2 \$	3 \$	7 \$

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La conjoncture économique devrait être légèrement favorable pour les services financiers en 2006. L'an prochain, la croissance économique du Canada devrait s'approcher d'une moyenne de 3 %, soit en gros l'équivalent de la performance de 2005 et un peu moins que la performance prévue de 3,3 % pour l'économie américaine. Toutefois, ces moyennes annuelles de croissance voient un ralentissement de l'expansion nord-américaine attendu pour le second semestre de 2006, comme effet du repli présagé des marchés de l'habitation, surtout aux États-Unis. Au Canada, la croissance annuelle prévue dissimule aussi de grandes disparités économiques régionales, soit une croissance supérieure à la moyenne dans l'ouest et une croissance inférieure à la moyenne dans le centre et dans l'est du Canada pour l'an prochain.

Quant à la situation financière, la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine sont en plein cycles de resserrement de la politique monétaire, lesquels devraient se prolonger jusqu'au début de 2006. Mais la perspective d'un ralentissement de la croissance économique au second semestre de l'an prochain laisse croire que les taux atteindront sans doute un sommet relativement bas et que la pression à la hausse sur les taux obligataires devrait être modeste. Pour les services financiers, une hausse limitée des taux d'intérêt devrait être favorable, mais une courbe extrêmement lisse des rendements pourrait être néfaste pour la rentabilité. Le dollar canadien pourra s'apprécier à court terme si la Banque du Canada annonce des hausses de taux et si le dollar américain fléchit. Le dollar canadien perdra probablement une partie de ses gains au second semestre du fait d'une diminution des prix des produits de base.

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

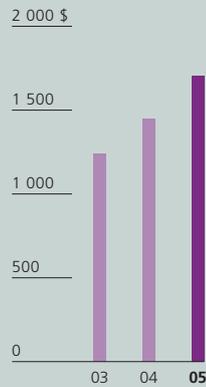
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprennent nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada ainsi que nos activités mondiales d'assurances (à l'exclusion des États-Unis). Sous la bannière TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 10 millions de personnes et de petites entreprises.

1 702 \$

(en millions de dollars canadiens)

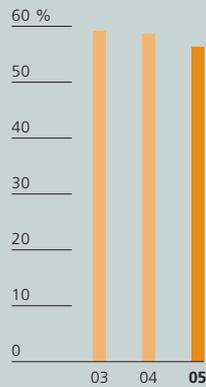
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels



56,3 %

(en pourcentage)

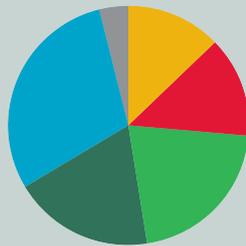
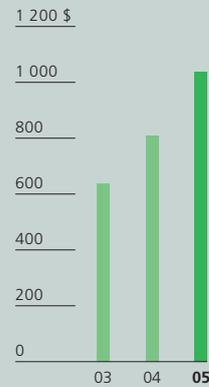
Ratio d'efficacité avant l'amortissement des actifs incorporels



1 038 \$

(en millions de dollars canadiens)

Profit économique



Revenus

(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
Assurances, déduction faite des réclamations	861 \$	659 \$	446 \$
Prêts immobiliers garantis	921	815	748
Services bancaires aux entreprises	1 415	1 308	1 300
Crédit à la consommation	1 262	1 190	1 143
Dépôts des particuliers	2 000	1 988	2 004
Autres ¹	244	260	213
Total	6 703 \$	6 220 \$	5 854 \$

¹ Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de Gestion de patrimoine, les frais de change, les locations de coffrets de sûreté et les revenus tirés des autres services en succursale.



POINTS SAILLANTS

- Croissance des revenus de 8 %, malgré la compression continue des marges de taux d'intérêt sur la croissance des volumes pour la plupart des produits.
- Augmentation de la capacité et de l'efficacité de vente grâce à des investissements dans l'infrastructure, à l'amélioration des processus et à l'ouverture de 21 nouvelles succursales.
- Augmentation de la part de marché des dépôts personnels qui, en août 2005, était de 21,5 %, en hausse de 0,3 % par rapport à l'exercice précédent, et croissance de la part de marché des services bancaires aux petites entreprises, qui s'établissait à 16,6 % en juin 2005, en hausse de 0,7 % par rapport à l'exercice précédent.
- Dans le cadre d'une étude de marché effectuée par Synovate, TD Canada Trust s'est classée première parmi les cinq grandes banques au pays dans huit des onze catégories touchant la satisfaction de la clientèle, dont «Qualité globale du service à la clientèle», «La recommanderait aux amis et aux proches», «Services dispensés par le personnel à ma succursale» et «Services bancaires en ligne».¹
- Obtention, de SQM², du prix d'excellence pour la qualité du service à la clientèle dans les centres d'appels.

ENJEUX DE 2005

- Compression continue des marges de taux d'intérêt.
- Amélioration du mécanisme de résolution des problèmes des clients en temps opportun.
- Recul de la part de marché des prêts aux particuliers qui, en août 2005, était de 20,1 %, en baisse de 0,4 % par rapport à l'exercice précédent.

PROFIL DU SECTEUR

Les cinq grandes banques au pays et quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur des services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Compte tenu de cette concurrence entre les grandes banques et de l'entrée de joueurs dans certains créneaux spécialisés, il est devenu difficile d'accroître sa part de marché et d'en retirer des avantages concurrentiels à long terme. Le raffinement et le niveau de connaissance accrus de la clientèle ajoutent aux défis d'offrir de nouveaux produits pour répondre aux besoins de manière pratique et efficace. La réussite continue est fonction non seulement d'un service à la clientèle exceptionnel, mais aussi de pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion des frais. L'industrie canadienne d'assurance de dommages des particuliers, en outre, compte un nombre relativement important de joueurs ayant une part de marché limitée. Ces dernières années, le coût des réclamations exprimé en pourcentage des primes perçues a diminué, ce qui a entraîné une forte augmentation de la

rentabilité après un creux cyclique dans l'industrie en 2002. Le secteur de l'assurance de personnes au Canada et le marché de la réassurance à l'échelle internationale sont davantage regroupés, ne comptant plus que quelques grands joueurs.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est la même depuis quatre ans et se résume comme suit :

- Offrir un service de premier ordre à la faveur d'une marque fondée sur une expérience client hors pair.
- Tirer parti de cette qualité de service pour réaliser une croissance supérieure à la moyenne grâce à la fidélisation accrue de la clientèle, à un meilleur recrutement des clients et à l'obtention d'une plus grande part des affaires de chaque client.
- Assurer une croissance des secteurs sous-exploités comme les services bancaires aux entreprises, l'assurance, les cartes de crédit et nos activités régionales au Québec à des taux supérieurs à la moyenne.
- Gérer en maintenant un écart uniforme entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais, en misant sur ses compétences de base pour assurer une croissance à deux chiffres des bénéfices de façon continue au fil du temps.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont déclaré pour l'exercice un bénéfice net record avant l'amortissement des actifs incorporels de 1 702 millions de dollars, une augmentation de 252 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Un écart positif de cinq points de pourcentage entre la croissance des revenus et la croissance des frais conjugué à un solide rendement du crédit a donné lieu à une croissance des bénéfices de 17 %. Le rendement sur le capital investi avant l'amortissement des actifs incorporels a augmenté pour s'établir à 23,1 % en 2005, comparativement à 20,4 % en 2004, la croissance des bénéfices ayant dépassé la croissance de 4 % sur le capital investi moyen. Le secteur a fortement contribué à la valeur pour les actionnaires en générant un profit économique avant l'amortissement des actifs incorporels de 1 038 millions de dollars au cours de l'exercice, une amélioration de 228 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus ont grimpé de 483 millions de dollars ou 8 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance des volumes pour la plupart des produits bancaires a été le principal moteur de la hausse des revenus et elle a été particulièrement forte en ce qui concerne les dépôts d'entreprises et les prêts immobiliers garantis. La croissance des volumes a été annulée en partie par un affaiblissement des marges. Ont également contribué à la hausse des revenus, la croissance des services bancaires et de cartes de crédit et des frais d'opération, de même que la croissance des revenus d'assurance grâce à la baisse des taux de réclamations d'assurance et à de nouvelles ventes. L'acquisition d'activités d'assurance auprès de Liberté Mutuelle en 2004 a représenté 57 millions de dollars de la croissance des revenus en 2005.

¹ Les résultats de Synovate proviennent d'un sondage qui a eu lieu du 11 juillet au 24 août 2005 auprès d'un échantillon représentatif de plus de 13 500 clients de banques et autres institutions financières au pays. Connu sous le nom de «Indice de satisfaction de la clientèle», ce sondage est mené chaque année par Synovate depuis 1987.

² Service Quality Management Group Inc. (SQM) est une entreprise de Colombie-Britannique (Canada) spécialisée dans l'évaluation de la qualité du service à la clientèle auprès des réseaux de centres d'appels, de courrier électronique, de sites Internet et de contact RVI. SQM évalue chaque année plus de 200 centres de contact de premier plan en Amérique du Nord et mène des études comparatives depuis plus de neuf ans, gérant l'une des plus importantes bases de données de sondage auprès des clients et des employés en Amérique du Nord.

Comparativement à l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis (titrisations comprises) a progressé de 10 milliards de dollars ou 10 % et le volume des dépôts de particuliers de 4 milliards de dollars ou 4 %, tandis que les autres prêts personnels sont demeurés relativement stables. Les dépôts d'entreprises ont augmenté de 3 milliards de dollars ou 12 %, tandis que les prêts aux entreprises et les acceptations ont augmenté de 725 millions de dollars ou 4 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont progressé de 242 millions de dollars ou 13 %.

La marge sur l'actif productif moyen a glissé de 3,05 % en 2004 à 2,96 % en 2005, principalement à cause d'une variation de la composition des produits, la croissance des volumes ayant été induite par des produits à marge moins élevée comme les prêts immobiliers garantis et les comptes d'épargne-placement garanti.

La provision pour pertes sur créances de 373 millions de dollars était constituée de 354 millions de dollars provenant de prêts aux particuliers et de 19 millions de dollars provenant de prêts commerciaux. Par rapport à l'exercice précédent, la provision pour pertes sur créances est demeurée inchangée pour les prêts aux particuliers et les prêts commerciaux pris globalement ou séparément. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de prêts s'est améliorée pour passer de 0,27 % à l'exercice précédent à 0,25 % en 2005.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont augmenté de 123 millions de dollars ou 3 % par rapport à l'exercice précédent. L'acquisition des activités d'assurance de Liberté Mutuelle a compté pour 37 millions de dollars de cette augmentation. Pour le reste, l'augmentation est attribuable principalement à la rémunération des employés, aux activités de marketing, aux projets de développement de systèmes et à la croissance organique des volumes d'affaires d'assurance, facteurs partiellement contrebalancés par les synergies réalisées par suite de l'acquisition des succursales de la Banque Laurentienne au cours de l'exercice précédent et par la baisse des frais d'intégration connexes. Le nombre moyen de postes équivalents temps plein (ETP) a grimpé de 704 ou 2 % en regard de l'exercice précédent, en raison de la croissance des activités d'assurance (y compris l'acquisition) et de l'ajout de personnel de vente et de services dans les succursales et les centres d'appels. Pour l'exercice, le ratio d'efficacité avant l'amortissement des actifs incorporels s'est établi à 56,3 %, une amélioration de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Prêts immobiliers garantis

- Offre de prêts hypothécaires et de lignes de crédit domiciliaires par les succursales, par l'effectif de ventes directes, ainsi que par l'entremise de projets multi-résidentiels et de courtiers.
- Au cours de 2005, le secteur a continué de connaître une croissance supérieure à la moyenne grâce à la hausse soutenue du prix des habitations et du volume des ventes ainsi qu'aux activités de refinancement.
- La vigueur du marché de l'immobilier a entraîné une augmentation des nouveaux prêts immobiliers, tandis que la fidélisation de la clientèle s'est améliorée pour atteindre son plus haut niveau depuis l'intégration avec les succursales Canada Trust en 2001. Dans un environnement hautement concurrentiel, la croissance des volumes a été inférieure à la croissance sectorielle estimative.

- Les marges ont été relativement stables tout au long de l'exercice.
- Des améliorations aux options de paiement et aux processus de renouvellement des prêts ont été mises en œuvre au cours de l'exercice.
- Les objectifs pour 2006 sont d'accroître le nombre de nouvelles hypothèques tout en améliorant les ventes croisées aux clients et en maintenant les marges.

Dépôts des particuliers

- Offre d'une gamme complète de comptes-chèques, de comptes d'épargne et de véhicules de placement à terme en dollars canadiens et américains, conçue pour promouvoir les relations bancaires principales, l'épargne-retraite et les options de revenu de retraite.
- Les dépôts des particuliers ont connu une croissance dans tous les secteurs clés au cours de 2005. La croissance nette de 5 % du nombre de comptes-chèques actifs est attribuable à une hausse des ouvertures de comptes, à une baisse des fermetures de comptes et au mécanisme de transfert de compte « TransfertFacile ». Malgré un marché hautement concurrentiel, la croissance des volumes a dépassé celle de la concurrence, permettant ainsi à la Banque d'accroître sa part de marché et de conserver la première place à ce chapitre.
- La compression des marges s'est poursuivie au cours de l'exercice en raison de la faiblesse des taux d'intérêt de sorte que la concurrence sur le plan des taux et la croissance des dépôts se sont davantage manifestées du côté des comptes d'épargne-placement garanti à plus faible marge.
- En 2006, l'accent sera encore sur l'accroissement du nombre de comptes-chèques et de relations de base. Les marges devraient s'améliorer sous l'effet de la hausse anticipée des taux d'intérêt, modérée par la croissance soutenue du compte de placement garanti.

Crédit à la consommation

- Offre de lignes de crédit, de prêts, de produits de protection contre les découverts et d'un large éventail de cartes de crédit Visa, dont les cartes classiques, les cartes de prestige et les cartes commerciales, ainsi que les cartes offrant des programmes de primes attrayants, comme la carte Visa TD Or Voyages et la Carte GM.
- La croissance des revenus est attribuable au relèvement des marges et des revenus découlant des frais sur les cartes et d'autres frais.
- Les volumes de prêts, à l'exclusion des cartes de crédit, ont été relativement stables, reflet de la croissance de nos portefeuilles de lignes de crédit et de prêts, contrebalancée par le retrait progressif d'un programme de financement destiné aux clients d'Insurance Company of British Columbia.
- Les pertes sur créances ont continué d'être maintenues à de faibles taux, ce qui reflète les avantages des nouveaux systèmes de gestion de crédit.
- Les volumes d'achats par carte de crédit et les soldes impayés se sont accrûs respectivement de 13 % et 7 %. La Banque a signé une entente définitive visant à impartir l'administration des produits à un leader de l'industrie des solutions de paiement par carte de crédit.
- Les objectifs clés pour 2006 sont de développer les activités de cartes de crédit et de prêts indirects, d'améliorer la rentabilité des produits de ligne de crédit non garantie, d'accroître la pénétration des produits de protection contre les découverts et d'assurer la mise en œuvre réussie de la plateforme d'administration des produits de cartes de crédit.

TABLEAU 13 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA			
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	4 342 \$	4 154 \$	4 051 \$
Provision pour pertes sur créances	373	373	460
Autres revenus	2 361	2 066	1 803
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 773	3 650	3 463
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	2 557	2 197	1 931
Charge d'impôts sur les bénéfices	855	747	689
Bénéfice net – avant l'amortissement des actifs incorporels	1 702 \$	1 450 \$	1 242 \$
Principaux volumes et ratios			
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars canadiens)	117 \$	110 \$	104 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars canadiens)	124	116	110
Profit économique (en millions de dollars canadiens)	1 038 \$	810 \$	639 \$
Rendement sur le capital investi – avant l'amortissement des actifs incorporels	23,1 %	20,4 %	18,5 %
Ratio d'efficacité – avant l'amortissement des actifs incorporels	56,3 %	58,7 %	59,2 %
Marge sur l'actif productif moyen ¹	2,96 %	3,05 %	3,25 %

¹ Y compris les actifs titrisés.

Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants

- Prestation rapide et efficace de services de dépôt, de prêt, de gestion de fonds et de placement aux propriétaires de petites entreprises au Canada par l'entremise du réseau de succursales de détail, ainsi que nos services bancaires primés BanqueNet et BanqueTel. De plus, 160 directeurs de comptes répondent aux besoins de services bancaires des entreprises agricoles par l'entremise du réseau de succursales en milieu rural.
- Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les transactions effectuées par carte de débit et de crédit, et ce dans plus de 100 000 établissements de commerce au Canada.
- En 2005, 100 conseillers auprès des petites entreprises ont été ajoutés au réseau de succursales, des personnes formées expressément pour répondre aux besoins de services bancaires des petites entreprises et de leurs propriétaires.
- Le fait de nous concentrer sur la satisfaction des besoins de ces clients a permis d'atteindre une croissance de 6 % des nouveaux comptes de dépôt nets et une croissance de 9 % des nouveaux emprunteurs chez les petites entreprises.
- La priorité en 2006 sera de continuer à faire en sorte qu'il soit plus simple, plus rapide et plus facile pour les petites entreprises clientes de traiter avec nous, et d'accroître les compétences des succursales pour aider les clients à atteindre leurs objectifs.

Services bancaires commerciaux

- Prestation d'un éventail complet de services de prêt, de dépôt, de placement et de gestion de fonds aux moyennes entreprises au Canada.
- Une amélioration des marchés de crédit et des efforts accrus de développement des affaires ont entraîné une augmentation de 4 % des volumes de prêts commerciaux en 2005 comparativement à une chute globale à l'exercice précédent.
- La croissance des dépôts commerciaux est demeurée forte à 11 %, surpassant le taux de croissance atteint en 2004. La compression des marges, bien que moins importante qu'à l'exercice précédent, s'est poursuivie en raison surtout de la préférence continue des clients pour des produits à terme à marge plus faible.
- Le profil de risque global du portefeuille d'instruments de crédit n'a augmenté que modérément et continue d'être bien à l'intérieur des limites acceptables.
- En 2005, les pertes sur créances ont continué d'être bien inférieures aux moyennes historiques. Bien que les provisions soient susceptibles d'augmenter en 2006, elles devraient continuer d'être inférieures aux moyennes cycliques.
- En 2006, les investissements se poursuivront dans les processus d'affaires et de gestion des relations dans le but d'accroître les relations, les volumes et les revenus des services bancaires commerciaux suivant la stratégie globale qui vise un rythme de croissance supérieur à la moyenne.

Groupe TD Vie

- Offre une protection d'assurance vie et d'assurance médicale à 1,8 million de clients, ainsi qu'une réassurance vie et une réassurance médicale sur le marché international.
- Chef de file en matière d'assurance en cas de maladie grave et d'assurance vie et d'assurance médicale directe au Canada. Pour sa première année complète d'existence, la protection en cas de maladie grave offerte sur les lignes de crédit a dépassé toutes les attentes et a contribué au succès de cette catégorie de produits.
- La tendance à une forte croissance se poursuit avec un accroissement des revenus de 16 % par rapport à l'exercice précédent.
- En 2006, l'accent sera mis sur la croissance soutenue des ventes et sur d'autres investissements dans la mise au point de systèmes qui nous permettront d'améliorer nos offres de produits pour de nombreuses années à venir.

TD Meloche Monnex

- Cherche à être la norme dans le secteur de l'assurance automobile et habitation des particuliers au Canada en misant sur un modèle de marketing direct unique.
- Sert des associations de diplômés universitaires, des groupements de professionnels et des groupes d'employeurs choisis, ainsi que des personnes qui sont avant tout clientes de la Banque.
- Occupe la troisième place dans le secteur de l'assurance des particuliers et est le premier assureur direct au Canada.

- Les primes se sont élevées à 1,7 milliard de dollars, en hausse de 13 % par rapport à 2004.
- Grâce à de bonnes pratiques de tarification et à une baisse du taux de sinistres, nous avons amélioré le ratio sinistres-primes qui s'est établi à 68,6 % en 2005 en regard de 72,7 % en 2004, en dépit d'un niveau plus élevé qu'à l'habitude de sinistres liés aux conditions météorologiques.
- Meilleur ratio de frais dans le secteur canadien de l'assurance de personnes.
- L'intégration des activités d'assurance acquises de Liberté Mutuelle est pratiquement terminée.
- Afin de maintenir des marges moyennes supérieures à celles de l'industrie, les grandes priorités seront de maintenir la croissance dans les secteurs des assurances collectives et individuelles, de perfectionner les outils de technologie de l'information et les systèmes d'exploitation, et d'améliorer les processus d'affaires.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie canadienne devrait soutenir les activités du secteur des services bancaires personnels et commerciaux en 2006. Des marchés du travail solides laissent présager une plus forte croissance du revenu des particuliers au cours de l'année qui vient, même si l'on s'attend à un ralentissement sur les marchés de l'habitation et à des dépenses de consommation tempérées pour les articles à prix élevé, ce qui aura pour effet de freiner la demande de prêts hypothécaires et personnels. Une hausse des taux ne devrait pas suffire à causer un recul brutal des dépenses de consommation. Les entreprises s'ajustent à un dollar canadien plus fort et à des prix de l'énergie élevés. Les exportateurs auront aussi un autre obstacle à surmonter si l'économie américaine commence à ralentir. La demande d'emprunts devrait être soutenue par le besoin d'investir dans des actifs pour stimuler la compétitivité, et un ralentissement de la croissance des bénéfices risque d'atténuer la capacité des sociétés de se financer à même les fonds autogénérés.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2006

Pour les produits bancaires tant personnels que commerciaux, les perspectives de croissance des revenus demeurent solides, les nouvelles initiatives de commercialisation, les ouvertures de succursales, notre leadership en matière de satisfaction de la clientèle et notre capacité de vente accrue visent à la fois à attirer de nouveaux clients et à accroître les affaires auprès de la clientèle existante. Le volume des activités d'assurance devrait demeurer solide. Cependant, la croissance des revenus sera modérée par des réductions des taux de prime. Les faibles taux des provisions pour pertes sur les prêts aux particuliers devraient se maintenir, tandis que les provisions pour pertes sur les prêts commerciaux vont vraisemblablement s'accroître de façon modérée dans l'avenir. D'autres investissements dans la mise au point de systèmes et l'infrastructure, ainsi que des efforts de commercialisation accrus entraîneront une nouvelle hausse des frais. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada demeurent déterminés à assurer une croissance à deux chiffres des bénéfices de façon continue au fil du temps. Les grandes priorités pour 2006 sont les suivantes :

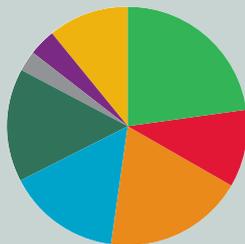
- **Faire des clients la priorité numéro un pour tous les employés et dépasser les attentes en matière de résolution de plaintes des clients.**
- **Soutenir le perfectionnement professionnel en améliorant la formation, le coaching et le leadership, améliorer le recrutement et l'orientation et mieux refléter les diverses collectivités que nous servons.**
- **Établir des relations avec un plus grand nombre de Canadiens et approfondir les relations avec nos clients existants.**
- **Continuer de réduire la complexité des processus d'affaires et accroître les niveaux de productivité.**
- **Demeurer le chef de file de l'industrie dans le domaine de l'assurance directe par l'entremise de TD Meloche Monnex et TD Assurance.**
- **Continuer de développer les secteurs sous-exploités.**

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

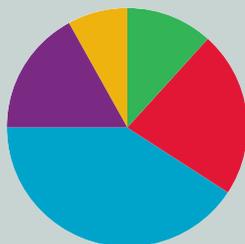
Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre, sous la bannière TD Banknorth, une gamme complète de produits et de services bancaires, dont les services aux commerçants, les services aux particuliers, la gestion de patrimoine et les services d'organisme assureur.

REVENUS ET ACTIFS



Revenus

(en millions de dollars canadiens)	2005
● Prêts liés au secteur immobilier commercial	299 \$
● Prêts hypothécaires à l'habitation	136
● Crédit à la consommation (comprenant les prêts domiciliaires)	248
● Prêts commerciaux	196
● Trésorerie / siège social	199
● Assurances	38
● Gestion de patrimoine	45
● Frais liés aux chèques et frais bancaires	141
Déduire : Tranche des intérêts débiteurs non répartis	(298)
Total	1 004 \$



Actifs¹

(en millions de dollars canadiens)	2005
● Prêts hypothécaires résidentiels	3 632 \$
● Prêts à la consommation	6 984
● Prêts aux entreprises et aux gouvernements	12 555
● Compte de placement – valeurs mobilières	5 263
● Autres actifs	2 425
Total	30 859 \$

¹ Exclusion faite des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels.



POINTS SAILLANTS

- Le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels a atteint 158 millions de dollars pour la période de sept mois allant du 1^{er} mars 2005 au 30 septembre 2005.
- Pour la période allant du 1^{er} mars 2005 au 30 septembre 2005, le total des prêts et le total des dépôts se sont élevés en moyenne à respectivement 24 milliards de dollars et 27 milliards de dollars et la marge sur l'actif productif moyen s'est établie 4,11 %.
- Le rendement sur le capital investi annualisé avant l'amortissement des actifs incorporels a été de 5,4 %.
- Qualité des actifs solide et durable.
- Acquisition des droits sur le nom du stade TD Banknorth Garden, port d'attache de l'équipe des Bruins de Boston et de celle des Celtics de Boston.

ENJEUX DE 2005

- Compression des marges engendrée par la montée des taux d'intérêt à court terme et l'aplatissement continu de la courbe des rendements.
- Décélération de la croissance des prêts commerciaux.

PROFIL DU SECTEUR

Le marché des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentiel pour tous les volets de nos activités. La Banque subit une concurrence féroce des autres banques et d'autres institutions financières, notamment les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers comme les fonds du marché monétaire, les sociétés de courtage, les sociétés de crédit à la consommation et les compagnies d'assurances. TD Banknorth est l'une des plus grandes institutions financières du nord-est des États-Unis, mais les banques et les institutions financières avec qui elle rivalise possèdent des réseaux de succursales beaucoup plus importants, des gammes de services bancaires commerciaux plus étendues et des ressources plus considérables. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'utilisation de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'expansion des activités rémunérées à la commission et le contrôle efficace des coûts d'exploitation.

STRATÉGIE GLOBALE

- Fournir des services de qualité supérieure aux clients par l'intermédiaire de tous les canaux.
- Regrouper diverses marques sous la bannière TD Banknorth.
- Axer la croissance bancaire interne sur les principaux comptes-chèques, les prêts commerciaux et les prêts aux petites entreprises.
- Poursuivre la croissance des services de gestion de patrimoine, des services de planification de placements et des services d'organisme assureur.
- Maintenir la grande qualité des actifs et la gestion rigoureuse des frais.
- Poursuivre la stratégie d'acquisition en Nouvelle-Angleterre et dans d'autres créneaux sur le marché américain.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Pour la période de sept mois allant du 1^{er} mars 2005 au 30 septembre 2005, le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'est établi à 158 millions de dollars, le rendement sur le capital investi annualisé avant l'amortissement des actifs incorporels a été de 5,4 % et la perte économique avant l'amortissement des actifs incorporels s'est élevée à 105 millions de dollars.

Les revenus ont totalisé 1,0 milliard de dollars. La marge sur l'actif productif moyen a atteint 4,11 %, favorisée par l'assainissement du bilan en février 2005. La croissance des prêts à la consommation a été vigoureuse, tandis que celle des prêts commerciaux a ralenti vers la fin de l'exercice. En outre, les prêts hypothécaires résidentiels ont reculé.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 4 millions de dollars, dénotant la grande qualité durable des actifs.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels se sont établis à 549 millions de dollars et comprennent des imputations de 10 millions de dollars découlant de la fusion. Le nombre moyen de postes ETP a été d'environ 7 284. Le ratio d'efficience avant l'amortissement des actifs incorporels a atteint 54,7 %.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires à la collectivité

Le volet des services bancaires à la collectivité offre une gamme complète de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux organismes gouvernementaux par l'intermédiaire de succursales, de services bancaires par téléphone et de services bancaires par Internet. Les produits et les services comprennent les prêts et les services de prêts au secteur de l'immobilier commercial, aux entreprises commerciales, au secteur de l'immobilier résidentiel et aux consommateurs ainsi qu'une gamme complète de produits de dépôt aux particuliers, aux entreprises et aux organismes gouvernementaux, notamment les comptes-chèques, les comptes d'épargne, les produits du marché monétaire, les placements à terme, les services aux commerçants et les produits de gestion de trésorerie conçus pour répondre aux besoins des clients.

Les revenus bruts du volet des services bancaires à la collectivité, qui englobent la plupart des revenus de TD Banknorth, ont totalisé 1,0 milliard de dollars, sur un volume moyen de prêts de 24 milliards de dollars et un volume moyen de dépôts de 27 milliards de dollars, pour la période de sept mois terminée le 30 septembre 2005. La marge d'intérêt nette de 4,11 %, des frais liés aux chèques et des frais bancaires importants ainsi que la grande qualité durable des actifs sont des facteurs de rendement.

Gestion de patrimoine et services de conseil en placement

Le volet de gestion de patrimoine offre des services de conseil en gestion de patrimoine, de gestion de placements et de conseil en placement aux particuliers et aux entreprises. Les revenus du volet de gestion de patrimoine se sont élevés à 45 millions de dollars pour les sept mois terminés le 30 septembre 2005. Ce volet avait des actifs gérés totalisant 15,9 milliards de dollars au 30 septembre 2005 qui se composaient de placements discrétionnaires et confiés en garde.

Organisme assureur

Le volet des services d'organisme assureur fournit des produits et des services d'assurance aux particuliers et aux entreprises touchant l'assurance habitation, l'assurance automobile, l'assurance de dommages aux particuliers et les avantages sociaux. Il est l'un des organismes assureurs les plus importants dans le nord-est des États-Unis.

Les revenus du volet des services d'organisme assureur, surtout composés de commissions sur les ventes de produits d'assurance, ont totalisé 38 millions de dollars pour les sept mois terminés le 30 septembre 2005.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- L'économie américaine, dont celle du nord-est des États-Unis, devrait afficher une croissance économique solide en 2006, mais le rythme de croissance devrait ralentir au cours de l'année. Toutefois, après deux ans de croissance supérieure à la moyenne nationale, la croissance de la Nouvelle-Angleterre devrait probablement lui être inférieure l'an prochain.
- Même si le taux d'emploi augmentera modérément, la croissance du revenu des ménages devrait s'accélérer l'an prochain et celle des épargnes, augmenter. Contrairement à ces dernières années, la croissance des bénéfices des sociétés devrait glisser sous les deux chiffres, mais elle devrait être positive. Ces tendances devraient favoriser la croissance des dépôts.
- La croissance des prêts commerciaux pourrait être atténuée par une politique monétaire moins incitative. Même si les taux à court terme auront décollé sensiblement de leur creux de 1 %, le sommet des taux devrait être inférieur aux sommets historiques. L'accroissement des coûts d'emprunt à long terme devrait être modeste. En outre, les investissements importants et la décélération de la croissance des bénéfices des sociétés pourraient raviver la demande de prêts commerciaux.
- La croissance des prêts aux particuliers pourrait être atténuée par un ralentissement possible du marché de l'habitation aux États-Unis. Ces dernières années, l'enrichissement créé par l'essor des marchés de l'immobilier a catalysé les dépenses de consommation. Toutefois, les

tendances récentes ne pourront pas se maintenir, et les dépenses des ménages américains cesseront de croître si le marché de l'habitation régresse. Même si l'augmentation annuelle du prix des maisons ralentissait pour avoisiner le taux de l'inflation, la croissance des dépenses de consommation devrait se résorber. Les achats de biens coûteux tels les meubles, les électroménagers et les automobiles sont très vulnérables et pourraient atténuer la croissance des prêts aux particuliers.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2006

Nous nous appuyons sur nos forces pour offrir à nos clients des prestations de qualité supérieure et pour prendre des décisions en temps opportun à l'échelle locale. Les perspectives de croissance interne sont modestes pour 2006. Les marges d'intérêt nettes pourraient être stagnantes jusqu'à ce que la courbe des rendements remonte. Les provisions pour pertes sur créances sont à des bas records et devraient augmenter. Les revenus tirés des commissions et les frais d'exploitation, excluant les acquisitions dans les deux cas, devraient croître modérément. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a pour but d'atteindre une croissance continue et durable de ses bénéfices avec le temps. Les grandes priorités pour 2006 sont les suivantes :

- Terminer les opérations d'acquisition en cours et effectuer une intégration en douceur de Hudson United Bancorp au sein de TD Banknorth et achever la transition de tous les points de service de Hudson United Bancorp à la nouvelle bannière.
- Atteindre la croissance prévue des revenus et les cibles de compression des coûts relatifs à l'acquisition de Hudson United Bancorp.
- Stimuler la croissance des prêts commerciaux et des dépôts principaux tout en conservant la grande qualité durable des actifs et en maintenant des prix concurrentiels.
- Continuer d'offrir aux clients un service supérieur à leurs attentes.
- Poursuivre l'amélioration du ratio d'efficacité.

TABLEAU 14 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens)	2005
Revenu d'intérêts net	705 \$
Provision pour pertes sur créances	4
Autres revenus	299
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	549
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	451
Charge d'impôts sur les bénéfices	161
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	132
Bénéfice net – avant l'amortissement des actifs incorporels	158 \$
Principaux volumes et ratios	
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars canadiens)	24 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars canadiens)	27 \$
Perte économique (en millions de dollars canadiens)	(105) \$
Rendement sur le capital investi – avant l'amortissement des actifs incorporels	5,4 %
Ratio d'efficacité – avant l'amortissement des actifs incorporels	54,7 %
Marge sur l'actif productif moyen	4,11 %

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

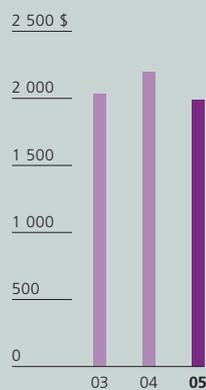
Services bancaires en gros

Les Services bancaires en gros servent une clientèle diversifiée constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde.

1 988 \$

(en millions de dollars canadiens)

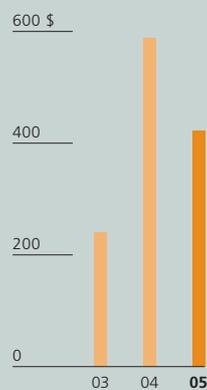
Total des revenus



422 \$

(en millions de dollars canadiens)

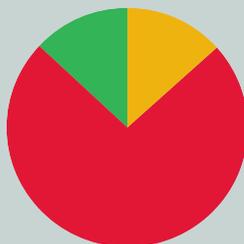
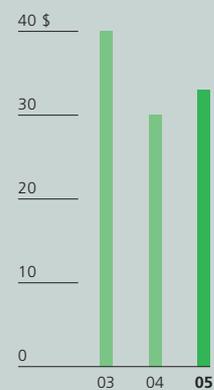
Bénéfice net



33 \$

(en milliards de dollars canadiens)

Actifs pondérés en fonction des risques



Revenus

(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
● Services bancaires aux grandes entreprises	266 \$	303 \$	335 \$
● Services bancaires de placement et marchés financiers	1 467	1 594	1 552
● Placements en actions	255	299	149
Total	1 988 \$	2 196 \$	2 036 \$



POINTS SAILLANTS

- La franchise canadienne a dégagé de solides résultats en partie induits par une part de marché accrue dans des secteurs comme celui de la négociation en bloc pour lequel Valeurs Mobilières TD s'est classée au premier rang du secteur cette année.
- Les activités de restructuration amorcées en 2005 ont amélioré le profil des risques de marché et d'exploitation, ce qui devrait entraîner une hausse de la rentabilité au cours des prochains exercices.
- L'utilisation efficace du crédit a été maintenue en mettant l'accent sur la rentabilité de la relation avec le client.
- Le profil du risque de crédit est resté bas.

ENJEUX DE 2005

- Les activités de restructuration dans le secteur mondial des produits structurés ont eu une incidence défavorable sur le bénéfice.
- Les portefeuilles de placements en actions ont produit des résultats plus faibles qu'en 2004.
- Compression des coûts annualisés sans compromettre la bonne marche des affaires et l'excellence opérationnelle.
- Contraction des marges sur les prêts.

PROFIL DU SECTEUR

Au Canada, les services bancaires en gros forment un secteur parvenu à maturité où se livre une vive concurrence entre les banques canadiennes, les grandes banques d'affaires mondiales et, dans une moindre mesure, des banques et des courtiers en valeurs à petit créneau. Pour tenir tête à la concurrence, il faut offrir des ensembles de solutions et de produits, dont l'élément crédit se révèle souvent le cœur de la relation avec le client. En outre, il faut mettre des compétences internationales au service des sociétés canadiennes dont le rayon d'action est mondial. Nous voyons des possibilités de plus en plus nombreuses pour une banque de gros qui a, tant pour ses produits que pour ses stratégies régionales, des solutions et des idées innovatrices.

STRATÉGIE GLOBALE

- Fournir une gamme complète de services sur les marchés financiers pour la clientèle actuelle et en croissance au Canada des Services bancaires en gros, en visant à se classer parmi les trois premières banques au chapitre des relations au Canada.
- Maintenir une solide plateforme de transaction internationale et des activités mondiales en appui à notre stratégie nationale.
- Utiliser le crédit de façon sélective pour optimiser les relations clients très lucratives.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net s'est établi à 422 millions de dollars en 2005, en baisse de 166 millions de dollars par rapport aux 588 millions de dollars en 2004. Le bénéfice net inclut l'effet des coûts de restructuration de 43 millions de dollars de même que les pertes liées à la réduction de la valeur estimative et à la sortie de certains portefeuilles de dérivés structurés dont l'incidence a été de 153 millions de dollars. Le rendement sur le capital investi pour 2005 s'est établi à 17 %, contre 25 % pour l'exercice antérieur. Le profit économique pour l'exercice s'est élevé à 100 millions de dollars en comparaison de 278 millions de dollars en 2004.

Les revenus des Services bancaires en gros sont surtout tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services bancaires de placement, des placements et des services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus pour l'exercice ont atteint 1 988 millions de dollars, contre 2 196 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services bancaires de placement, qui comprennent les services de consultation, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, ont baissé par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des pertes de 153 millions de dollars liées à la réduction de la valeur estimative et à la sortie de certains portefeuilles de dérivés structurés. Compte non tenu de ces éléments, les revenus ont légèrement augmenté en raison de la croissance importante des revenus tirés des prises fermes d'actions et de la facilitation de placements en actions qui a été en partie contrebalancée par un repli des revenus de négociation tirés des portefeuilles d'actions, d'instruments de crédit et de titres portant intérêt. Les revenus tirés des portefeuilles de placements en actions ont baissé alors que les gains accrus réalisés sur les opérations portant sur des titres de capitaux propres ont été pratiquement annulés par la baisse des revenus d'intérêts, de dividendes et autres. Les revenus tirés des prêts ont diminué sous l'effet de la pression exercée sur les marges par la forte demande d'actifs de la part des investisseurs comparativement aux besoins d'emprunt des grandes sociétés.

Les provisions pour pertes sur créances se sont élevées à 52 millions de dollars pour 2005, en hausse de 11 millions de dollars en regard de 41 millions de dollars pour 2004. Les provisions pour pertes sur créances du secteur Services bancaires en gros englobent les provisions pour prêts douteux et les coûts de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection de crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances de 52 millions de dollars ne se rapporte qu'aux coûts de la protection de crédit. La qualité du crédit du portefeuille demeure élevée, car les Services bancaires en gros n'ont subi aucune perte sur créances dans le principal portefeuille de prêts.

Les Services bancaires en gros détiennent une protection de crédit de 3,2 milliards de dollars à l'égard du portefeuille de prêts, soit une baisse de 1,3 milliard de dollars depuis la fin de l'exercice précédent. Les Services bancaires en gros continuent à gérer de façon proactive leur risque de crédit par la gestion active du portefeuille de protection de crédit.

Les actifs pondérés en fonction des risques des Services bancaires en gros se sont établis à 33 milliards de dollars pour l'exercice, soit une augmentation de 3 milliards de dollars par rapport à 2004. Cette augmentation s'explique essentiellement par un accroissement des risques auxquels est exposé le portefeuille de prêts.

Les frais ont atteint 1 325 millions de dollars, contre 1 289 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à une imputation pour restructuration de 43 millions de dollars alors qu'en 2004, il y avait eu une reprise de provision pour restructuration de 7 millions de dollars. La variation sous-jacente des frais, avant l'incidence des coûts de restructuration, est une diminution de 14 millions de dollars. Celle-ci tient surtout à la baisse de la charge de rémunération variable, sous l'effet d'un repli des rendements sur les marchés financiers, en partie contrebalancée par les frais d'exploitation plus élevés engagés pour les améliorations de l'infrastructure.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux grandes entreprises

• Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux entreprises, le financement des activités de négociation et les activités connexes, ont diminué de 12 %, passant de 303 millions de dollars en 2004 à 266 millions de dollars en 2005. Cette diminution tient surtout à la baisse des revenus tirés des activités de prêts. Les revenus de prêts ont baissé en raison de la compression des marges sur les prêts.

Services bancaires de placement et marchés financiers

• Les revenus tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers ont baissé de 8 % pour s'établir à 1 467 millions de dollars en 2005 alors qu'ils avaient atteint 1 594 millions de dollars en 2004. Les revenus tirés des marchés financiers comprennent l'incidence des pertes de 153 millions de dollars liées à la réduction de la valeur estimative et à la sortie de certains portefeuilles de dérivés structurés, dont il est fait mention plus haut. Compte non tenu de ces éléments, les revenus ont progressé de 2 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète une croissance des revenus tirés des services bancaires de placement, des prises fermes et de la facilitation de placements en actions attribuable au redressement du marché et à un gain de part du marché, Valeurs Mobilières TD ayant atteint le premier rang du marché en 2005 au chapitre de la négociation en bloc. Ces gains ont été en partie annulés par la baisse des revenus de négociation tirés de nos portefeuilles de titres structurés, de titres portant intérêt et d'instruments de crédit, ces portefeuilles ayant subi les piètres conditions du marché.

Placements en actions

• Les portefeuilles de placements en actions, formés d'actions de sociétés ouvertes et fermées, ont produit de moins bons résultats globaux en 2005, soit des revenus en baisse de 15 % par rapport aux résultats très solides de 2004, passant de 299 millions de dollars à 255 millions de dollars. Ces résultats sont attribuables aux intérêts et aux dividendes moindres, en partie compensés par une hausse des gains sur les placements en valeurs mobilières. Bien que les revenus aient fléchi en 2005, les gains latents dans les portefeuilles ont augmenté de 332 millions de dollars pour s'établir à 750 millions de dollars.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- En 2006, la croissance de la demande de services bancaires en gros devrait être modérée.
- Malgré le resserrement de la politique monétaire, la faiblesse continue des taux obligataires et les marges relativement serrées des prêts aux grandes entreprises devraient continuer à encourager l'emprunt.

- Les investissements des sociétés devraient être un important moteur de la croissance économique pour l'année qui vient, et être favorable aux services bancaires de placement, aux activités sur les marchés des titres de créance, aux titres institutionnels et aux capitaux propres privés.
- La croissance persistante des bénéfices des sociétés devrait aussi avoir un effet bénéfique sur la confiance des entreprises, et un ralentissement sous les 10 % de la croissance annuelle des bénéfices pourrait rendre plus difficile pour certaines entreprises le financement de leurs dépenses au moyen de leurs propres flux de trésorerie.
- La demande de services de change devrait rester forte. Le dollar américain perdra sans doute de sa valeur à cause du lourd déficit du compte courant des États-Unis, et on s'attend à ce que le billet vert pâtisse des signes de ralentissement de l'expansion économique américaine par suite d'un repli des marchés de l'habitation.
- Cette perspective présage une nouvelle volatilité pour le dollar canadien et une appréciation par rapport au dollar américain, surtout au début de 2006. Toutefois, les gains de valeur de la devise pourraient être éphémères puisqu'un futur ralentissement aux États-Unis pourrait faire chuter les prix des produits de base, et rendre ainsi la monnaie canadienne moins intéressante pour le marché mondial. Quoi qu'il en soit, la baisse du dollar canadien devrait être modeste et son cours devrait se maintenir bien au-dessus de 0,80 \$ US.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2006

Les marchés des actions ont été vigoureux en 2005 et nos activités canadiennes ont tiré parti de cette conjoncture. Les Services bancaires en gros sont confiants que cet élan se maintiendra en 2006. Les principales priorités pour 2006 sont les suivantes :

- **Achever la restructuration des activités du secteur mondial des produits structurés, y compris le rajustement de la structure de coûts.**
- **Continuer d'accroître la part de marché des activités canadiennes.**
- **Dégager un rendement sur le capital investi ciblé de 15 % à 22 %.**

En 2006, les Services bancaires en gros continueront à mettre l'accent sur la croissance et la mise en valeur des relations avec les clients au Canada, en élargissant leur gamme de produits et de services et en visant l'excellence opérationnelle. Ce secteur devrait dégager un solide rendement sur le capital investi en 2006 tout en réduisant considérablement son profil de risque.

TABLEAU 15 SERVICES BANCAIRES EN GROS

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	977 \$	1 581 \$	1 335 \$
Provision pour pertes sur créances	52	41	15
Autres revenus	1 011	615	701
Frais autres que d'intérêts	1 325	1 289	1 689
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	611	866	332
Charge d'impôts sur les bénéfices	189	278	92
Bénéfice net	422 \$	588 \$	240 \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	33 \$	30 \$	40 \$
Profit (perte) économique (en millions de dollars canadiens)	100 \$	278 \$	(125) \$
Rendement sur le capital investi	17,0 %	24,7 %	8,6 %
Ratio d'efficience	66,6 %	58,7 %	83,0 %

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

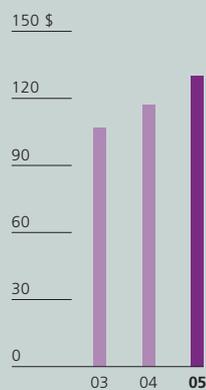
Gestion de patrimoine

Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits et services de placement sous différentes marques à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier.

130 \$

(en milliards de dollars canadiens)

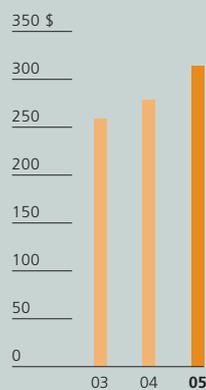
Actifs gérés¹



314 \$

(en milliards de dollars canadiens)

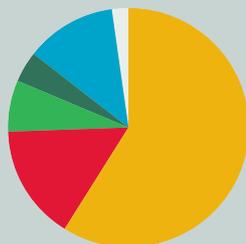
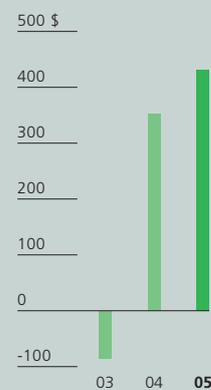
Actifs administrés²



432 \$

(en millions de dollars canadiens)

Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels



Revenus³

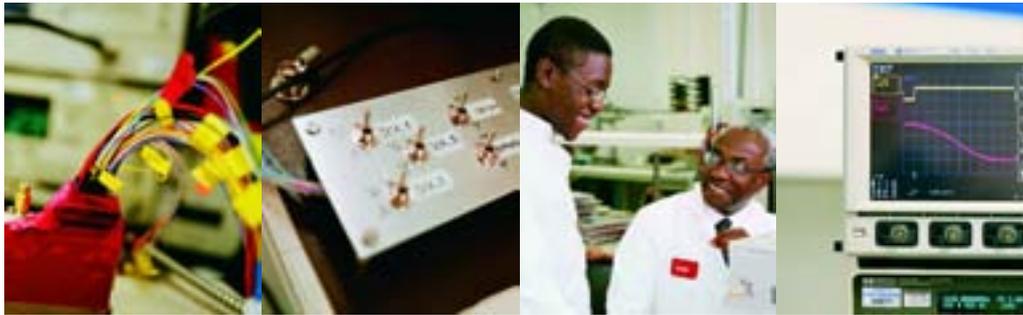
(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
● Courtage à escompte	1 621 \$	1 611 \$	1 456 \$
● Fonds communs de placement	427	381	326
● Groupe Services aux clients privés	187	167	151
● Gestion de placements	117	103	102
● Conseils de placement privés	333	291	241
○ Planification financière	61	37	18
Total	2 746 \$	2 590 \$	2 294 \$

¹ Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

² Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

³ Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.



POINTS SAILLANTS

- Les actifs administrés de Gestion de patrimoine ont augmenté de 35 milliards de dollars ou 13 % par rapport à 2004 en raison de l'accroissement des nouveaux actifs nets conjugué à la croissance du marché. Les actifs gérés ont augmenté de 14 milliards de dollars ou 12 % par rapport à l'exercice précédent par suite de l'accroissement des nouveaux actifs nets et de la hausse du marché.
- L'investissement de 2004 dans des créneaux sous-exploités a commencé à porter ses fruits en 2005, la rentabilité de ces créneaux étant en forte croissance.
- Notre objectif d'ajout net de 125 nouveaux conseillers pour la clientèle a été dépassé.
- Fonds Mutuels TD a connu son meilleur exercice grâce à des ventes de fonds nettes de 4,1 milliards de dollars, y compris une hausse des ventes aux courtiers externes de 73 %.
- Les activités de courtage à escompte s'étendent grâce au projet de vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade Holding. L'opération est assujettie à l'approbation des actionnaires et des autorités de réglementation et devrait être conclue au début de 2006.

ENJEUX DE 2005

- La concurrence sur les prix, surtout aux États-Unis, continue à se faire ressentir sur les revenus de commission.
- De manière générale, les marchés canadiens se sont améliorés en 2005, les marchés américains restent difficiles, ce qui se répercute sur la moyenne quotidienne des opérations qui a reculé de 3 %, soit de 108 000 en 2004 à 105 000 en 2005.
- Le raffermissement du dollar canadien a eu une incidence défavorable sur les résultats de TD Waterhouse U.S.A. et a réduit les revenus de commission tirés des opérations américaines pour les activités canadiennes de courtage à escompte.

PROFIL DU SECTEUR

Le secteur de la gestion de patrimoine en Amérique du Nord est vaste, diversifié et très concurrentiel. La rentabilité est tributaire de la concurrence sur les prix, de la capacité d'attraction et de rétention des actifs des clients et de la volatilité du marché. La gestion des coûts est un facteur de succès critique pour le secteur, où la vague de regroupements se poursuit. Les principaux événements survenus en 2005 sont les suivants :

- Le secteur a tiré parti d'une solide croissance des ventes de fonds communs de placement à long terme.
- Aux États-Unis, les revenus tirés du courtage à escompte ont été freinés par une concurrence féroce sur les prix.
- Au Canada, la vigueur du secteur pétrolier et les fiducies de revenu ont constitué les facteurs de croissance des marchés canadiens et des activités de négociation correspondantes.

STRATÉGIE GLOBALE

- Développer une organisation intégrée de collecte d'actifs axée sur les clients.
- Poursuivre l'exploitation des créneaux sous-exploités à un taux de croissance supérieur à la moyenne.

- Rester centrés sur les activités de planification financière et de conseils de placement privés.
- Promouvoir les volets Patrimoine de TD Waterhouse et de Fonds Mutuels TD comme des services de conseils supérieurs, dignes de la confiance des clients pour leurs placements.
- Concevoir une suite de produits, de services et de solutions de classe mondiale pouvant combler les besoins de chaque segment de clientèle.
- Renforcer la technologie pour améliorer l'architecture des systèmes de service à la clientèle et pour hausser l'efficacité opérationnelle.
- Miser sur la solide relation tissée avec les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada afin que les clients recommandés par ces derniers soient servis par le meilleur canal de distribution possible de Gestion de patrimoine.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels de Gestion de patrimoine a été de 432 millions de dollars pour 2005, en regard de 352 millions de dollars en 2004, soit une augmentation de 23 % attribuable à la croissance de toutes les activités du secteur. Le rendement sur le capital investi avant l'amortissement des actifs incorporels a atteint 16 % pour l'exercice, contre 13 % en 2004. Le profit économique pour 2005 s'est établi à 116 millions de dollars, une amélioration de 91 millions de dollars par rapport à 2004.

Le total des revenus a grimpé de 156 millions de dollars par rapport à 2004, passant à 2 746 millions de dollars, du fait d'une forte croissance des activités de conseil et de gestion des actifs. Dans le volet des fonds communs de placement, les frais de gestion ont progressé parallèlement à la croissance de 20 % des actifs et du fait que la composition du portefeuille est désormais axée sur des catégories de fonds qui produisent un revenu plus élevé, tandis que l'accroissement des actifs administrés a permis de dégager de meilleurs résultats du côté de la planification financière et des conseils de placement privés. Les revenus tirés du courtage à escompte ont été marqués par le recul de 3 % des volumes de négociation et par l'incidence négative du taux de change sur les résultats américains. Ces facteurs ont été compensés par la croissance du revenu d'intérêts net qu'ont entraînée les volumes de prêts sur marge plus élevés et les écarts de taux accrus sur les dépôts.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont été de 2 083 millions de dollars en 2005, en hausse de 36 millions de dollars par rapport à 2004. Les paiements plus élevés de commissions de suivi aux vendeurs de fonds communs de placement de la Banque et l'augmentation de la rémunération de l'effectif de vente de conseils de placement privés et de planification financière, ont été en partie neutralisés par les économies découlant du contrôle des coûts dans tous les secteurs d'activité et par l'incidence de la hausse du dollar canadien sur les frais.

Les actifs gérés de 130 milliards de dollars au 31 octobre 2005 marquent une augmentation de 14 milliards de dollars ou 12 % par rapport au 31 octobre 2004 attribuable aux fortes ventes de fonds communs de placement et à l'accroissement des actifs institutionnels. L'incidence de la croissance du marché sur les actifs gérés a été d'environ 3 %. Les actifs administrés totalisaient 314 milliards de dollars à la clôture de l'exercice, soit 35 milliards de dollars ou 13 % de plus qu'au 31 octobre 2004, étant donné l'ajout de nouveaux actifs pour le courtage à escompte, les conseils de placement privés et la planification financière et compte tenu de la croissance du marché de quelque 4 %.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Courtage à escompte TD Waterhouse

- Un des chefs de file du courtage autogéré, servant des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.
- Les activités ont continué à être minées par des volumes d'opérations qui ont reculé de 3 % par rapport à 2004.
- Les revenus ont augmenté de 10 millions de dollars, étant donné que la hausse du revenu d'intérêts net sur des soldes de dépôts plus élevés et la hausse des revenus sur la marge excédentaire ont plus que compensé l'incidence sur les revenus du recul des volumes d'opérations, de la baisse des commissions par opération et des répercussions sur les résultats américains de l'appréciation du dollar canadien. La baisse des commissions par opération s'explique par la vive concurrence sur les prix aux États-Unis et les commissions par opération réduites sur les opérations conclues aux États-Unis par les services canadiens de courtage à escompte.
- Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont diminué de 49 millions de dollars surtout grâce au contrôle des coûts exercé du fait du recul des volumes, alors que la hausse des frais de commercialisation et les coûts liés à la fermeture de centres d'appels aux États-Unis ont contrebalancé en partie l'incidence du change sur les résultats américains.

Gestion de Placements TD

- Fonds Mutuels TD est la sixième famille de fonds communs de placement en importance du Canada. Elle gère 42 milliards de dollars d'actifs au 31 octobre 2005, soit un bond de 20 % par rapport à 2004 qui a entraîné des bénéfiques records pour l'exercice. La croissance de 12 % des revenus découle de ce bond des actifs, contrebalancé par les commissions de suivi payées aux contreparties internes de gestion de patrimoine. La hausse de 21 millions de dollars des frais avant l'amortissement des actifs incorporels s'explique également par l'accroissement des actifs étant donné que les commissions de suivi payées aux vendeurs de la Banque et aux vendeurs externes de fonds offerts par la Banque ont augmenté par rapport à 2004. Pour le troisième exercice consécutif, Fonds Mutuels TD s'est classée deuxième du secteur, ses ventes à long terme s'établissant à 5,0 milliards de dollars.
- Services d'Investissement TD Inc. est l'un des principaux gestionnaires quantitatifs du pays. Ses services englobent la gestion de placements pour les caisses de retraite, les sociétés, les institutions, les fonds de dotation et les fondations. Les actifs gérés ont augmenté de 12 % par rapport à 2004. Les revenus ont progressé de 14 % étant donné que la croissance des actifs a entraîné une hausse des frais de gestion.

Services de conseil

- Services aux clients privés TD Waterhouse chapeaute les services fiduciaires, les services bancaires privés et la gestion privée. La croissance des actifs confiés par les clients explique la hausse de 12 % ou 20 millions de dollars des revenus par rapport à l'exercice précédent. Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels sont restés stables en raison de l'effet compensatoire exercé par la montée des frais attribuable à la croissance des actifs et par les coûts engagés en 2004 pour relancer les services aux clients privés sous la bannière TD Waterhouse.
- Conseils de placement privés TD Waterhouse offre des services de courtage traditionnel à des clients de détail partout au Canada. En 2005, les actifs administrés n'ont cessé de croître, si bien que les revenus ont augmenté de 42 millions de dollars. Quant aux frais avant l'amortissement des actifs incorporels, ils ont augmenté de 14 % étant donné que la croissance des revenus de commission a bonifié la rémunération des conseillers en placement.

- Planification financière TD Waterhouse continue à recruter activement des conseillers pour rencontrer sa clientèle, ayant déjà élargi son effectif de planificateurs de 21 % en 2005, alors que les actifs administrés ont grimpé de 66 %. Tandis que les revenus ont progressé de 24 millions de dollars en 2005, les frais ont crû de 17 millions de dollars puisque l'effectif de planificateurs financiers s'est élargi constamment.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- La conjoncture économique devrait continuer à être favorable pour Gestion de patrimoine en 2006. La hausse du revenu disponible des particuliers et les faibles taux de chômage devraient stimuler les activités de placement.
- Le rendement des titres du marché monétaire s'améliorera vraisemblablement si la Banque du Canada annonce des hausses de taux à la fin de 2005 et au début de 2006.
- Les taux des obligations devraient monter avec le resserrement de la politique monétaire, mais ils devraient baisser si la croissance économique faiblissait à la fin de 2006.
- La volatilité des taux de change persistera, surtout en ce qui a trait au dollar américain, ce qui pourrait avoir une incidence sur les stratégies de placement.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2006

Les perspectives sont positives pour une croissance des revenus continue en 2006 alors que nous restons centrés sur la diversification des sources de revenus de Gestion de patrimoine. Les principales priorités pour 2006 sont les suivantes :

- Conclure avec succès l'opération TD Ameritrade et l'intégration de celle-ci, y compris la réalisation des synergies prévues pour le prochain exercice sur le plan des revenus et des frais.
- Améliorer la croissance des actifs confiés par de nouveaux clients de Gestion de patrimoine en élargissant l'effectif de conseillers qui rencontrent les clients, à la fois en recrutant de façon audacieuse et en instaurant des programmes de formation pour les conseillers, qu'ils soient nouveaux ou aguerris.
- Accroître le volume d'affaires que nous confient les clients actuels en offrant des produits, des services et des solutions améliorés ou nouveaux.
- Lancer une plateforme pour les investisseurs actifs au Canada en ciblant les clients assidus des services de courtage à escompte de Gestion de patrimoine.
- Maintenir un écart positif entre la croissance des revenus et celle des frais par une rigoureuse gestion des coûts, assortie d'un investissement dans la technologie et l'élimination de fonctions et de processus redondants.
- Mettre l'accent sur la croissance de créneaux dont les revenus sont plus stables, en ciblant les revenus d'honoraires et le revenu d'intérêts net.

TABLEAU 16	GESTION DE PATRIMOINE		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	643 \$	492 \$	421 \$
Autres revenus	2 103	2 098	1 873
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	2 083	2 047	2 234
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfiques	663	543	60
Charge d'impôts sur les bénéfiques	231	191	145
Bénéfice net (perte nette) – avant l'amortissement des actifs incorporels	432 \$	352 \$	(85) \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	314 \$	279 \$	259 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	130	117	107
Profit (perte) économique (en millions de dollars canadiens)	116 \$	25 \$	(476) \$
Rendement sur le capital investi – avant l'amortissement des actifs incorporels	16,4 %	13,0 %	(3,6) %
Ratio d'efficacité – avant l'amortissement des actifs incorporels	75,9 %	79,0 %	97,4 %
Nombre moyen d'opérations par jour (en milliers)	105	108	98

Siège social

Le secteur Siège social comprend les activités rattachées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination des rajustements selon l'équivalence fiscale, les économies fiscales au niveau de la Banque et les revenus, frais et impôts résiduels non répartis.

Pour l'exercice 2005, le secteur Siège social a constaté une perte nette de 131 millions de dollars. Une charge fiscale de 163 millions de dollars a été imputée relativement à la restructuration de TD Waterhouse qui précède l'opération avec Ameritrade. Le gain découlant de cette opération devrait être constaté au premier trimestre de 2006. Au cours de l'exercice, la Banque a augmenté ses provisions pour litiges éventuels de 365 millions de dollars. Les autres frais comprennent une prime de rachat d'actions privilégiées qui a entraîné une imputation de 13 millions de dollars ainsi que des frais liés aux activités de trésorerie nettes et aux revenus, frais et impôts nets non répartis. Ces pertes ont été contrebalancées par des gains réalisés de 229 millions de dollars découlant des reprises de provisions sectorielles spécifiques pour prêts secondaires au cours d'exercices antérieurs et de la reprise d'une provision générale de 35 millions de dollars. Le Siège social a également comptabilisé des gains de 27 millions de dollars en raison de l'incidence de la note d'orientation concernant la comptabilité 13 (NOC-13) sur les relations de couverture qui exige que

soit évaluée à la valeur du marché la protection du crédit à l'égard du portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les éléments fiscaux favorables au cours de l'exercice ont atteint 98 millions de dollars, notamment la décision favorable d'un tribunal et une économie d'impôts sur les bénéfices de 30 millions de dollars attribuable à une hausse du taux d'imposition qui est maintenant appliqué aux provisions sectorielles des exercices antérieurs.

Le revenu d'intérêts net négatif du secteur Siège social est essentiellement attribuable au renversement de rajustements selon l'équivalence fiscale. Principalement dans le secteur Services bancaires en gros, la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, tels les dividendes, est augmentée à leur valeur équivalente avant impôts. Le secteur Siège social présente une diminution correspondante de sorte que, globalement, le revenu d'intérêts net de la Banque exclut les rajustements selon l'équivalence fiscale.

TABLEAU 17	SIÈGE SOCIAL	2005	2004	2003
(en millions de dollars canadiens)				
Perte d'intérêts nette		(659) \$	(454) \$	(370) \$
Reprise de provision pour pertes sur créances		(374)	(800)	(289)
Autres revenus		115	104	47
Frais autres que d'intérêts		506	395	206
Bénéfice (perte) avant économie d'impôts sur les bénéfices		(676)	55	(240)
Économie d'impôts sur les bénéfices		(545)	(264)	(323)
Bénéfice net (perte nette)		(131) \$	319 \$	83 \$

GESTION DE L'ENTREPRISE

La fonction Gestion de l'entreprise de la Banque est formée des membres de la Vérification, de la Conformité, des Affaires internes et publiques, des Services économiques, des Solutions technologiques (technologie de l'information), des Finances, des Ressources humaines, du Service juridique, du Marketing, du Bureau de l'ombudsman, des Services immobiliers, de la Gestion des risques et de la Sécurité.

L'industrie des services bancaires est de plus en plus complexe et ardue. Les exigences et attentes de nos partenaires – clients, actionnaires, employés, autorités de réglementation, gouvernements et collectivité en général – changent constamment. Veiller à ce que la Banque demeure à l'affût des tendances et des développements en émergence est essentiel pour maintenir la confiance des partenaires de la Banque.

Les gens qui servent nos plus de 14 millions de clients à l'échelle internationale par l'entremise de nos quatre principaux secteurs d'exploitation comptent sur le soutien efficace et solide d'une grande variété de groupes fonctionnels afin de demeurer centrés sur la priorité essentielle de dépasser les attentes de nos clients. Le mandat de la fonction Gestion de l'entreprise est d'agir comme guichet central d'avis et de conseils et de concevoir, établir et instaurer des processus, des systèmes et des technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, fiable et conforme à toutes les réglementations applicables. Pour ce faire, la fonction Gestion de l'entreprise voit à ce que nous ayons les gens, les processus et les outils de la plus grande qualité possible pour appuyer nos activités, clients, employés et actionnaires.

OPÉRATIONS PROJÉTÉES

TD Waterhouse U.S.A. et Ameritrade

Le 22 juin 2005, la Banque a annoncé son intention de vendre son entreprise de courtage américaine, TD Waterhouse U.S.A., à Ameritrade Holding Corporation en échange d'une participation d'environ 32 % dans l'entité issue de la fusion. Peu après la clôture de l'opération, la Banque fera une offre d'achat visant une tranche supplémentaire de 7,9 % des

actions afin de porter sa participation à un total de 39,9 %. La nouvelle entité portera la raison sociale TD Ameritrade. À l'heure actuelle, il est prévu que l'opération entraînera un gain net à la vente d'environ 900 millions de dollars US après impôts, sous réserve du cours de l'action d'Ameritrade à la clôture. La Banque a l'intention de comptabiliser son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. Le 22 juin 2005 également, la Banque a annoncé son intention d'acheter la totalité des activités de courtage canadiennes d'Ameritrade pour une contrepartie au comptant de 60 millions de dollars US. La clôture des deux opérations devrait avoir lieu au début de l'année civile 2006 sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis ainsi que des actionnaires d'Ameritrade.

Hudson United Bancorp

Le 12 juillet 2005, TD Banknorth a annoncé une entente visant l'acquisition de Hudson United Bancorp («Hudson») pour une contrepartie totale d'environ 1,9 milliard de dollars US, dont une part au comptant d'environ 950 millions de dollars US et une part en actions ordinaires de TD Banknorth. La part au comptant doit être financée par la vente d'actions ordinaires de TD Banknorth à la Banque. La transaction devrait être conclue au début de l'année civile 2006 et est assujettie à l'approbation des actionnaires de Hudson et de TD Banknorth ainsi que des autorités de réglementation. TD Banknorth consolidera les résultats financiers de Hudson. De manière pro forma, d'après le nombre d'actions de TD Banknorth en circulation le 30 juin 2005, la participation proportionnelle de la Banque dans TD Banknorth diminuera légèrement compte tenu de l'opération qui entraînera une perte sur dilution d'environ 80 millions de dollars après impôts. La Banque a également annoncé son intention de maintenir sa participation dans TD Banknorth au moins au niveau d'avant l'acquisition de Hudson par voie de rachats d'actions de TD Banknorth ou d'achats sur le marché libre, dans chaque cas sous réserve des exigences des autorités de réglementation, ou d'accroître éventuellement sa position si la conjoncture du marché le justifie.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2004

Sommaire du rendement de 2004

ÉVÉNEMENTS EN 2004

La Banque a procédé à une expansion de ses activités d'assurances en faisant l'acquisition, en avril 2004, des activités canadiennes d'assurance

de dommages aux particuliers du Groupe Liberté Mutuelle de Boston. Les résultats de l'exercice précédent incluent également ceux des 57 succursales de la Banque Laurentienne acquises le 31 octobre 2003.

TABLEAU 18	REVUE DU RENDEMENT FINANCIER DE 2004				
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Services bancaires en gros	Gestion de patrimoine	Siège social	Total consolidé
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette)	4 154 \$	1 581 \$	492 \$	(454) \$	5 773 \$
Autres revenus	2 066	615	2 098	104	4 883
Total des revenus	6 220	2 196	2 590	(350)	10 656
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	373	41	–	(800)	(386)
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 650	1 289	2 047	395	7 381
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	2 197	866	543	55	3 661
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	747	278	191	(264)	952
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	1 450 \$	588 \$	352 \$	319 \$	2 709 \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices					477
Bénéfice net – comme présenté					2 232 \$

Le **revenu d'intérêts net** comme présenté pour 2004 s'est établi à 5 773 millions de dollars, soit une augmentation de 336 millions de dollars ou 6 % par rapport à un an plus tôt. De nombreux facteurs ont contribué à l'augmentation, notamment la pondération des titres portant intérêt et des instruments dérivés à l'intérieur des divers portefeuilles de négociation des Services bancaires en gros, la croissance continue des volumes de prêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et la hausse des prêts sur marge et des marges sur les prêts et dépôts dans le volet du courtage à escompte de Gestion de patrimoine. À 2,3 %, la Banque a atteint la marge de taux d'intérêt la plus importante parmi les six grandes banques en 2004.

Pour 2004, les **autres revenus** comme présentés ont été de 4 883 millions de dollars, une augmentation de 459 millions de dollars ou 10 % par rapport à 2003. L'amélioration est surtout attribuable à une hausse des revenus tirés des activités d'assurances, aux revenus tirés des titrisations de prêts et aux services de placement et de valeurs mobilières. L'augmentation a été annulée en partie par une baisse des commissions sur crédit attribuable à une réduction des actifs et des engagements en cours dans les portefeuilles de prêts secondaires et principaux, et du revenu lié aux activités de négociation découlant d'un recul des revenus tirés de la négociation d'actions. L'amélioration du portefeuille de valeurs du compte de placement est attribuable, dans une large mesure, au raffermissement des marchés qui a accru les occasions pour les portefeuilles d'actions de sociétés fermées et ouvertes de la Banque.

Les **frais autres que d'intérêts** comme présentés ont été de 8 007 millions de dollars contre 8 364 millions de dollars en 2003. Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels se sont établis à 7 381 millions de dollars, en baisse de 211 millions de dollars ou 3 % par rapport à l'exercice précédent. La Banque a affiché une amélioration marquée de son ratio de productivité qui s'est établi à 74 % en 2004. Le fléchissement des frais est attribuable essentiellement aux dépréciations de 624 millions de dollars des écarts d'acquisition et aux coûts de restructuration de 92 millions de dollars inclus dans les chiffres de l'exercice précédent, qui se rapportaient à l'unité internationale de gestion de patrimoine de la Banque et aux activités américaines de négociation d'options sur actions des Services bancaires en gros. Cette baisse a été en partie contrebalancée par des provisions pour litiges éventuels de 300 millions de dollars enregistrées à l'exercice 2004. L'incidence de l'amortissement des actifs incorporels sur les frais avant impôts, comme présentés, de la Banque a été de 626 millions de dollars contre 772 millions de dollars pour l'exercice 2003.

La **charge d'impôts** comme présentée s'est établie à 803 millions de dollars pour l'exercice 2004, en hausse de 481 millions de dollars par rapport à 2003. Le taux d'imposition réel de la Banque s'est élevé à 26,4 % pour l'exercice 2004, comparativement à 24,6 % en 2003.

BILAN

La Banque, dont 92 % des actifs sont au Canada, a augmenté la valeur de ses actifs de 37 milliards de dollars ou 13,7 %, la faisant passer à 311 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2004, ce qui est beaucoup plus que la croissance de 4,5 % des actifs dans les six plus grandes banques au Canada, et que la croissance totale de 5,6 % des actifs dans le secteur bancaire canadien.

Rendement financier de 2004 par secteur d'exploitation

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** ont déclaré des bénéfices records en 2004. Le bénéfice net, à 1 450 millions de dollars avant l'amortissement des actifs incorporels pour l'exercice, a augmenté de 208 millions de dollars ou 17 % par rapport à l'exercice précédent. Le rendement sur le capital investi a grimpé à 18,5 %, contre 20,4 % en 2004, en raison de la croissance des bénéfices qui a dépassé la croissance de 6 % du capital investi moyen. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont contribué de façon marquée à la valeur pour l'actionnaire, avec un profit économique de 810 millions de dollars au cours de l'exercice – en hausse de 171 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus ont grimpé de 366 millions de dollars ou 6 % par rapport à l'exercice précédent. L'acquisition d'activités d'assurance auprès du Groupe Liberté Mutuelle et de succursales auprès de la Banque Laurentienne a contribué à raison de 130 millions de dollars à la croissance des revenus. Les principaux facteurs ayant contribué à la croissance organique des revenus ont été les importants volumes d'assurances, de dépôts de base, de prêts immobiliers garantis, de dépôts de petites entreprises et de ventes de fonds communs de placement par l'entremise des succursales, ainsi que la baisse des taux de réclamations d'assurance et la hausse des honoraires sur les opérations. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une réduction des prêts commerciaux, une baisse des marges de taux d'intérêt nettes et des rajustements liés aux programmes de récompenses des clients titulaires de cartes de crédit.

La marge sur l'actif productif moyen a glissé de 3,25 % à l'exercice précédent à 3,05 % en raison du rétrécissement des marges sur les dépôts, qui est dû à la concurrence sur les prix, aux virements de fonds par les clients vers des comptes d'épargne à taux plus élevé et à la faiblesse des taux d'intérêt.

La provision pour pertes sur créances a baissé de 87 millions de dollars ou 19 % par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur prêts commerciaux et prêts aux petites entreprises a été de seulement 19 millions de dollars pour l'exercice, ce qui représente une diminution de 68 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur prêts aux particuliers s'est élevée à 354 millions de dollars, soit 19 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent, en raison d'une baisse des retards de paiement. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de prêts s'est située à un creux cyclique de 0,27 %, contre 0,36 % à l'exercice précédent.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont augmenté de 187 millions de dollars ou 5 % par rapport à l'exercice précédent. Les acquisitions de succursales et d'activités d'assurance ont représenté 115 millions de dollars ou 3 % de cette augmentation. Les volumes d'affaires plus élevés des activités d'assurances, les projets de développement de systèmes et la modernisation des guichets automatiques de la Banque ont également contribué à l'augmentation des frais. Ces facteurs ont toutefois été contrebalancés par la hausse des indemnités de cessation d'emploi et les frais de fermeture des succursales dans les magasins Wal-Mart à l'exercice précédent. La croissance des activités d'assurances a amené 695 postes équivalents temps plein (ETP) de plus qu'en 2003. L'effectif de base moyen comprend cependant 380 ETP de moins qu'à l'exercice précédent en raison de la fermeture des succursales en magasin et d'une série de mesures d'amélioration dans les centres d'exploitation. Le ratio d'efficacité a été de 58,7 % pour l'exercice, ce qui représente une amélioration de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Les **Services bancaires en gros** ont dégagé un bénéfice net de 588 millions de dollars en 2004, une hausse de 348 millions de dollars ou 145 % par rapport aux 240 millions de dollars de l'exercice précédent. Le rendement sur le capital investi pour 2004 s'est établi à 25 %, contre 9 % à l'exercice précédent. Le profit économique pour l'exercice s'est élevé à 278 millions de dollars, alors qu'il y avait eu une perte économique de 125 millions de dollars en 2003.

Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 196 millions de dollars, contre 2 036 millions de dollars à l'exercice précédent. Les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services de placement ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent alors que les revenus tirés des activités de négociation dans leur ensemble sont demeurés relativement stables. Toutefois, les revenus tirés des prises fermes d'actions et de la facilitation de placements en actions institutionnels ont progressé. Les revenus tirés des portefeuilles de placement en actions se sont également améliorés de façon sensible par rapport à l'exercice précédent grâce à la hausse des dividendes reçus et des gains nets réalisés sur les valeurs mobilières en raison de l'amélioration de la conjoncture. Ces augmentations ont été annulées en partie par une diminution des

revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, conséquence de la baisse des commissions sur prêts engendrée par un portefeuille de prêts réduit.

Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 26 millions de dollars pour s'établir à 41 millions de dollars en 2004 et ne se rapportent qu'au coût de la protection de crédit. La qualité du crédit du portefeuille demeure élevée. Les Services bancaires en gros détiennent une protection de crédit de 4,5 milliards de dollars à l'égard du portefeuille de prêts, soit 1,6 milliard de dollars de plus qu'en 2003, étant donné que des activités de couverture importantes ont été entreprises en 2004.

Les actifs pondérés en fonction des risques (APR) du secteur Services bancaires en gros se sont élevés à 30 milliards de dollars en 2004, soit 10 milliards de dollars de moins qu'en 2003. La diminution tient à une baisse du risque de marché et du risque de crédit.

Les frais ont été de 1 289 millions de dollars en 2004, contre 1 689 millions de dollars en 2003, et comprennent 416 millions de dollars au titre des coûts de restructuration et des charges de dépréciation des écarts d'acquisition liés aux activités américaines de négociation d'options sur actions. L'augmentation sous-jacente des frais s'est établie à 23 millions de dollars (avant l'incidence des coûts de restructuration et des écarts d'acquisition). Elle tient à la hausse de la charge de rémunération variable liée à un meilleur rendement des activités sur les marchés financiers et à l'accroissement des investissements nécessaires pour améliorer l'infrastructure.

Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels de **Gestion de patrimoine** a été de 352 millions de dollars pour 2004, ce qui contraste avec la perte de 85 millions de dollars enregistrée en 2003. Le rendement sur le capital investi pour l'exercice a été de 13 %, comparativement à un rendement négatif de 4 % en 2003. Le profit économique pour 2004 s'est établi à 25 millions de dollars, une amélioration de 501 millions de dollars par rapport à 2003.

Le total des revenus a grimpé de 296 millions de dollars par rapport à 2003 pour s'établir à 2 590 millions de dollars en raison de l'amélioration des marchés boursiers et de la croissance des actifs confiés par les clients. Le nombre quotidien d'opérations dans le volet du courtage à escompte a augmenté de 10 %, alors que les revenus d'intérêts ont augmenté sous l'effet de la croissance de 20 % des soldes de prêts sur marge. Les frais de gestion des fonds communs de placement ont augmenté parallèlement à la croissance de 12 % des actifs gérés, et, du côté des conseils de placement privés et de la planification financière, les résultats se sont raffermis grâce à une croissance des actifs administrés.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont été de 2 047 millions de dollars en 2004, en baisse de 187 millions de dollars par rapport à 2003. La baisse des frais est attribuable aux frais d'exécution d'opérations liés au volume, aux paiements plus élevés de commissions de suivi aux vendeurs de fonds communs de placement TD et à la hausse de la rémunération de l'effectif dans les volets des conseils de placement privés et de la planification financière, conséquence de la croissance des revenus dans ces secteurs. L'augmentation des frais reflète également des investissements plus élevés dans la technologie, l'embauche de nouveau personnel de vente et les frais de marketing engagés afin de mieux positionner l'entreprise pour sa croissance future.

Les actifs gérés atteignaient 117 milliards de dollars au 31 octobre 2004, une progression de 10 milliards de dollars ou 9 % depuis le 31 octobre 2003, en raison des fortes ventes de fonds communs de placement et de la croissance des actifs institutionnels. Les actifs administrés totalisaient 279 milliards de dollars à la date du bilan, soit 20 milliards de dollars ou 8 % de plus qu'au 31 octobre 2003, en raison de l'ajout de nouveaux actifs aux volets du courtage à escompte, des conseils de placement privés et de la planification financière.

Pour l'exercice 2004, le secteur **Siège social** a inscrit un bénéfice net de 319 millions de dollars. Parmi les principaux facteurs qui ont contribué à ce résultat, notons un bénéfice avant impôts décaulant de la reprise de 655 millions de dollars de provisions sectorielles pour prêts douteux au cours de l'exercice, de la reprise de 67 millions de dollars de provisions générales pour prêts douteux au deuxième trimestre de 2004, et des revenus d'intérêts gagnés sur des remboursements d'impôts sur les bénéfices de 77 millions de dollars avant impôts. Ce bénéfice a été en partie contrebalancé par des réserves pour litiges éventuels de 300 millions de dollars. Le secteur Siège social a aussi enregistré des pertes de 77 millions de dollars liées à l'incidence de la note d'orientation sur les relations de couverture et aux coûts associés aux activités de trésorerie nettes et aux revenus, frais et impôts nets non répartis.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Revue du bilan

Le total des actifs s'établissait à 365 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2005, soit 54 milliards de dollars ou 17 % de plus qu'au 31 octobre 2004. Au 31 octobre 2005, le total des actifs comprenait principalement des prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux) de 152 milliards de dollars ou 42 % du total des actifs, des actifs détenus à des fins de négociation de 66 milliards de dollars ou 18 % du total des actifs, des placements de 42 milliards de dollars ou 12 % du total des actifs, et des valeurs mobilières prises en pension de 26 milliards de dollars ou 7 % du total des actifs. Le total moyen des actifs productifs atteignait

288 milliards de dollars comparativement à 255 milliards de dollars en 2004. Le total des passifs avait augmenté de 50 milliards de dollars, incluant une hausse de 40 milliards de dollars ou 19 % des dépôts et une hausse de 10 milliards de dollars ou 13 % des autres passifs, annulées en partie par un léger recul des billets et débiteures subordonnés. En outre, au 31 octobre 2005, le total de l'avoir des actionnaires avait augmenté de 3 milliards de dollars pour s'établir à 16 milliards de dollars, en hausse de 25 % par rapport à l'exercice précédent.

TABLEAU 19	PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS			
	Au 31 octobre 2005		Au 31 octobre 2004	
(en millions de dollars canadiens)	GFBTD, compte non tenu de TD Banknorth	TD Banknorth	GFBTD Consolidé	GFBTD Consolidé
Valeurs mobilières	102 833 \$	5 263 \$	108 096 \$	98 280 \$
Valeurs mobilières prises en pension	26 375	–	26 375	21 888
Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	129 347	22 896	152 243	123 924
Dépôts	220 926	26 055	246 981	206 893

FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

La consolidation de TD Banknorth a entraîné l'ajout d'actifs de 33 milliards de dollars (9 % du total des actifs de la Banque) et de passifs totaux de 30 milliards de dollars au bilan de la Banque au 31 octobre 2005.

La consolidation a également entraîné l'ajout d'instruments financiers évalués à la juste valeur de 55 milliards de dollars au bilan consolidé de la Banque au 31 octobre 2005. De plus, la Banque réalise des opérations structurées pour le compte de clients, et les actifs sont comptabilisés au bilan consolidé de la Banque; le risque de marché s'y rapportant est transféré à des tiers au moyen de swaps sur le rendement total. Au 31 octobre 2005, les actifs visés par ces arrangements atteignaient 14 milliards de dollars, contre 14 milliards de dollars aussi en 2004 et 13 milliards de dollars en 2003. La Banque assume également un risque de marché pour certains actifs par l'entremise de swaps sur le rendement total, et ce, sans acheter directement les instruments de liquidités. Les actifs visés par ces arrangements s'élevaient à 5 milliards de dollars au 31 octobre 2005 contre 5 milliards de dollars aussi en 2004 et 6 milliards de dollars en 2003. Le risque de marché pour toutes ces positions est suivi et surveillé, et le capital réglementaire au titre du risque de marché est maintenu. Ce montant comprend les actifs vendus en vertu de ces arrangements (excluant les dérivés d'actions) qui sont présentés à la page 53, à la rubrique «Arrangements hors bilan». Se reporter à la note 19, page 97, pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers dérivés.

Les **valeurs mobilières et les valeurs mobilières prises en pension** avaient augmenté respectivement de 10 milliards de dollars ou 10 % et de 5 milliards de dollars ou 20 %. L'augmentation est attribuable à la croissance de 9 milliards de dollars de titres de créance du gouvernement ou assurés par le gouvernement, 552 millions de dollars de valeurs mobilières et 499 millions de dollars d'autres titres de créance détenus en portefeuille.

Le **total des prêts** (déduction faite de la provision pour prêts douteux) au 31 octobre 2005 s'élevait à 152 milliards de dollars en regard de 124 milliards de dollars à l'exercice précédent, en hausse de 28 milliards de dollars ou 23 %. TD Banknorth a compté pour 23 milliards de dollars de la hausse. L'augmentation reflète une importante croissance des portefeuilles de prêts aux consommateurs et des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, par suite de l'acquisition de TD Banknorth, et une hausse des montages de prêts au cours de l'exercice grâce aux taux d'intérêt favorables, contrebalancées en partie par l'incidence du change. Les prêts aux particuliers, y compris les titrisations, ont progressé de 15 milliards de dollars ou 27 %, TD Banknorth ayant compté pour 7 milliards de dollars. La progression des prêts aux particuliers a également fait suite à une solide croissance des volumes de prêts immobiliers garantis des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les titrisations, ont augmenté de 4 milliards de dollars ou 6 %. Les actifs trisérés montés par la Banque qui ne sont pas constatés au bilan atteignaient 24 milliards de dollars contre 20 milliards de dollars à l'exercice précédent.

Les **autres actifs** ont augmenté de 7 milliards de dollars ou 12 %. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des écarts d'acquisition attribuable à l'acquisition de TD Banknorth.

Les **dépôts** s'établissaient à 247 milliards de dollars, en hausse de 40 milliards de dollars ou 19 % par rapport à l'exercice précédent. TD Banknorth a compté pour 26 milliards de dollars des dépôts. Cette hausse découle d'une augmentation de 20 milliards de dollars ou 24 % des dépôts d'entreprises et de gouvernements et d'une augmentation de 21 milliards de dollars ou 19 % des dépôts de particuliers. Les dépôts sans terme de particuliers ont fait un bond de 13 milliards de dollars, tandis que les dépôts à terme de particuliers sont demeurés relativement inchangés. La croissance des dépôts reflète surtout les effets de la croissance organique et l'acquisition de TD Banknorth, contrebalancés en partie par l'incidence de la conversion des devises.

Les **passifs divers** ont augmenté de 10 milliards de dollars ou 13 %. La croissance est en grande partie causée par une augmentation de 8 milliards de dollars ou 30 % des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension et par une augmentation de 2 milliards de dollars ou 13 % des autres passifs.

Les **billets et les débiteures subordonnés** ont reculé de 506 millions de dollars ou 9 % en raison du remboursement de divers billets et débiteures subordonnés.

La **part des actionnaires sans contrôle dans une filiale** est entièrement constituée de la participation de la Banque dans TD Banknorth.

L'**avoir des actionnaires** a grimpé de 3 milliards de dollars ou 25 % par rapport à l'exercice précédent, par suite de l'émission de 2 milliards de dollars d'actions ordinaires relative à l'acquisition de TD Banknorth, une croissance de 12 % des bénéfices non répartis au cours de l'exercice, annulée en partie par les écarts de conversion de monnaies étrangères.

PCGR DES ÉTATS-UNIS

Le total des actifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 372 milliards de dollars au 31 octobre 2005, soit 7 milliards de dollars de plus que selon les PCGR du Canada. L'écart est principalement attribuable aux sûretés autres qu'en espèces. Selon les PCGR des États-Unis, certaines sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisées comme un actif, et un passif est inscrit relativement à l'obligation de remettre la sûreté. Selon les PCGR du Canada, une sûreté autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Le total des passifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 350 milliards de dollars au 31 octobre 2005, soit 3 milliards de dollars de plus que selon les PCGR du Canada. La hausse est surtout attribuable à un écart entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada en ce qui a trait aux instruments dérivés comptabilisés dans les autres passifs. Selon les PCGR des États-Unis, tous les dérivés détenus à des fins autres que de négociation de la Banque doivent être constatés au bilan consolidé à leur juste valeur. Selon les PCGR du Canada, seuls certains dérivés détenus à des fins autres que de négociation sont comptabilisés dans le bilan consolidé.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Qualité du portefeuille de crédit

APERÇU

- Le portefeuille de prêts et d'acceptations qui s'est établi à 158 milliards de dollars, déduction faite des provisions pour prêts douteux, est en hausse de 29 milliards de dollars ou de 22 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont atteint 196 millions de dollars, affichant une baisse de 75 millions de dollars ou de 28 %.
- La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 55 millions de dollars, contre une reprise de provision de 386 millions de dollars en 2004.
- Le total des provisions pour prêts douteux a augmenté de 110 millions de dollars ou de 9 % pour s'établir à 1 293 millions de dollars en 2005.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, en 2005, la qualité du crédit de la Banque a continué à être stable du fait des solides conditions économiques en Amérique du Nord, des stratégies d'affaires et de gestion des risques bien établies et

du contexte actuel de faibles taux d'intérêt. Au cours de l'exercice, la Banque n'a pas connu de situations de défaut de prêts aux grandes sociétés et les nouvelles formations de prêts douteux ont été minimales.

Au cours de l'exercice 2005, le portefeuille de prêts et d'acceptations est resté bien diversifié entre les prêts à la consommation et les prêts aux entreprises et aux gouvernements. La Banque a augmenté son portefeuille de crédit de 29 milliards de dollars ou de 22 % par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison d'un accroissement des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations de 49 %, et d'une croissance des prêts aux particuliers de 15 %. Le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements totalisait 40 milliards de dollars à la clôture de l'exercice. La hausse tient essentiellement à l'acquisition de TD Banknorth qui a ajouté 12 milliards de dollars au portefeuille. La liquidation du portefeuille de prêts secondaires de gros se poursuit, passant à 0,6 milliard de dollars par rapport à 1,8 milliard de dollars en 2004 et 5,6 milliards de dollars en 2003. La Banque continuera à faire en sorte que ce portefeuille diminue. Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises sont présentés dans le tableau 20 ci-dessous.

TABLEAU 20		PRÊTS AUX PETITES ET AUX MOYENNES ENTREPRISES					
(en millions de dollars canadiens)		Prêts autorisés			Encours		
Montant des prêts		2005	2004	2003	2005	2004	2003
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>							
0 – 24		1 137 \$	1 054 \$	1 056 \$	589 \$	522 \$	530 \$
25 – 49		1 000	768	745	648	445	434
50 – 99		1 582	1 308	1 298	931	727	745
100 – 249		3 251	2 701	2 682	1 988	1 608	1 626
250 – 499		3 100	2 484	2 409	1 798	1 452	1 421
500 – 999		3 235	2 537	2 478	1 653	1 286	1 271
1 000 – 4 999		9 735	6 969	6 769	4 457	3 185	3 112
Total¹		23 040 \$	17 821 \$	17 437 \$	12 064 \$	9 225 \$	9 139 \$

¹ Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

Le portefeuille de prêts de détail a continué à dominer nos activités de crédit. Au cours de l'exercice, le portefeuille, constitué principalement de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers, a progressé de 16 milliards de dollars ou de 15 % pour s'établir à 118 milliards de dollars à la clôture de l'exercice. Cette progression s'explique surtout par le portefeuille d'activités de détail acquis dans le cadre de l'acquisition de TD Banknorth ainsi que par l'expansion ciblée des activités de prêt au détail dans TD Canada Trust. Le portefeuille de TD Banknorth était de 11 milliards de dollars et comprenait 7 milliards de dollars de prêts à la consommation et de contrats de location et 4 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels à la clôture de l'exercice. Par ailleurs, la forte demande au Canada pour des produits de prêt à la consommation, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, a entraîné l'ajout de 5 milliards de dollars au portefeuille.

Comme il est indiqué dans le tableau 21, le total du portefeuille des activités de détail représente 75 % des prêts nets, y compris les acceptations, en regard de 79 % en 2004 et 77 % en 2003. Ce portefeuille

diminue par rapport au total des prêts en raison des prêts aux entreprises et aux gouvernements additionnels qui ont été acquis dans le cadre de l'acquisition de TD Banknorth. Les prêts hypothécaires résidentiels ont représenté 33 % du portefeuille en 2005 contre 40 % en 2004 et 42 % en 2003. Les prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers ont constitué 41 % du total des prêts, par rapport à 39 % en 2004 et 34 % en 2003. La partie de notre risque de crédit qui est liée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements a augmenté pour s'établir à 25 % en 2005, contre 21 % en 2004 et 23 % en 2003, surtout par suite de l'acquisition de TD Banknorth.

La plus grande partie du risque de crédit découle du portefeuille de prêts et d'acceptations; toutefois, la Banque exerce également des activités qui comportent un risque de crédit hors bilan. Ces activités comprennent des instruments de crédit et des instruments financiers dérivés, comme il est expliqué à la note 21 à la page 101.

TABLEAU 21	PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ¹					
	(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2005	2004	2003	Pondération	
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	49 067 \$	51 374 \$	52 525 \$	31,0 %	39,7 %	42,1 %
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	54 063	46 814	38 623	34,2	36,2	31,0
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	103 130	98 188	91 148	65,2	75,9	73,1
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	1 326	1 343	1 491	0,9	1,0	1,2
Résidentiels	1 608	1 395	1 247	1,0	1,1	1,0
Détail	388	346	352	0,2	0,3	0,3
Services immobiliers	267	251	300	0,2	0,2	0,2
Total des prêts immobiliers	3 589	3 335	3 390	2,3	2,6	2,7
Agriculture	2 187	2 155	2 428	1,4	1,7	1,9
Vêtement et textiles	309	270	323	0,2	0,2	0,3
Automobile	1 283	1 404	1 644	0,8	1,1	1,3
Câblodistribution	386	543	417	0,2	0,4	0,3
Produits chimiques	424	435	415	0,3	0,3	0,3
Construction	754	764	694	0,5	0,6	0,6
Services financiers	3 745	1 983	1 960	2,4	1,5	1,6
Alimentation, boissons et tabac	1 367	1 233	1 319	0,9	1,0	1,1
Foresterie	530	427	563	0,3	0,3	0,5
Gouvernements	537	464	589	0,3	0,4	0,5
Services de santé et services sociaux	1 264	1 130	1 144	0,8	0,9	0,9
Médias et divertissements	1 201	904	1 111	0,8	0,7	0,9
Métaux et mines	451	464	600	0,3	0,4	0,5
Pétrole et gaz	1 205	863	941	0,8	0,7	0,7
Détail	1 020	1 071	1 072	0,6	0,8	0,8
Fabrication – divers	810	905	910	0,5	0,7	0,7
Télécommunications	21	60	92	–	–	0,1
Transports	520	448	600	0,3	0,3	0,5
Services publics	558	613	665	0,3	0,5	0,5
Tous les autres prêts	1 738	1 935	1 487	1,1	1,4	1,2
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	23 899	21 406	22 364	15,1	16,5	17,9
Total – Canada	127 029	119 594	113 512	80,3	92,4	91,0
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	3 625	–	–	2,3	–	–
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	11 258	4 294	4 272	7,1	3,3	3,4
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	14 883	4 294	4 272	9,4	3,3	3,4
Prêts pour promotion immobilière						
Résidentiels	1 498	16	85	0,9	–	0,1
Services immobiliers	6 009	–	4	3,8	–	–
Total des prêts immobiliers	7 507	16	89	4,7	–	0,1
Agriculture	103	–	–	0,1	–	–
Vêtement et textiles	39	–	–	–	–	–
Automobile	317	52	91	0,2	–	0,1
Câblodistribution	161	145	363	0,1	0,1	0,3
Produits chimiques	208	–	24	0,1	–	–
Construction	291	5	27	0,2	–	–
Services financiers	1 280	772	264	0,9	0,6	0,2
Alimentation, boissons et tabac	198	103	106	0,1	0,1	0,1
Foresterie	178	68	209	0,1	0,1	0,2
Gouvernements	290	328	151	0,2	0,3	0,1
Services de santé et services sociaux	369	–	57	0,3	–	–
Médias et divertissements	448	183	351	0,3	0,1	0,3
Métaux et mines	193	10	42	0,1	–	–
Pétrole et gaz	192	152	451	0,1	0,1	0,5
Détail	214	–	59	0,1	–	–
Fabrication – divers	448	74	9	0,3	–	–
Télécommunications	230	111	333	0,1	0,1	0,3
Transports	197	31	57	0,1	–	–
Services publics	292	476	1 171	0,2	0,4	0,9
Tous les autres prêts	1 491	207	247	1,0	0,2	0,2
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	14 646	2 733	4 101	9,3	2,1	3,3
Total – États-Unis	29 529	7 027	8 373	18,7	5,4	6,7
Autres pays						
Prêts hypothécaires résidentiels	–	–	–	–	–	–
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	9	11	13	–	–	–
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	9	11	13	–	–	–
Prêts pour promotion immobilière – détail	–	–	19	–	–	–
Vêtement et textiles	–	–	38	–	–	–
Automobile	83	–	3	0,1	–	–
Câblodistribution	–	77	298	–	0,1	0,3
Produits chimiques	52	60	80	–	0,1	0,1
Construction	6	1	21	–	–	–
Services financiers	755	1 728	466	0,5	1,3	0,4
Alimentation, boissons et tabac	97	102	141	0,1	0,1	0,1
Foresterie	3	18	27	–	–	–
Gouvernements	14	–	–	–	–	–
Médias et divertissements	199	252	255	0,1	0,2	0,2
Métaux et mines	110	18	10	0,1	–	–
Pétrole et gaz	–	–	278	–	–	0,2
Fabrication – divers	1	22	2	–	–	–
Télécommunications	51	140	309	–	0,1	0,3
Transports	52	47	50	–	–	0,1
Services publics	217	182	652	0,1	0,2	0,5
Tous les autres prêts	25	152	156	–	0,1	0,1
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 665	2 799	2 805	1,0	2,2	2,3
Total – autres pays	1 674	2 810	2 818	1,0	2,2	2,3
Total	158 232 \$	129 431 \$	124 703 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Variation en pourcentage	22,3 %	3,8 %	(4,3) %			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Géographiquement, le portefeuille de crédit reste principalement concentré au Canada. En 2005, le pourcentage de prêts détenus au Canada était de 80 % par rapport à 92 % en 2004 et 91 % en 2003. Le solde est surtout concentré aux États-Unis. Le volume au Royaume-Uni, en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande est limité. L'acquisition de TD Banknorth, qui exerce ses activités aux États-Unis, avait augmenté le portefeuille de prêts global de 23 milliards de dollars à la clôture de l'exercice et explique la croissance de nos activités de prêt dans ce pays.

Comme il est indiqué dans le tableau 22, le risque canadien est surtout concentré en Ontario, soit 48 % du total des prêts en 2005, ce qui représente une baisse par rapport à 56 % pour l'exercice 2004. En ce qui a trait aux autres pays, la plus grande concentration se trouve aux États-Unis, avec 18 % du total des prêts, en hausse par rapport à 5 % pour l'exercice 2004.

TABLEAU 22	PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX, PAR RÉGION DE RISQUE ULTIME							
	(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				Pondération			
	2005	2004	2003	2002	2005	2004	2003	2002
Canada								
Atlantique	3 637 \$	3 463 \$	3 445 \$	3 342 \$	2,3 %	2,7 %	2,8 %	2,6 %
Québec	8 312	7 570	6 822	6 663	5,3	5,9	5,5	5,1
Ontario	75 673	72 334	71 914	70 219	47,8	55,9	57,6	53,9
Prairies	19 150	18 424	16 667	16 286	12,1	14,2	13,4	12,5
Colombie-Britannique	19 074	17 780	15 054	15 310	12,1	13,7	12,1	11,7
Total – Canada	125 846	119 571	113 902	111 820	79,5	92,4	91,4	85,8
États-Unis	28 609	6 131	7 731	11 714	18,1	4,7	6,2	9,0
Autres pays								
Royaume-Uni	1 039	904	434	1 118	0,7	0,7	0,3	0,8
Autres pays européens	1 095	962	854	1 838	0,7	0,8	0,7	1,4
Australie et Nouvelle-Zélande	638	665	746	1 328	0,4	0,5	0,6	1,0
Japon	–	–	42	138	–	–	–	0,1
Autres pays asiatiques	573	894	488	1 254	0,4	0,7	0,4	1,0
Amérique latine et Caraïbes	431	303	503	1 123	0,3	0,2	0,4	0,9
Moyen-Orient et Afrique	1	1	3	13	–	–	–	–
Total – autres pays	3 777	3 729	3 070	6 812	2,4	2,9	2,4	5,2
Total	158 232 \$	129 431 \$	124 703 \$	130 346 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents								
Canada	5,2 %	5,0 %	1,9 %	5,4 %				
États-Unis	366,6	(20,7)	(34,0)	(25,7)				
Autres pays	1,3	21,5	(54,9)	(2,4)				
Total	22,3 %	3,8 %	(4,3) %	1,2 %				

Comme il est indiqué dans le tableau 21 à la page 45, les principales concentrations au Canada des prêts aux entreprises et aux gouvernements sont dans les secteurs prêts pour promotion immobilière, services financiers et agriculture, lesquelles s'établissent respectivement à 2 %, 2 % et 1 %. De même, aux États-Unis, la principale concentration est dans le secteur prêts pour promotion immobilière, à 5 %.

PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a plus d'assurance raisonnable de pouvoir recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance. La note 3 à la page 79 contient de plus amples renseignements sur les prêts douteux. Le tableau 23 présente l'incidence dégressive des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net.

Comme il est indiqué dans les tableaux 24 et 25 aux pages 47 et 48, les prêts douteux nets avant provisions générales se sont établis à 196 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, par rapport à un total de 271 millions de dollars un an plus tôt et de 884 millions de dollars en 2003. Cette baisse par rapport à 2004 tient surtout à une diminution de 90 millions de dollars des prêts douteux nets de grandes sociétés. Le succès des mesures de recouvrement et un nombre moindre de nouveaux prêts-problèmes ont contribué à ce résultat. La diminution des prêts douteux nets de grandes entreprises a touché exclusivement le portefeuille de prêts secondaires en voie de liquidation. Il n'y avait aucun encours de prêts secondaires douteux net en cours au 31 octobre 2005 en regard de 133 millions de dollars pour 2004 et de 640 millions de dollars pour 2003. L'acquisition de TD Banknorth a ajouté 49 millions de dollars de nouveaux prêts douteux nets.

TABLEAU 23	INCIDENCE DES PRÊTS DOUTEUX SUR LE REVENU D'INTÉRÊTS NET		
	2005	2004	2003
(en millions de dollars canadiens)			
Baisse du revenu d'intérêts net attribuable aux prêts douteux	35 \$	49 \$	111 \$
Reprises	(26)	(8)	(11)
Baisse nette	9 \$	41 \$	100 \$

TABLEAU 24 PRÊTS DOUTEUX MOINS PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ¹						
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2005	2004	2003	Pondération		
				2005	2004	2003
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	8 \$	15 \$	43 \$	4,1 %	5,5 %	4,8 %
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	63	41	52	32,2	15,2	5,9
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	71	56	95	36,3	20,7	10,7
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	2	4	9	1,0	1,4	1,0
Résidentiels	1	1	2	0,5	0,4	0,2
Total des prêts immobiliers	3	5	11	1,5	1,8	1,2
Agriculture	49	46	73	25,0	17,0	8,4
Vêtement et textiles	1	(2)	(1)	0,5	(0,7)	(0,1)
Automobile	9	13	20	4,6	4,8	2,3
Produits chimiques	11	1	6	5,6	0,4	0,7
Construction	1	4	2	0,5	1,4	0,2
Services financiers	–	–	2	–	–	0,2
Alimentation, boissons et tabac	1	(8)	2	0,5	(3,0)	0,2
Foresterie	–	1	11	–	0,4	1,2
Services de santé et services sociaux	–	1	2	–	0,4	0,2
Médias et divertissements	–	3	9	–	1,1	1,0
Métaux et mines	–	2	23	–	0,7	2,6
Pétrole et gaz	–	3	–	–	1,1	–
Détail	1	1	2	0,5	0,4	0,2
Fabrication – divers	–	9	1	–	3,3	0,1
Télécommunications	–	–	2	–	–	0,2
Transports	–	1	6	–	0,4	0,7
Services publics	–	–	44	–	–	5,0
Tous les autres prêts	–	3	5	–	1,1	0,6
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	76	83	220	38,7	30,6	24,9
Total – Canada	147	139	315	75,0	51,3	35,6
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	–	–	–	–	–	–
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	–	–	–	–	–	–
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	–	–	–	–	–	–
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	23	–	–	11,8	–	–
Résidentiels	1	–	–	0,5	–	–
Centres commerciaux	1	–	–	0,5	–	–
Services immobiliers	4	–	–	2,0	–	–
Total des prêts immobiliers	29	–	–	14,8	–	–
Automobile	–	–	1	–	–	0,1
Câblodistribution	–	–	146	–	–	16,5
Produits chimiques	–	–	9	–	–	1,0
Construction	3	–	–	1,5	–	–
Services financiers	–	15	20	–	5,5	2,3
Alimentation, boissons et tabac	1	–	–	0,5	–	–
Foresterie	1	–	–	0,5	–	–
Médias et divertissements	1	–	–	0,5	–	–
Métaux et mines	4	–	(2)	2,1	–	(0,2)
Fabrication – divers	6	–	–	3,1	–	–
Télécommunications	–	–	41	–	–	4,7
Transports	1	–	8	0,5	–	0,9
Services publics	1	88	259	0,5	32,5	29,3
Tous les autres prêts	2	12	3	1,0	4,4	0,3
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	49	115	485	25,0	42,4	54,9
Total – États-Unis	49	115	485	25,0	42,4	54,9
Autres pays						
Prêts hypothécaires résidentiels	–	–	–	–	–	–
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	–	–	–	–	–	–
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	–	–	–	–	–	–
Automobile	–	–	6	–	–	0,7
Câblodistribution	–	17	22	–	6,3	2,5
Médias et divertissements	–	–	1	–	–	0,1
Télécommunications	–	–	20	–	–	2,3
Services publics	–	–	35	–	–	3,9
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	–	17	84	–	6,3	9,5
Total – autres pays	–	17	84	–	6,3	9,5
Total des prêts douteux nets avant les provisions générales et sectorielles	196	271	884	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Moins : provisions générales	1 140	917	984			
provisions sectorielles	–	–	541			
Total des prêts douteux nets	(944) \$	(646) \$	(641) \$			
Prêts douteux nets en pourcentage de l'avoir des actionnaires	(6,0) %	(5,1) %	(5,5) %			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

Les prêts douteux nets après les provisions générales et spécifiques se sont établis à (944) millions de dollars contre (646) millions de dollars pour 2004 et (641) millions de dollars pour 2003. La couverture globale des prêts douteux a augmenté de 298 millions de dollars par rapport

à l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des prêts douteux nets ainsi que de la hausse de la provision générale découlant de la consolidation de la provision générale de TD Banknorth de 289 millions de dollars.

TABLEAU 25		PRÊTS DOUTEUX MOINS LA PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX PAR RÉGION ¹							
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)						Pondération			
		2005	2004	2003	2002	2005	2004	2003	2002
Canada									
Atlantique		2 \$	2 \$	4 \$	5 \$	1,0 %	0,7 %	0,5 %	0,4 %
Québec		7	3	9	18	3,6	1,1	1,0	1,2
Ontario		99	91	223	345	50,5	33,6	25,2	23,8
Prairies		33	36	62	60	16,8	13,3	7,0	4,1
Colombie-Britannique		6	7	17	21	3,1	2,6	1,9	1,5
Total – Canada		147	139	315	449	75,0	51,3	35,6	31,0
États-Unis		49	115	485	929	25,0	42,4	54,9	64,0
Autres pays		–	17	84	73	–	6,3	9,5	5,0
Total des prêts douteux nets avant les provisions générales et sectorielles		196	271	884	1 451	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Moins : provisions générales		1 140	917	984	1 141				
provisions sectorielles		–	–	541	1 285				
Total des prêts douteux nets		(944) \$	(646) \$	(641) \$	(975) \$				
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets²		(0,6) %	(0,5) %	(0,5) %	(0,7) %				

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX

Le total de la provision pour prêts douteux consiste en des provisions générales et spécifiques comptabilisées dans le bilan consolidé. La provision est augmentée par la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, déduction faite des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes du portefeuille de prêts. Les comptes douteux individuels, la conjoncture économique générale ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

Provisions spécifiques

La Banque constitue des provisions spécifiques pour prêts douteux lorsqu'une perte est probable ou lorsque la valeur estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs actualisés prévus, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions pour les portefeuilles de crédit de particuliers dépendent des défauts de paiement et du type de garantie.

Les provisions spécifiques pour prêts douteux sont constituées dans le but de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. Les provisions spécifiques pour les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises sont établies pour chaque emprunteur et revues chaque trimestre. En ce qui a trait au portefeuille de prêts à la consommation, les provisions sont calculées pour l'ensemble d'une facilité à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes.

Au cours de 2005, les provisions spécifiques ont diminué de 113 millions de dollars ou 42 %, portant ainsi la provision totale à 153 millions de dollars. La variation s'explique principalement par des radiations de 487 millions de dollars, des recouvrements de 245 millions de dollars et des nouvelles provisions constituées au cours de l'exercice de 107 millions de dollars ainsi que par une provision de 27 millions de dollars découlant de l'acquisition de TD Banknorth. Les provisions pour prêts douteux sont décrites plus en détail à la note 3 à la page 79.

Provisions générales

Pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'étaient pas encore désignés comme douteux, nous constituons des provisions générales pour risque de crédit. Le niveau des provisions générales correspond aux volumes à risque dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. Les provisions générales sont révisées chaque trimestre au moyen de modèles d'évaluation des risques de crédit élaborés par la Banque. Le montant des provisions globales dépend de la probabilité qu'un emprunteur manque à un engagement relatif à un emprunt (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque prévu au moment du défaut.

Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, les provisions sont établies par emprunteur. La perte en cas de défaut dépend de la garantie obtenue pour la facilité. Le risque de défaut est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant engagé. En ce qui a trait au portefeuille de crédit à la consommation, la provision générale est calculée par portefeuille et dépend d'une estimation statistique de la perte établie à l'aide des modèles fondés sur les pertes passées et les recouvrements ainsi qu'à l'aide des prévisions des soldes. En définitive, la provision générale est établie d'après les pertes prévues et est directement fonction des variations des pertes et des caractéristiques propres aux produits dans chaque portefeuille. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution des provisions générales est approuvée chaque année par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2005, notre provision générale pour prêts douteux s'élevait à 1 140 millions de dollars contre 917 millions de dollars à l'exercice antérieur. L'augmentation de 223 millions de dollars de la provision générale est principalement attribuable à l'acquisition de TD Banknorth.

Antérieurement, lorsque les pertes n'étaient pas adéquatement couvertes par les provisions générales, la Banque établissait des provisions sectorielles pour prêts douteux. Ces provisions visaient des secteurs d'activité et des régions touchés par des événements défavorables ou des changements de la conjoncture économique, même si les prêts individuels pour chaque groupe n'étaient pas considérés comme douteux. En 2005, la Banque n'a pas eu à constituer de provisions sectorielles.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est le montant imputé aux provisions générales et spécifiques pour prêts douteux au cours de l'exercice afin de porter la provision totale à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances probables dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tout recouvrement sur un prêt qui était présumé en défaut est soustrait de la provision nette de l'exercice.

La Banque a comptabilisé des provisions pour pertes sur créances de 55 millions de dollars pour 2005, contre une reprise de pertes sur créances de 386 millions de dollars pour 2004 et des provisions de 186 millions de dollars pour 2003. Le tableau 26 est un sommaire des provisions présentées à l'état des résultats consolidé.

TABLEAU 26 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES			
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Nouvelles provisions	352 \$	459 \$	543 \$
Reprise de provisions sectorielles	-	(505)	(23)
Reprise de provisions générales			
Banque TD	(35)	(67)	(157)
TD Banknorth	(17)	-	-
Recouvrements sectoriels	(229)	(150)	(57)
spécifiques	(16)	(123)	(120)
Total de la provision pour pertes sur créances	55 \$	(386) \$	186 \$

Les nouvelles provisions spécifiques se sont élevées à 352 millions de dollars et n'ont cessé de décroître depuis 2003, ce qui reflète un environnement de crédit global solide. En 2005, les défauts sur les prêts hypothécaires résidentiels au Canada ont atteint un plancher historique, alors que les provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements n'avaient pas été aussi basses en 10 ans. Les reprises de provisions sectorielles ont été nulles en 2005 étant donné l'élimination de ces provisions en 2004.

Le total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts a été de 0,04 % pour l'exercice 2005, contre (0,30) % pour 2004 et 0,15 % pour 2003.

TABLEAU 27 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR RÉGION ¹								
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2005	2004	2003	2002	Pondération			
					2005	2004	2003	2002
Canada								
Atlantique	11 \$	11 \$	10 \$	11 \$	20,0 %	(2,8) %	5,4 %	0,4 %
Québec	29	15	16	18	52,7	(3,9)	8,6	0,6
Ontario	227	238	372	348	412,7	(61,6)	200,0	11,9
Prairies	36	38	73	57	65,5	(9,8)	39,2	2,0
Colombie-Britannique	29	37	33	83	52,7	(9,7)	17,7	2,8
Total – Canada	332	339	504	517	603,6	(87,8)	270,9	17,7
États-Unis	(205)	39	276	1 006	(372,7)	(10,1)	148,4	34,4
Autres pays								
Royaume-Uni	(13)	(43)	206	132	(23,7)	11,1	110,8	4,5
Australie	-	9	8	2	-	(2,3)	4,3	0,1
Asie	(7)	(2)	6	3	(12,7)	0,5	3,2	0,1
Total – autres pays	(20)	(36)	220	137	(36,4)	9,3	118,3	4,7
Provision générale	(52)	(67)	(157)	-	(94,5)	17,4	(84,4)	-
Provision sectorielle (déduction faite du transfert aux provisions spécifiques)	-	(661)	(657)	1 265	-	171,2	(353,2)	43,2
Total	55 \$	(386) \$	186 \$	2 925 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts²								
Canada								
Prêts hypothécaires résidentiels	0,02 %	0,01 %	- %	0,01 %				
Prêts aux particuliers	0,64	0,73	0,94	1,09				
Prêts aux entreprises et autres prêts	(0,01)	0,12	0,74	0,71				
Total – Canada	0,27	0,29	0,45	0,48				
États-Unis	(0,98)	0,50	2,43	6,37				
Autres pays	(0,94)	(1,30)	5,16	2,30				
Provisions générales	(0,04)	(0,05)	(0,12)	-				
Provisions sectorielles	-	(0,52)	0,52	0,97				
Total	0,04 %	(0,30) %	0,15 %	2,24 %				

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

TABLEAU 28		PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ¹					
					Pondération		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		2005	2004	2003	2005	2004	2003
Canada							
Prêts hypothécaires résidentiels		12 \$	3 \$	2 \$	11,2 %	0,9 %	0,2 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers		323	311	332	301,9	90,9	33,2
Total des prêts résidentiels et aux particuliers		335	314	334	313,1	91,8	33,4
Prêts pour promotion immobilière							
Commerciaux et industriels		-	-	7	-	-	0,7
Résidentiels		-	-	2	-	-	0,2
Total des prêts immobiliers							
Agriculture		-	(5)	27	-	(1,5)	2,7
Vêtement et textiles		(1)	1	1	(0,9)	0,3	0,1
Automobile		(1)	7	8	(0,9)	2,0	0,8
Produits chimiques		3	(2)	6	2,8	(0,6)	0,6
Construction		-	3	(2)	-	0,9	(0,2)
Services financiers		-	-	2	-	-	0,2
Alimentation, boissons et tabac		-	2	2	-	0,6	0,2
Foresterie		-	-	4	-	-	0,4
Services de santé et services sociaux		-	1	2	-	0,3	0,2
Médias et divertissements		(1)	2	14	(0,9)	0,6	1,4
Métaux et mines		-	3	19	-	0,9	1,9
Pétrole et gaz		-	3	1	-	0,9	0,1
Détail		-	2	2	-	0,6	0,2
Fabrication – divers		1	3	11	0,9	0,9	1,1
Télécommunications		(4)	7	-	(3,8)	2,0	-
Transports		-	(1)	48	-	(0,3)	4,8
Services publics		-	-	13	-	-	1,3
Tous les autres prêts		-	(1)	3	-	(0,3)	0,3
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements		(3)	25	170	(2,8)	7,3	17,0
Total – Canada		332	339	504	310,3	99,1	50,4
États-Unis							
Prêts hypothécaires résidentiels		-	-	-	-	-	-
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers		12	1	1	11,2	0,3	0,1
Total des prêts résidentiels aux particuliers		12	1	1	11,2	0,3	0,1
Prêts pour promotion immobilière							
Commerciaux et industriels		1	-	-	0,9	-	-
Total des prêts immobiliers							
Vêtement et textiles		-	-	11	-	-	1,1
Câblodistribution		-	(30)	(2)	-	(8,8)	(0,2)
Produits chimiques		-	7	4	-	2,0	0,4
Construction		(1)	-	(6)	(0,9)	-	(0,6)
Alimentation, boissons et tabac		1	-	-	0,9	-	-
Services de santé et services sociaux		-	-	(1)	-	-	(0,1)
Médias et divertissements		-	-	23	-	-	2,3
Métaux et mines		2	(2)	4	1,9	(0,6)	0,4
Détail		1	-	-	0,9	-	-
Fabrication – divers		1	-	(5)	0,9	-	(0,5)
Télécommunications		(14)	(20)	26	(13,1)	(5,8)	2,6
Services publics		(202)	78	221	(188,7)	22,8	22,1
Tous les autres prêts		(6)	5	-	(5,6)	1,5	-
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements		(217)	38	275	(202,8)	11,1	27,5
Total – États-Unis		(205)	39	276	(191,6)	11,4	27,6
Autres pays							
Prêts hypothécaires résidentiels		-	-	-	-	-	-
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers		-	-	-	-	-	-
Total des prêts résidentiels et aux particuliers		-	-	-	-	-	-
Automobile							
Câblodistribution		(9)	2	97	(8,4)	0,6	9,7
Bâtiment		-	-	1	-	-	0,1
Services financiers		(11)	(11)	-	(10,3)	(3,2)	-
Médias et divertissements		-	-	9	-	-	0,9
Télécommunications		-	2	11	-	0,6	1,1
Services publics		-	(25)	94	-	(7,3)	9,4
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements		(20)	(36)	220	(18,7)	(10,5)	22,0
Total – autres pays		(20)	(36)	220	(18,7)	(10,5)	22,0
Total avant les provisions générales et sectorielles		107 \$	342 \$	1 000 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provisions générales (reprise)							
Provisions sectorielles (reprise) (y compris le transfert aux provisions spécifiques)		(52)	(67)	(157)			
Total		55 \$	(386) \$	186 \$			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Situation du capital

TABLEAU 29	STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Fonds propres de première catégorie			
Bénéfices non répartis	10 650 \$	9 540 \$	8 518 \$
Écarts de conversion	(696)	(265)	(130)
Actions ordinaires	5 872	3 373	3 179
Rajustement additionnel pour les actions TD détenues par un courtier	(29)	(121)	–
Actions privilégiées admissibles	895	1 310	1 535
Surplus d'apport	40	20	9
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	1 632	–	–
Titres de fiducie de capital	1 250	1 250	1 250
Moins : écarts d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	(6 508)	(2 467)	(3 035)
Total des fonds propres de première catégorie	13 106	12 640	11 326
Fonds propres de deuxième catégorie			
Billets et débiteures subordonnés	5 138	5 644	5 887
Provision générale pour prêts douteux incluse dans les fonds propres	1 137	878	947
Moins : amortissement des billets et des débiteures subordonnés	(39)	(212)	(241)
Total des fonds propres de deuxième catégorie	6 236	6 310	6 593
Participation dans des filiales d'assurance réglementées	(1 043)	(819)	(594)
Participations importantes dans des filiales non consolidées	(1 072)	(1 036)	(325)
Protection de premier niveau	(44)	(189)	(145)
Total des fonds propres réglementaires	17 183 \$	16 906 \$	16 855 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Fonds propres de première catégorie	10,1 %	12,6 %	10,5 %
Total des fonds propres	13,2	16,9	15,6
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres ¹	19,9	17,1	15,2
Avoir corporel en actions ordinaires	9 567 \$	9 000 \$	7 417 \$
Avoir corporel en actions ordinaires en % des actifs pondérés en fonction des risques	7,4 %	9,0 %	6,9 %

¹ Total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que les lettres de crédit et les garanties, moins les placements dans des sociétés associées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres réglementaires.

OBJECTIFS DE LA BANQUE

- Avoir des fonds propres suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en dégagant un rendement satisfaisant pour les actionnaires ordinaires.
- Posséder une structure de fonds propres appropriée, selon l'évaluation interne de la Banque, comme définie par les autorités de réglementation, et par rapport aux autres institutions financières.
- Atteindre le coût global le plus bas pour les fonds propres, tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- Maintenir des notations élevées.

SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des bénéfices non répartis. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

GESTION DES FONDS PROPRES

La fonction Gestion des risques du Groupe gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille la politique sur les fonds propres et la gestion des fonds propres.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou opérationnelles et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques de crédit, de marché et d'exploitation et d'autres risques établis. Le capital à risque diffère des fonds propres

réglementaires puisqu'il s'applique tant aux produits de dépôts qu'aux produits d'actifs, et il s'applique aux risques d'exploitation et d'assurance ainsi qu'aux risques de crédit et de marché. Les fonds propres réglementaires sont établis selon les règlements du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Contrastant avec les mesures des agences de notation et des fonds propres réglementaires, le capital économique désigne uniquement le capital en actions ordinaires. Étant donné que les pertes sont portées à l'état des résultats consolidé, la Banque s'assure de disposer d'un avoir en actions ordinaires suffisant pour absorber les pertes du scénario le plus défavorable.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement du capital économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle atteint un équilibre entre le respect des exigences des autorités de réglementation et des agences de notation et les fonds disponibles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie atteignaient 13,1 milliards de dollars au 31 octobre 2005, en hausse par rapport aux 12,6 milliards de dollars un an plus tôt. L'incidence défavorable des fluctuations du change sur les bénéfices non répartis était de 696 millions de dollars au 31 octobre 2005. La Banque a mobilisé 2 499 millions de dollars en actions ordinaires, dont 1 988 millions de dollars dans le cadre de l'acquisition de TD Banknorth et 380 millions de dollars au moyen du régime de réinvestissement des dividendes. La Banque a également racheté, au cours de l'exercice, 410 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série J, pour une prime additionnelle de 13 millions de dollars. Le 1^{er} novembre 2005, la Banque a mobilisé 425 millions de dollars en actions privilégiées de premier rang, série O. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Fonds propres de deuxième catégorie

Au cours de l'exercice, la Banque a remboursé 750 millions de dollars de titres de créance subordonnés. En outre, avec le consentement des porteurs, la Banque a supprimé les clauses de subordination de quatre émissions de titres de créance subordonnés libellés en dollars américains d'un montant global d'environ 642 millions de dollars et d'une valeur en capital résiduelle de 315 millions de dollars. Après la fin de l'exercice, la Banque a mobilisé 800 millions de dollars en titres de créance subordonnés considérés comme des fonds propres de catégorie 2A. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, la Banque a haussé son dividende trimestriel à deux reprises et il s'établissait au 31 octobre 2005 à 0,42 \$ l'action, ce qui est conforme à la fourchette cible de 35 % à 45 % du bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels de la Banque pour le ratio de distribution de dividendes. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2005 ont atteint 1,58 \$ (1,36 \$ en 2004; 1,16 \$ en 2003). Au 31 octobre 2005, il y avait 711,8 millions d'actions ordinaires en circulation (655,9 millions en 2004; 656,3 millions en 2003). La capacité de la Banque de verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux règlements du BSIF. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 13 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

NOTATIONS

L'agence Moody's Investors Service a porté de négative à stable la cote de solidité financière de la Banque et a souligné le fait que la Banque a réussi à réorienter sa stratégie vers les services bancaires personnels, commerciaux et de gros au Canada grâce à des bases plus solides en matière de crédit. Lorsque la Banque a annoncé son intention de vendre ses activités américaines de courtage à escompte à Ameritrade et que TD Banknorth a annoncé son intention d'acquérir la totalité des actions de Hudson United Bancorp, les agences de notation suivantes ont maintenu les notations à long terme attribuées à la Banque comme suit : Fitch, AA-; Moody's, Aa3; DBRS, AA (faible); et S&P, A+.

RATIOS DE FONDS PROPRES

À propos des ratios de fonds propres

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières.

Le BSIF définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme les fonds propres de première catégorie divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2005, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 10,1 % et à 13,2 %, contre 12,6 % et 16,9 % le 31 octobre 2004. Le principal facteur responsable de ces reculs par rapport à il y a un an est l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques de même que l'écart d'acquisition et les actifs incorporels découlant de l'acquisition de TD Banknorth. La Banque a dépassé sa cible à moyen terme révisée de 8 % à 8,5 % pour les fonds propres de première catégorie.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital ajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan. Cette démarche repose sur le cadre réglementaire de la Banque des règlements internationaux (BRI) visant à atteindre une mesure plus uniforme de l'adéquation des fonds propres et à établir des normes pour les banques engagées dans des activités internationales.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Les actifs pondérés en fonction des risques sont établis en appliquant les pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF aux actifs du bilan et aux instruments financiers hors bilan, d'après le risque de crédit de la contrepartie. Les actifs pondérés en fonction des risques comprennent également une somme qui représente l'exposition au risque de marché de la Banque pour son portefeuille de négociation.

Le total des actifs pondérés en fonction des risques de la Banque a augmenté de 29,7 milliards de dollars ou 29,6 % en 2005 par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'acquisition de TD Banknorth.

TABLEAU 30 ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES						
(en millions de dollars canadiens)						
	2005		2004		2003	
	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques
Actifs au bilan						
Liquidités et autres	13 418 \$	2 435 \$	9 038 \$	1 582 \$	7 719 \$	1 344 \$
Valeurs mobilières	108 096	4 955	98 280	4 155	79 665	3 686
Valeurs mobilières prises en pension	26 375	559	21 888	589	17 475	235
Prêts (montant net)	152 243	82 713	123 924	61 251	118 058	59 273
Engagements de clients au titre d'acceptations	5 989	5 896	5 507	5 414	6 645	6 400
Autres actifs	59 089	7 695	52 390	6 208	43 970	5 885
Total des actifs au bilan	365 210 \$	104 253 \$	311 027 \$	79 199 \$	273 532 \$	76 823 \$
Actifs hors bilan						
Instruments de crédit		13 419		9 031		10 937
Instruments financiers dérivés		7 201		6 268		5 987
Total des actifs hors bilan		20 620		15 299		16 924
Total de l'équivalent des actifs pondérés en fonction des risques						
– risque de crédit		124 873		94 498		93 747
– risque de marché		5 109		5 808		14 470
Total des actifs pondérés en fonction des risques		129 982 \$		100 306 \$		108 217 \$

ACCORD RÉVISÉ SUR LES FONDS PROPRES

En 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a finalisé le nouvel Accord de Bâle sur les fonds propres, qui vise à remplacer l'accord qui avait été instauré en 1988 et modifié en 1996. Les principes fondamentaux du nouvel accord prennent en compte les divers degrés de complexité et de technicité des banques pour faciliter la mise en application du nouveau cadre proposé. Le cadre permettra aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur approche d'évaluation interne, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant des plus simples aux plus évoluées, pour évaluer le risque de crédit et le risque d'exploitation. Une mesure plus évoluée des risques devrait rapprocher davantage les fonds propres réglementaires et le capital économique. De plus, le cadre comprend des dispositions prévoyant des changements au calcul des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres.

Le nouveau cadre vise à mettre en place une gestion des risques plus rigoureuse et plus exacte en réduisant les fonds propres réglementaires qui sont requis par des approches moins strictes et moins évoluées. Bien que l'objectif général du nouveau cadre ne vise ni à augmenter ni à diminuer le niveau global des fonds propres dans le système, certaines institutions financières verront leurs fonds propres réglementaires augmenter, tandis que d'autres les verront diminuer, selon la combinaison des actifs, le niveau de risque et l'historique de pertes propres à chacune.

La Banque a entrepris de recueillir, d'analyser et de présenter les données nécessaires et elle est en bonne voie de respecter les exigences du nouvel accord de Bâle prescrites par notre autorité de réglementation pour le contexte canadien. Le nouveau cadre réglementaire devrait entrer en vigueur pour les banques canadiennes en 2008.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ne sont pas constatées au bilan consolidé ou le sont mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit ou d'illiquidité qui sont traités à la rubrique «Gestion des risques», aux pages 57 à 66 du présent rapport annuel. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les engagements, les garanties et les obligations contractuelles, servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou pour du financement.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer des produits de placement pour ces derniers. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA, l'entité doit être consolidée par le principal bénéficiaire, le cas échéant. Pour obtenir de l'information sur l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité relative aux EDDV, se reporter à la note 6 à la page 83 des états financiers consolidés.

Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations assurent une liquidité en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une SA qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission publique de titres. Créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les SA ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de la SA décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par la SA entre les investisseurs et les tiers ayant droit à ces flux. La Banque est partie à des SA par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs de tiers et d'autres opérations financières.

Certaines titrisations de créances montées par la Banque ou de créances de tiers sont réalisées par l'entremise de SAA. Une SAA est une fiducie ou une autre entité juridique manifestement distincte de la Banque, qui exerce certaines activités permises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs particuliers qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières.

Aucune partie, y compris la Banque, ne consolide de SAA.

La Banque surveille sa participation auprès des SA par l'entremise de son comité des produits structurés. Le comité a pour mandat de revoir les opérations structurées et les crédits complexes susceptibles de présenter d'importants risques de réputation, juridiques, de réglementation, comptables ou fiscaux, y compris les opérations faisant appel à des SA.

TITRISATION D'ACTIFS DE LA BANQUE

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation nette. Ces titrisations sont décrites ci-après.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et leur cession éventuelle à des EDDV. La Banque continue de gérer les prêts hypothécaires titrisés et s'expose aux risques liés aux prêts cédés du fait des droits conservés dans ces prêts. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ceux-ci étant tous garantis par le gouvernement. Nous conservons des droits dans la marge excédentaire des titres adossés à des créances hypothécaires vendus et continuons de gérer les prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres, en contrepartie d'avantages équivalant à une rémunération fondée sur le marché.

Au 31 octobre 2005, l'encours des prêts hypothécaires résidentiels titrisés de la Banque totalisait 15,5 milliards de dollars, contre 13,1 milliards de dollars en 2004. La valeur comptable de nos droits conservés dans des prêts hypothécaires résidentiels titrisés au 31 octobre 2005 était de 273 millions de dollars contre 271 millions de dollars en 2004.

Structures de copropriété

La Banque titre des prêts immobiliers garantis aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une structure de copropriété. Selon cette structure, les droits de propriété dans un groupe homogène sont vendus à des SA. En vertu de ses droits de propriété, la SA a droit à une portion des recouvrements de prêts pour payer ses frais et s'acquitter de ses obligations envers les porteurs de ses titres adossés à des actifs. Bien que ces droits dans les créances ne soient plus constatés dans notre bilan, nous gardons le compte du client et entretenons la relation. La titrisation de nos prêts immobiliers garantis aux particuliers et des créances sur cartes de crédit est une vente d'un point de vue juridique et satisfait aux critères de traitement à titre de vente d'un point de vue comptable. Au moment de la vente, ces créances sont retirées de notre bilan, ce qui donne lieu à un gain ou à une perte comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts dans l'état des résultats consolidé.

Pour la titrisation des prêts immobiliers garantis aux particuliers, la Banque fournit un rehaussement de crédit du fait de ses droits conservés dans la marge excédentaire de la SAA et, dans certains cas, en fournissant des lettres de crédit. Les droits que la Banque conserve dans la marge excédentaire de la SAA et dans les lettres de crédit sont subordonnés aux obligations envers les porteurs des titres adossés à des actifs et absorbent les pertes sur les prêts immobiliers aux particuliers avant que les paiements aux porteurs en souffrent. Au 31 octobre 2005, l'encours des prêts immobiliers aux particuliers titrisés de la Banque s'établissait à 4,8 milliards de dollars, contre 4,0 milliards de dollars en 2004. La valeur comptable de nos droits conservés dans les prêts immobiliers aux particuliers titrisés au 31 octobre 2005 était de 32 millions de dollars en regard de 2 millions de dollars en 2004.

Pour la titrisation des cartes de crédit, la Banque fournit un rehaussement de crédit à la SAA du fait de ses droits conservés dans la marge excédentaire. Les droits que la Banque conserve dans la marge excédentaire de la SAA sont subordonnés aux obligations de cette dernière envers les porteurs de ses titres adossés à des actifs et absorbent les pertes liées aux prêts sur cartes de crédit avant que les paiements aux porteurs en souffrent. Si les flux de trésorerie nets sont insuffisants, la perte de la Banque se limite à un coupon détaché qui découle du calcul d'un gain ou d'une perte au moment de la vente des créances. Au 31 octobre 2005, l'encours des créances sur cartes de crédit titrisées de la Banque s'élevait à 1,3 milliard de dollars, comparativement à 1,3 milliard de dollars aussi en 2004. La valeur comptable de nos droits conservés dans des créances sur cartes de crédit titrisées au 31 octobre 2005 était de 24 millions de dollars contre 24 millions de dollars aussi en 2004.

La Banque vend des prêts hypothécaires commerciaux dans des groupes de sûretés à une SA. La SA finance l'achat de ces groupes par l'émission de certificats de propriété de rangs différents et qui peuvent ou non être cotés (de AAA à B-). Les certificats de propriété représentent des droits indivis dans le groupe de sûretés, et la SA, comme elle a vendu tous les droits indivis associés au groupe, n'est plus assujettie aux risques des groupes de sûretés. La vente de nos prêts hypothécaires commerciaux à la SA constitue une vente réelle au sens comptable et juridique, et comme nous n'exerçons aucun contrôle sur la SA et que nous ne sommes exposés à aucun risque/rendement associé aux prêts hypothécaires, nous ne consolidons pas la SA.

La Banque titre également des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des EDDV. Au 31 octobre 2005, 55 millions de dollars de nos prêts hypothécaires commerciaux montés avaient été titrisés par l'entremise d'une EDDV dont nous étions le promoteur, tandis que 79 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux ont été vendus à une EDDV dont le promoteur était un tiers au cours de l'exercice. Les droits de la Banque dans la marge excédentaire, le compte de dépôt en garantie et les prêts hypothécaires commerciaux des EDDV dont nous sommes le promoteur sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs de leurs titres adossés à des actifs. Les droits de la Banque dans la marge excédentaire des EDDV dont le promoteur est un tiers sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs de leurs titres adossés à des actifs.

Les actifs titrisés de la Banque qui ne sont pas constatés au bilan consolidé totalisaient 23,9 milliards de dollars, contre 20,2 milliards de dollars un an plus tôt. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque. Si ces titrisations cessaient d'exister, la Banque devrait rétablir la totalité de ces actifs dans son bilan consolidé et assumer entièrement le risque d'exploitation, le risque financier et le risque de marché qui en découleraient.

FIDUCIES DE CAPITAL

Nous sommes le promoteur de deux SA, Fiducie de capital TD et Fiducie de capital TD II, afin de mobiliser des capitaux (TD CaTS) considérés comme des fonds propres réglementaires de première catégorie. Pour en savoir plus sur les fiducies de capital et sur les conditions des TD CaTS émis et en circulation, se reporter à la note 12 afférente aux états financiers consolidés, page 85. Antérieurement, nous consolidions ces SA selon les PCGR du Canada actuels. Toutefois, certaines modifications aux notes d'orientation canadiennes ont entraîné la classification des TD CaTS II en tant que EDDV et leur déconsolidation. Le BSIF a fait savoir que les fonds propres émis dans l'avenir par Fiducie de capital TD II seront considérés comme des fonds propres de première catégorie pourvu que la Banque ait, de toute évidence, la propriété et le contrôle continu de la fiducie, c'est-à-dire la propriété de la totalité des titres comportant droit de vote.

TITRISATION D'ACTIFS DE TIERS

La Banque aide ses clients à titriser leurs actifs financiers par l'intermédiaire de SA dont elle est le gestionnaire. La Banque peut fournir un rehaussement de crédit aux SA ou obtenir pour ces dernières des facilités de swap ou de liquidité ou leur offrir des services de placement de valeurs mobilières. Les facilités de liquidité ne sont disponibles qu'en cas de perturbation générale du marché et la probabilité de perte est négligeable. La Banque ne fournit pas d'employés aux SA et n'a aucun droit de propriété dans ces dernières. Tous les honoraires tirés de ces activités sont conformes aux conditions du marché. Si ces titrisations cessaient d'exister, les revenus de titrisation de la Banque diminueraient.

Au sein de notre groupe de titrisation, notre relation principale avec les SA se limite à l'administration de programmes de conduits de papier commercial adossé à des créances à vendeurs multiples (conduits à plusieurs vendeurs) dont le montant totalisait 9,7 milliards de dollars au 31 octobre 2005, et 8,0 milliards de dollars au 31 octobre 2004. Nous administrons actuellement quatre programmes de conduits à plusieurs vendeurs. Nous sommes engagés dans les marchés des conduits à plusieurs vendeurs parce qu'ils génèrent un rendement ajusté au risque avantageux pour nous. Nos clients utilisent surtout les conduits à plusieurs vendeurs pour diversifier leurs sources de financement et réduire les coûts de financement en misant sur la valeur de garanties de haute qualité.

CRÉATION D'AUTRES PRODUITS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT

La Banque vend des valeurs du compte de négociation à des EDDV dans le cadre de ses stratégies de gestion de sa situation nette. Comme la Banque a des droits variables importants dans ces EDDV mais n'en est pas le principal bénéficiaire, elle ne consolide pas ces EDDV. Par ailleurs, la Banque ne conserve pas de contrôle effectif sur les actifs vendus. Les actifs vendus en vertu de ces ententes s'élevaient à 1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2005, par rapport à 3,0 milliards de dollars en 2004. La Banque conclut des swaps sur le rendement total avec les contreparties de la vente des actifs. Le risque de marché découlant de toutes ces opérations fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance constante.

La Banque participe aussi à des structures de titres garantis par des créances en vertu desquelles elle peut agir à titre de preneur ferme, de tiers investisseur ou de contrepartie à des dérivés. Ces titres permettent de mobiliser, par l'émission de titres de créance, des capitaux qui serviront à investir dans des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés. Le résultat net est réparti entre les détenteurs de droits variables dans les titres garantis par des créances. Les structures de titres garantis par des créances que nous gérons peuvent de temps à autre acheter des biens donnés en garantie émanant de nous ou de tiers. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des créances. Nous constatons les revenus d'honoraires tirés des services de structuration et de gestion des garanties et, dans les cas indiqués, les revenus d'intérêts découlant des placements dans des titres garantis par des créances.

De plus, la Banque offre des billets liés à des actions, des billets liés à des effets de crédit, des billets liés à des taux d'intérêt et des obligations liées à la valeur d'une marchandise à différentes EDDV et à des clients indépendants. Ces opérations présentent un risque négligeable pour la Banque.

Par l'entremise de La Société Canada Trust, la Banque agit comme fiduciaire de fiducies de particuliers et de sociétés. Elle reçoit des honoraires de fiduciaire pour ces services.

La Banque est en outre le promoteur d'un grand nombre de fonds communs de placement dont elle est l'administrateur. Elle ne garantit toutefois pas le capital investi par les investisseurs ni le rendement de ces fonds.

De plus, la Banque offre d'autres produits financiers à ses clients. Il arrive que ces produits financiers soient créés par l'entremise d'une EDDV qui en est l'émetteur ou le débiteur. La Banque peut offrir aux EDDV certains services d'administration et d'autres produits financiers contre une rémunération aux conditions du marché.

GARANTIES

Dans le cours normal des affaires, nous concluons divers contrats de garantie visant à soutenir nos clients. Ces garanties, à l'exception des primes connexes, sont maintenues hors bilan à moins qu'une provision soit nécessaire pour couvrir des pertes probables. Les principaux types de garanties que nous offrons comprennent des garanties financières à première demande, des garanties de bonne fin à première demande, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit, des options vendues et des ententes d'indemnisation. Pour obtenir de l'information détaillée sur les garanties de la Banque, se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés, page 99.

ENGAGEMENTS

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des garanties financières à première demande, des garanties de bonne fin à première demande, des crédits documentaires ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. La commission d'engagement de la facilité de crédit est reportée et comptabilisée dans le revenu d'intérêts à l'état des résultats consolidé lorsque la facilité est tirée. La note 20 afférente aux états financiers consolidés de la Banque fournit de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximum que la Banque pourrait être tenue d'engager.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Banque a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location-exploitation et de location-acquisition et de certains engagements d'achat. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidité et de fonds propres à court et à long terme de la Banque. Tous les contrats, à l'exception des engagements découlant de contrats de location-exploitation, (ceux en vertu desquels nous nous sommes engagés à acheter des volumes déterminés de biens et de services), sont présentés dans le bilan consolidé de la Banque. Le tableau 31 ci-après résume nos obligations contractuelles au 31 octobre 2005.

TABLEAU 31 CALENDRIER DES ÉCHÉANCES D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES					
2005	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
(en millions de dollars canadiens)					
Dépôts ¹	189 972 \$	30 364 \$	24 021 \$	2 624 \$	246 981 \$
Billets et débiteures subordonnés	153	1	–	4 984	5 138
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	319	534	396	580	1 829
Titres de fiducie de capital	–	–	900	–	900
Ententes de services de réseau	141	393	123	–	657
Guichets automatiques bancaires	66	181	124	–	371
Total	190 651 \$	31 473 \$	25 564 \$	8 188 \$	255 876 \$
2004					
Dépôts ¹	171 155 \$	18 919 \$	15 767 \$	1 052 \$	206 893 \$
Billets et débiteures subordonnés	5	3	663	4 973	5 644
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	299	468	346	455	1 568
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 250	1 250
Ententes de services de réseau	118	331	203	–	652
Guichets automatiques bancaires	66	190	181	–	437
Total	171 643 \$	19 911 \$	17 160 \$	7 730 \$	216 444 \$
2003					
Dépôts ^{1,2}	182 880 \$	– \$	– \$	– \$	182 880 \$
Billets et débiteures subordonnés	157	5	396	5 329	5 887
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	314	492	329	505	1 640
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 250	1 250
Ententes de services de réseau	116	216	200	188	720
Total	183 467 \$	713 \$	925 \$	7 272 \$	192 377 \$

¹ Comme la date des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie par le déposant, les obligations sont considérées à moins de un an.

² Comme l'information ne peut être déterminée de manière raisonnable, tous les montants sont présentés à moins de un an.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Instruments financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des valeurs dans des comptes de placement et de négociation, des prêts et des dérivés, tandis que les passifs comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de négociation par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de négociation exclusives dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de négociation comprennent les valeurs mobilières du compte de négociation et les dérivés détenus à des fins de négociation. Les instruments financiers détenus à des fins autres que de négociation se composent du portefeuille de prêts, des valeurs mobilières

du compte de placement, des dérivés utilisés à titre de couvertures et des passifs financiers de la Banque. Les instruments financiers détenus à des fins de négociation sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la Banque, tandis que les instruments financiers détenus à des fins autres que de négociation sont comptabilisés au coût. Cela traduit la façon dont la Banque gère ses propres activités. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à la rubrique «Conventions comptables critiques et estimations» à la page 66.

L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de revenus d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit et d'illiquidité ainsi que le risque lié aux actions et le risque de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la rubrique «Gestion des risques» aux pages 57 à 66.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Tout énoncé prospectif, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport annuel, est naturellement associé à des risques et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous.

FACTEURS LIÉS AU SECTEUR

Conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités peut avoir une incidence importante sur ses bénéfices. Les facteurs conjoncturels comprennent notamment les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers et du marché de la dette, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes et le volume d'affaires réalisé dans une région donnée.

Taux de change

Les variations des taux de change des monnaies du Canada, des États-Unis et des autres pays où la Banque exerce des activités peuvent avoir une influence néfaste sur sa situation financière et sur ses bénéfices futurs en raison des écarts de conversion. Par exemple, l'appréciation du dollar canadien peut nuire à nos placements aux États-Unis, y compris le placement de la Banque dans TD Banknorth Inc. L'appréciation du dollar canadien peut aussi nuire aux bénéfices des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada.

Politique monétaire

Les bénéfices de la Banque sont tributaires des politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine ainsi que d'autres facteurs à l'origine de l'évolution des marchés des capitaux. Les variations de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la rentabilité de la Banque. Une fluctuation des taux d'intérêt modifie l'écart entre les intérêts payés sur les dépôts et les intérêts gagnés sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. Les facteurs à l'origine de l'évolution des politiques monétaires et des marchés des capitaux échappent au contrôle de la Banque qui ne peut ni les prévoir ni les anticiper.

Concurrence

Le niveau de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités a une incidence sur son rendement. La Banque fait actuellement face à une très forte concurrence. Le maintien de la clientèle dépend de nombreux facteurs comme les prix des produits ou des services, le niveau de service à la clientèle offert et les modifications des produits et services proposés.

Modifications des lois et des règlements; poursuites judiciaires

Les modifications des lois et des règlements, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, pourraient avoir une incidence sur la Banque puisqu'elles pourraient restreindre sa gamme de produits ou de services ou augmenter la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits ou ses services. En outre, un manquement aux lois et aux règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque et sur sa réputation. Toute décision d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation et toute poursuite judiciaire intentée contre la Banque peut avoir une influence néfaste sur ses résultats.

Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties

La Banque compte sur l'exactitude et l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties. Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et des contreparties, la Banque peut se fier sur des renseignements fournis par ces clients et ces contreparties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également se fier aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements et aux rapports des vérificateurs externes en ce qui a trait aux états financiers. La situation financière et les bénéfices de la Banque pourraient en pâtir si celle-ci se fiait à des états financiers qui ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

Conventions et méthodes comptables utilisées par la Banque

Les conventions et les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent être révisées et toute modification peut avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque.

FACTEURS PARTICULIERS À LA BANQUE

Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité à adapter ses produits et ses services aux normes changeantes du secteur. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression à l'égard des prix de leurs produits et services. Ce facteur peut réduire le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services donnant droit à des commissions. En outre, l'engouement pour de nouvelles technologies, y compris les services fondés sur Internet, pourrait entraîner de grandes dépenses pour la Banque afin de modifier ou adapter ses produits et ses services. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché et/ou de développer une clientèle et de la fidéliser.

Acquisitions

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquiescer d'autres sociétés de services financiers ou une portion de leurs activités, soit directement, soit indirectement au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. La capacité de la Banque ou d'une filiale à réaliser avec succès une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires, comme c'est le cas pour la fusion imminente de TD Ameritrade et pour l'acquisition de Hudson United Bancorp, et la Banque ne peut être certaine ni du moment ni des modalités et conditions entourant l'approbation, le cas échéant, des autorités de réglementation. Les acquisitions peuvent avoir une incidence sur les résultats futurs selon le degré de réussite de la direction à intégrer l'entreprise acquise. Si la Banque se bute à des difficultés dans l'intégration de l'entreprise acquise, les augmentations des revenus, les économies, l'accroissement des parts de marchés et les autres avantages attendus de l'acquisition pourraient ne pas se matérialiser.

Capacité de recruter et de garder des dirigeants clés

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur sa capacité à recruter et à garder des dirigeants clés. Il existe une forte rivalité pour s'attacher les meilleures personnes dans le secteur des services financiers, et les dirigeants d'une société acquise par la Banque peuvent choisir de ne pas rester après l'acquisition. La Banque ne peut garantir qu'elle sera en mesure de continuer à recruter et à garder des dirigeants clés, bien que cela soit un objectif des politiques et pratiques de gestion des ressources de la Banque.

Infrastructure commerciale

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les connexions à Internet et l'accès aux réseaux. Les interruptions de services Internet, de services d'accès aux réseaux ou d'autres services de communication voix-données fournis par ces tiers pourraient avoir une incidence néfaste sur la capacité de la Banque à offrir des produits et des services aux clients et à exercer autrement ses activités.

AUTRES FACTEURS

D'autres facteurs sur lesquels la Banque n'exerce aucun contrôle et qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats futurs sont indiqués dans la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs présentée à la page 13 du présent rapport annuel.

La Banque prévient le lecteur que d'autres facteurs que ceux précités pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Lorsqu'ils s'en remettent à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et les autres intéressés devraient considérer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres sources d'incertitudes, événements potentiels et facteurs liés au secteur ou particuliers à la Banque qui pourraient avoir une incidence néfaste sur ses résultats futurs. La Banque n'effectue pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

Gestion des risques

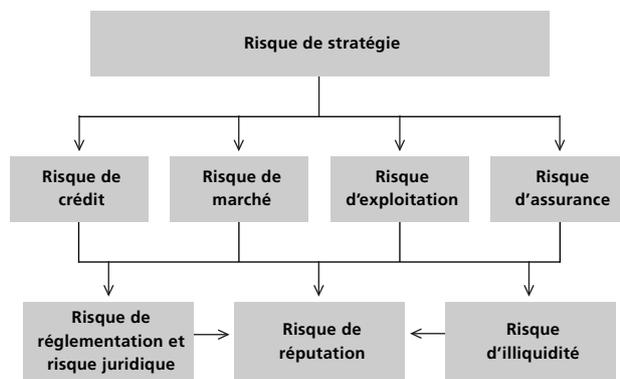
SOMMAIRE

La prestation de services bancaires et financiers comporte des risques qu'il faut prendre de façon prudente en vue d'assurer une croissance rentable. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable de ses diverses entreprises tout en restant dans des limites de risques acceptables. Ce qui importe aux actionnaires à cet égard, c'est comment nous gérons notre exposition aux risques. Nos entreprises examinent avec soin les divers risques auxquels elles sont exposées et évaluent l'incidence de ces risques et la probabilité qu'une perte en découle. Nous parons à ces risques en mettant en place des stratégies d'affaires et de gestion des risques pour nos diverses unités d'exploitation compte tenu des risques et du milieu d'affaires au sein duquel nous exerçons nos activités.

QUELS SONT LES RISQUES POUR NOS ENTREPRISES?

Du fait des entreprises et des activités qu'il exerce, le Groupe Financier Banque TD est exposé à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de gestion des risques. Ce cadre est la plateforme de mise en place de processus appropriés pour surveiller les risques qui sert également à communiquer les principaux risques pouvant mettre en péril la réalisation de nos objectifs et de nos stratégies d'affaires et à en faire rapport de façon uniforme.

CADRE DE GESTION DES RISQUES



Comme l'illustre le schéma ci-dessus, le cadre de gestion des risques définit les principales catégories de risques auxquelles nous sommes exposés ainsi que les rapports qui les unissent.

RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Nous avons mis en place une structure de gouvernance pour la gestion des risques qui établit la filière-risque et attribue les responsabilités des administrateurs, des membres de la direction et des employés participant à la gestion des risques. Cette structure nous assure que l'information importante sur les risques est diffusée, par les unités d'exploitation et les fonctions chargées de la supervision, à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration.



Comités de direction			
Comité d'examen du rendement d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le président et chef de la direction. Examine l'ensemble des stratégies et le rendement des exploitations. 	Comité de surveillance des risques d'exploitation <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques. Chargé de la supervision de toutes les activités de gestion des risques d'exploitation de la Banque et de la conformité de la Banque aux lois. 	Comité de placements <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques. Examine le rendement de tous les principaux placements, y compris le portefeuille de la Banque et les mandats de clients, gérés par des gestionnaires de portefeuille externes et internes. 	Comité de l'actif et du passif <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques. Chargé de la surveillance du risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque, de la situation de financement et de trésorerie consolidée et de la structure du capital consolidé, y compris la couverture des capitaux en devises.
Comité du risque de réputation <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques. Examine et approuve les questions touchant le risque de réputation de même que les opérations sur produits structurés complexes, et établit et supervise la politique relative au risque de réputation. 	Comité de divulgation <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le vice-président à la direction et chef des finances. S'assure que des contrôles et des procédures sont en place en vue de présenter des informations fiables et conformes en temps opportun aux autorités de réglementation, aux actionnaires et au marché. 	Comité de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le président et chef de la direction. S'occupe de la coordination de toutes les fonctions Siège social de la Banque et de l'exécution des opérations de fusions et acquisitions. 	Comité de services partagés au Canada <ul style="list-style-type: none"> Présidé par le coprésident, Activités de la société. S'assure de tirer parti efficacement des services partagés par les unités d'exploitation canadiennes.

NOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DES RISQUES ÉTABLI CE QUI SUIT :

- Le conseil d'administration et son comité du risque sont responsables de voir à ce que la direction instaure et oriente, à l'échelle de la Banque, une culture de gestion efficace des risques. Cette responsabilité comprend l'établissement de la propension de la Banque à prendre des risques, par l'examen et l'approbation de politiques appropriées en matière de gestion des risques.
- L'équipe de la haute direction de la Banque, présidée par le président et chef de la direction, est responsable de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de la Banque. Le président et chef de la direction et le coprésident et chef de la gestion des risques, avec l'appui des autres membres de l'équipe de la haute direction, sont responsables du recensement et de la communication au conseil d'administration des risques jugés importants.
- Les comités de direction surveillent, à l'échelle de l'entreprise, les principaux risques et principales expositions aux risques, par l'examen et l'appui des politiques, des stratégies et des activités de contrôle de gestion des risques. Les comités de direction voient à ce que les ressources de gestion des risques déployées dans toute la Banque soient suffisantes et adéquates pour que nos objectifs en la matière soient réalisés.
- La fonction Gestion des risques, exercée au niveau du Siège social, présidée par le coprésident et chef de la gestion des risques, est responsable de l'établissement de politiques et de pratiques, à l'échelle de l'entreprise, qui reflètent la propension de la Banque à prendre des risques. La fonction Gestion des risques doit aussi surveiller les risques propres aux unités ou à l'échelle de l'entreprise et en rendre compte lorsque ces risques peuvent nuire à la Banque. Le coprésident et chef de la gestion des risques préside ou fait partie des comités de direction orientés vers les risques.
- Les fonctions Vérification et Conformité s'assurent, de façon indépendante, de l'efficacité des politiques, des procédures et des contrôles internes de gestion des risques et en rendent compte à la direction et au conseil d'administration.
- Chaque unité d'exploitation est responsable de la gestion de ses propres risques. Les professionnels de la gestion des affaires et de la gestion des risques de chaque unité d'exploitation s'assurent que des politiques, des processus et des contrôles internes sont établis afin de gérer, outre les affaires, les risques qui y sont associés.

COMMENT NOUS GÉRONS LES RISQUES

La Banque a adopté une approche globale et proactive de la gestion des risques qui intègre l'expérience et les connaissances spécialisées de nos unités d'exploitation, de nos professionnels de la gestion des risques ainsi que les rôles de surveillance du Siège social. Notre approche fait la promotion d'une solide culture de gestion des risques et d'un alignement sur les objectifs stratégiques de la Banque. Elle comprend ce qui suit :

- Des politiques et des pratiques de gestion des risques appropriées, à l'échelle de l'entreprise, y compris des lignes directrices, des exigences et des limites qui maintiennent les risques à des niveaux acceptables.
- Un examen et une évaluation réguliers des politiques de gestion des risques par les comités de direction, puis un examen et une approbation par le comité du risque du conseil d'administration.
- Un cadre intégré de processus de suivi des risques et d'information, à l'échelle de l'entreprise, qui permet de communiquer, sous forme de rapports, les éléments clés du profil de risque de la Banque, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, à la direction générale, aux cadres dirigeants et au conseil d'administration.
- Des méthodes de mesure des risques qui recourent à une quantification, y compris une analyse de la valeur à risque, des analyses de scénarios et des évaluations des facteurs de stress.
- Des autoévaluations annuelles par les principales unités d'exploitation et le rôle de surveillance du Siège social chargé de la supervision des principaux risques et contrôles internes de ces unités.
- Une mesure appropriée du rendement qui répartit le capital économique à risque entre les unités d'exploitation et impute une charge correspondante.
- Une surveillance active des occurrences de risques internes et externes afin de jauger l'efficacité des contrôles internes.
- Des examens indépendants et exhaustifs par le service Vérification interne quant à la qualité de l'environnement de contrôle interne et quant à la conformité aux politiques et procédures de gestion des risques.

COMMENT LE RISQUE EST GÉRÉ À TD BANKNORTH

Étant une société ouverte, TD Banknorth gère activement le risque au moyen de sa propre structure de gouvernance, compte tenu des risques inhérents à ses activités. La Banque surveille de diverses façons la gouvernance et la gestion des risques de TD Banknorth. Deux administrateurs indépendants de la Banque ainsi que le chef de la direction et le vice-président du conseil d'administration et chef des risques de la Banque font aussi partie du conseil d'administration de TD Banknorth. Un de ces administrateurs indépendants ainsi que le coprésident et chef de la gestion des risques sont membres de son comité de gestion des risques. TD Banknorth présente de l'information sur les risques et rencontre régulièrement des cadres de la Banque responsables de la gestion des risques.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques auxquels la Banque est exposée et la gestion de ces risques.

Risque de stratégie

Le risque de stratégie correspond à l'éventualité d'une perte découlant de la mise en application de stratégies inefficaces, de l'absence de stratégies d'affaires intégrées, de l'incapacité de mettre en œuvre ces stratégies et de l'incapacité d'adapter les stratégies à l'évolution de la conjoncture des affaires.

La direction générale évalue, gère et atténue les principaux risques de stratégie courus par la Banque, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

L'équipe de la haute direction gère le risque de stratégie de la Banque. L'équipe de la haute direction se compose des principaux cadres dirigeants de la Banque, représentant chacune des principales unités d'exploitation et le rôle de surveillance du Siège social.

La stratégie globale de la Banque est établie par le président et chef de la direction et par l'équipe de la haute direction, en consultation avec le conseil d'administration et avec son approbation. Chaque cadre supérieur qui gère une importante unité d'exploitation ou fonction est chargé de gérer les stratégies de cette sphère et d'assurer qu'elles sont alignées sur la stratégie globale de la Banque. Les cadres supérieurs sont aussi responsables, devant le président et chef de la direction et l'équipe de la haute direction, de la surveillance, de la gestion et du compte rendu des risques commerciaux inhérents à leurs stratégies respectives.

Le président et chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la Banque, sur le recensement des risques commerciaux inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE STRATÉGIE

L'équipe de la haute direction examine les stratégies globales et le rendement des principales unités d'exploitation et le rôle de surveillance du Siège social dans le cadre de séances d'examen du rendement. La fréquence des examens des stratégies dans le cadre de ces séances dépend du profil de risque et de l'importance de l'unité ou de la fonction en cause.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération n'honore pas ses engagements.

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte des règlements entre la Banque et d'autres parties ou d'autres institutions financières – comme des opérations sur dérivés ou des stocks de valeurs mobilières – expose la Banque à un certain degré de risque de crédit. De ce fait, nous n'accordons les prêts qu'en fonction des relations d'affaires avec nos clients, et gérons toutes nos activités de façon méthodique et prudente, en nous concentrant rigoureusement sur le rendement économique pour toutes nos relations avec nos clients.

Notre objectif premier est de mettre en place une stratégie complète, transparente et méthodique de gestion du risque de crédit visant une meilleure compréhension, une meilleure sélection et une meilleure gestion dynamique de nos expositions pour réduire ainsi la volatilité des bénéfices.

Notre stratégie consiste en une surveillance centralisée rigoureuse du risque de crédit au sein de chaque unité, ce qui renforce une culture de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Nous gérons le risque de crédit en appliquant des politiques approuvées par le conseil d'administration et appliquées à l'échelle de l'entreprise à l'égard des risques-pays, des risques sectoriels, des expositions groupées et des limites discrétionnaires, qui comprennent les responsabilités suivantes :

- formulation de normes visant l'évaluation du risque de crédit et de limites pour le montant de crédit qu'un directeur peut accorder;
- approbation de l'ensemble des politiques importantes relatives aux produits de la Banque qui comportent des risques de crédit;
- établissement de critères d'évaluation des risques pour les comptes commerciaux d'après un système de 21 catégories;
- approbation de techniques de «pointage» servant à l'octroi de crédit personnel.

Un groupe de contrôle du risque de crédit au sein de chaque unité d'exploitation est le principal responsable des décisions et doit se conformer aux politiques, aux limites de risques et aux limites discrétionnaires établies.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est géré d'après une infrastructure centralisée reposant sur :

- l'approbation centralisée, par Gestion des risques, des politiques en matière de risque de crédit et des limites discrétionnaires;
- la production de rapports combinés des groupes de contrôle du risque de crédit de chaque unité d'exploitation à la tête dirigeante de l'entreprise et à la fonction Gestion des risques;
- des lignes directrices visant à surveiller et à limiter les concentrations au sein des portefeuilles;
- une gestion dynamique des notations relatives aux risques-pays, aux risques sectoriels et aux risques propres à un emprunteur.

RISQUE-PAYS

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transnationaux relatifs aux produits, services, prêts, dividendes et crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la Banque du pays étranger. Actuellement, la Banque est exposée à un risque de contrepartie dans 61 pays, avec une exposition aux risques majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Les notes du risque-pays sont fondées sur des modèles de notation approuvés et sur le jugement professionnel, et ces notes sont utilisées pour établir des lignes directrices portant sur le risque-pays qui tiennent compte de tous les aspects du risque de crédit auquel s'exposent nos diverses activités. Les notes de risque-pays sont gérées de manière dynamique et sont soumises à un examen exhaustif au moins annuellement.

PRÊTS AUX ENTREPRISES ET AUX GOUVERNEMENTS

Dans le cadre de la stratégie, nous fixons aussi des limites par secteur d'activité et par groupe particulier en ce qui concerne le risque de crédit lié aux entreprises et aux gouvernements. Une méthode systématique sert à limiter les concentrations par secteur d'activité et à assurer la diversification du portefeuille de prêts de la Banque. Des lignes directrices à l'égard du risque constituent un élément clé de ce processus, en limitant l'exposition au risque d'après la notation de risque effectuée à l'interne. La notation est déterminée à l'aide de notre modèle de notation du risque sectoriel et au moyen d'une analyse sectorielle exhaustive.

Si plusieurs secteurs industriels partagent les mêmes risques, nous leur attribuons une ligne directrice commune. En outre, Gestion des risques attribue une limite de concentration à chaque secteur exprimée en pourcentage du total de l'exposition de la Banque aux risques globaux et commerciaux. Nous révisons régulièrement l'attribution des notations de risque par secteur d'activité afin que celles-ci continuent à refléter adéquatement le risque rattaché à chaque secteur.

La Banque attribue à chaque entreprise ou gouvernement qui emprunte à la Banque une notation de risque d'après un système de 21 catégories, d'après lequel nous établissons des limites quant au risque de crédit lié aux comptes de l'entreprise ou du gouvernement. En outre, nous utilisons un modèle de calcul de rendement sur le capital redressé en fonction des risques pour évaluer le rendement des relations de crédit d'après la structure et l'échéance des prêts de même que d'après la notation interne des emprunteurs en cause. Nous révisons la notation et le rendement du capital de chaque emprunteur au moins annuellement.

Pour les comptes dont les risques se rapportent, entre autres, aux instruments dérivés, nous utilisons des accords généraux de compensation ou des garanties, dans la mesure du possible, pour atténuer ces risques.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille d'institutions financières est divisé en grands groupes, chacun composé de sociétés ayant en commun certaines caractéristiques et certains facteurs de risque. Dans ces groupes, nous avons établi, à l'égard du risque, des lignes directrices précises pour différents secteurs. Gestion des risques révisé continuellement les lignes directrices touchant les secteurs et les risques de chaque groupe.

Des modèles de notation du risque sont utilisés conjointement au jugement professionnel pour allouer à chaque groupe une notation de risque d'après sa santé financière. Ces modèles attribuent une notation de crédit à chaque emprunteur fondée sur la valeur nette de la société, la qualité de ses actifs, la régularité et la hauteur de ses bénéfices ainsi que sur la notation accordée par les principales agences de notation. De plus, les résultats du modèle sont soumis, au besoin, à l'exercice du jugement professionnel et aux limites discrétionnaires établies. Pour certains types d'institutions financières, nous pouvons recourir à d'autres critères.

DÉRIVÉS DE CRÉDIT

La Banque recourt à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de crédit dans son portefeuille. Les dérivés de crédit permettent à la Banque de transférer à une autre partie, dans le cadre d'une opération synthétique, le risque associé à un actif sous-jacent. Une commission est payée à la contrepartie assumant le risque de crédit, alors que la Banque garde l'actif de crédit sous-jacent.

Une protection de crédit en cas de défaut n'est généralement achetée que de contreparties de qualité supérieure. Lorsque les modalités de la protection correspondent aux modalités de l'actif sous-jacent, le montant de la facilité de crédit comportant un risque de crédit est réduit du notionnel de la protection.

CRÉDIT PERSONNEL

Les portefeuilles de crédit personnel sont constitués de vastes secteurs qui comprennent : les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts non garantis, les créances sur cartes de crédit et les crédits accordés aux petites entreprises. Ces portefeuilles se composent d'un grand nombre de comptes relativement petits. Par conséquent, le risque de crédit s'évalue de manière plus efficace par des modèles analytiques statistiques et par des stratégies de décision. Les demandes de crédit personnel sont traitées à l'aide de systèmes de pointage automatisés ou, dans le cas d'opérations plus importantes ou plus complexes, sont acheminées à des tarifateurs dans des centres de crédit régionaux soumis à des limites d'autorisation explicites. Une fois que les crédits à la consommation sont financés, ils font l'objet d'un suivi constant par des programmes de gestion quantitative des clients, qui détectent toute fluctuation des risques et fournit l'occasion d'accroître le rendement compte tenu du risque. La centralisation de l'examen quantitatif des crédits personnels a permis de bien équilibrer les portefeuilles et de les assortir de risques prévisibles.

Conformément à sa stratégie axée sur l'évaluation quantitative efficace du crédit personnel, la Banque dirige une grande partie de son investissement dans les technologies vers la plateforme logicielle des activités de détail, de crédit et de gestion des comptes clients. Par cet investissement continu, la Banque arrive à mieux contenir les pertes de crédit à la consommation à l'intérieur de limites prévisibles ainsi qu'à renforcer l'environnement de contrôle destiné à réduire le risque d'erreurs opérationnelles. De plus, l'investissement dans l'infrastructure produit plus rapidement de l'information de gestion plus complexe et plus complète, ce qui permet d'apprécier les améliorations mesurables de la gestion du risque de crédit. Par conséquent, la stratégie de la Banque en matière de crédit personnel consiste à optimiser la gestion rigoureuse du portefeuille de crédit personnel par des systèmes, des méthodes et des processus à la fine pointe de la technologie.

RISQUE CLASSIFIÉ / PRÊTS DOUTEUX

Le risque classifié se rapporte aux prêts et autres crédits qui, selon les normes, comportent un risque de crédit plus élevé que la normale. Un prêt est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, nous n'avons plus l'assurance raisonnable de pouvoir recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance.

Nous constituons des provisions spécifiques pour prêts douteux lorsqu'une perte est probable ou lorsque la valeur estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs actualisés prévus, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions pour les portefeuilles de crédit personnel reposent sur les défauts de paiement et le type de garantie.

Voir l'analyse portant sur la qualité du portefeuille de crédit, pages 44 à 50.

Risque de marché

Le risque de marché correspond à la perte éventuelle découlant des variations de la valeur des instruments financiers. La valeur d'un instrument financier peut être influencée par les variations :

- des taux d'intérêt;
- des taux de change;
- des prix des actions et des marchandises;
- des écarts de crédit.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de valeurs du compte de négociation et dans notre portefeuille de valeurs du compte de placement ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de valeurs du compte de négociation et de valeurs du compte de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la Banque par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché par suite d'opérations conclues avec des clients.

RISQUE DE MARCHÉ DANS NOS ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- Tenue de marché – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières afin de conclure des opérations d'achat et de vente avec des investisseurs et réaliser la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur. La rentabilité dépend du volume négocié.
- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers qui répondent aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires ou des commissions. La rentabilité dépend des volumes de ventes.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque connexe sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés. Cette stratégie est la plus risquée de nos activités de négociation, et nous l'employons de façon sélective.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les Services bancaires en gros assument au premier chef la responsabilité de la gestion du risque de marché, tandis que le groupe Gestion des risques de négociation, qui fait partie de Gestion des risques, surveille leurs activités.

Le comité du capital et du risque de marché est présidé par le premier vice-président, Gestion des risques de négociation, et est composé de cadres supérieurs des Services bancaires en gros et de la Vérification. Le comité se réunit régulièrement pour réviser le profil de risque de marché de nos activités de négociation, donner son approbation aux modifications apportées aux politiques sur les risques, faire la revue du stock de prises fermes et faire l'examen de l'emploi des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires en gros.

Le comité du risque du conseil d'administration surveille la gestion du risque de marché et approuve périodiquement toutes les principales politiques sur le risque de marché.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE MARCHÉ DANS NOS ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

La gestion du risque de marché constitue un élément stratégique de notre processus de planification opérationnelle. Nous n'amorçons de nouvelles activités de négociation et n'étendons celles qui existent que si le risque a été évalué de façon exhaustive et jugé susceptible d'être assumé selon notre seuil de tolérance et nos compétences en affaires, et si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes au plan d'affaires approuvé pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché de cette activité. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience des négociateurs et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau des négociateurs, des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global des Services bancaires en gros.

Nos principales limites de négociation comprennent des limites de sensibilité et des limites spéciales, notamment quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et à la volatilité, ainsi que plusieurs autres catégories de limites.

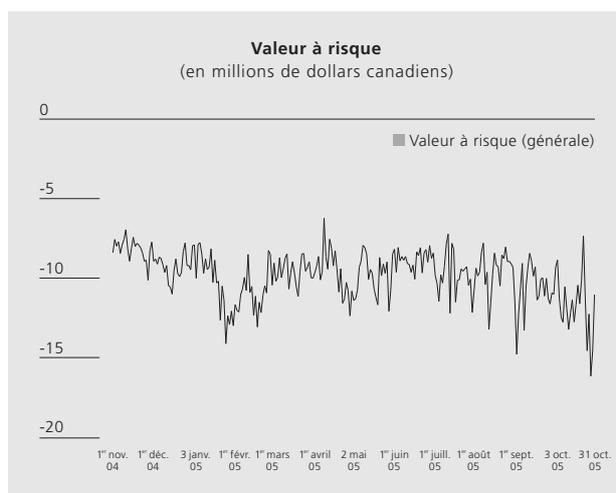
La valeur à risque est une autre mesure principale pour établir les limites de négociation. La valeur à risque mesure l'incidence négative que les éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pour une période donnée. Nous utilisons la valeur à risque pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation.

À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites et toute situation où les limites de négociation ont été dépassées fait l'objet d'un rapport. Tout dépassement remonte les paliers de décision et est géré en vertu des politiques et des procédures de gestion du risque de marché. Dans le cas de dépassements désignés à fort impact, un processus de remontée vers le coprésident et chef de la gestion des risques est immédiatement enclenché.

Calcul de la valeur à risque

Nous estimons la valeur à risque en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille actuel. Nous évaluons celui-ci à l'aide des prix du marché et des fluctuations de taux au cours des 259 derniers jours de négociation. La valeur à risque est ensuite calculée pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de négociation sur 100.

Le graphique ci-après indique la valeur à risque quotidienne¹



¹ L'information relative à la valeur à risque ne tient pas compte de TD Banknorth.

Évaluation des facteurs de stress

Nos activités de négociation sont soumises à une limite globale d'ensemble de test de facteurs de stress, et chaque secteur d'exploitation mondial doit obéir à des limites et à des limites d'ensemble de test de facteurs de stress. En outre, chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite d'ensemble de test de facteurs de stress. Des scénarios de stress sont conçus pour reproduire des événements économiques extrêmes, les pires résultats historiques ou des fluctuations importantes mais plausibles des facteurs de risque sur des marchés clés.

Les tests de stress sont effectués et revus régulièrement avec le coprésident et chef de la gestion des risques ainsi qu'avec le comité du capital et du risque de marché.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché dans le propre portefeuille de placements de la Banque et dans les activités de banque d'affaires. Les risques sont gérés au moyen de divers processus, y compris la détermination de ces risques et de leur incidence possible. Des politiques et des procédures sont mis en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve les politiques et les limites de placement pour le propre portefeuille de la Banque et pour les activités de banque d'affaires. Le comité des placements examine régulièrement le rendement des placements de la Banque et évalue la performance des gestionnaires de portefeuille.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Nous utilisons des systèmes et des outils de mesure évolués pour gérer le risque du portefeuille. L'information compilée sur le risque fait partie intégrante du processus de prise de décision en matière de placement du fait de l'utilisation d'objectifs de rendement, de profils risque/rendement et de seuils de tolérance à l'égard du risque. L'analyse des rendements fait ressortir les inducteurs de rendement comme les expositions à certains secteurs ou à certains titres, et l'incidence de certains processus comme l'exécution des opérations.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES OPÉRATIONS BANCAIRES AUTRES QUE DE NÉGOCIATION

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

Gestion de l'actif et du passif

La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Les risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques, et qui comprend le vice-président à la direction et chef des finances de même que d'autres cadres dirigeants. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif ainsi que la conformité aux limites de risque approuvées.

COMMENT NOUS GÉRONS NOS POSITIONS

D'ACTIF ET DE PASSIF

Lorsque des produits sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet au service de gestion de la trésorerie et du bilan d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges, les bénéfices et la valeur économique de la Banque. Nous gérons le risque de taux d'intérêt afin d'obtenir des bénéfices réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, la Banque a adopté une méthode de couverture méthodique pour la gestion de l'apport au bénéfice net de ses positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- Évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique.
- Mesurer la contribution de chaque produit de la Banque en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires.
- Élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le revenu d'intérêts net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif sont exigibles à des dates différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est refixé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il est aussi influencé par les volumes de nouvelles affaires, par les renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus annuels à risque correspondent à la variation du revenu d'intérêts net annuel de la Banque résultant d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à l'écart combiné entre la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et la variation de la valeur actualisée du portefeuille de passifs de la Banque, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt.

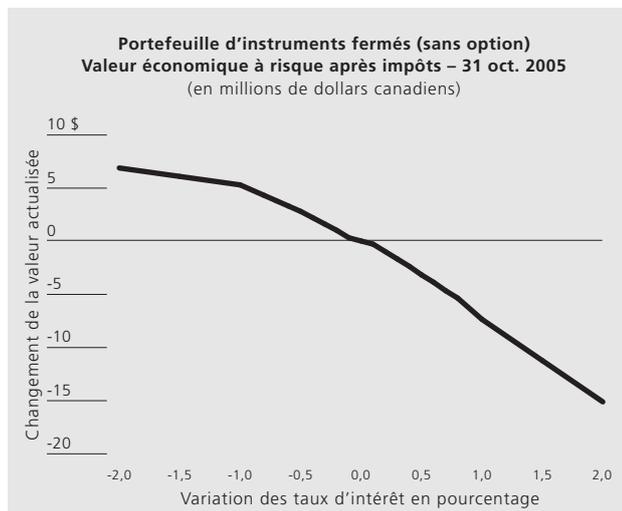
Toutes les positions d'actif et de passif et tous les risques hors bilan de même que les positions sur options sont évalués régulièrement. Nos objectifs consistent à protéger la valeur actualisée de la marge fixée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fixe et à réduire la volatilité du revenu d'intérêts net au fil du temps.

Le risque de taux d'intérêt lié aux instruments comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des options incorporées dans les produits. Les flux de trésorerie prévus comprennent l'incidence des risques modélisés pour :

- un profil présumé d'échéances pour le portefeuille de dépôts de base de la Banque;
- le profil cible de placement de la Banque d'après sa position nette en actions;
- les hypothèses de règlement des hypothèques, à part les options incorporées de remboursement anticipé.

Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie et ainsi réduire la volatilité du revenu d'intérêts net.

Le graphique ci-après indique, au 31 octobre 2005, notre exposition au risque de taux d'intérêt lié aux instruments fermés (sans option) inclus dans la situation financière. Si une hausse directe et soutenue de 100 points de base des taux avait eu lieu le 31 octobre 2005, la valeur économique de l'avoir des actionnaires aurait diminué de 26 millions de dollars après impôts, comparativement à 110 millions de dollars pour une hausse de 100 points de base le 31 octobre 2004. Une baisse de 100 points de base aurait diminué de 15 millions de dollars le bénéfice net au cours des douze mois suivants, comparativement à 11 millions de dollars pour une baisse de 100 points de base en 2004.²

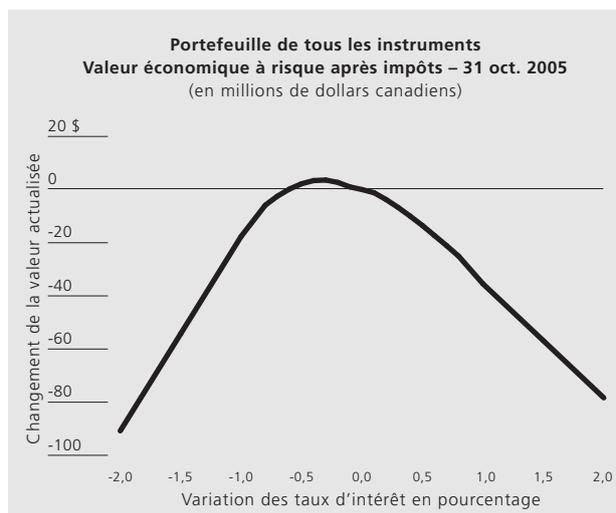


Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou dans un dépôt, exposent la Banque à un risque financier considérable.

Nos risques à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires sont modélisés d'après un taux de prêt prévu fondé sur l'expérience. Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de remboursement ou de rachat anticipé, d'après une analyse des comportements rationnels des clients. Nous modélisons également une exposition à une baisse des taux d'intérêt donnant lieu à une compression des marges sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Les expositions aux options de produits sont gérées par l'achat d'options ou par un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options achetées.

Le graphique suivant montre notre exposition le 31 octobre 2005 au risque de taux d'intérêt lié à tous les instruments inclus dans la situation financière : les instruments fermés (sans option) plus les options de produits. Une hausse directe et soutenue de 100 points de base des taux aurait diminué la valeur économique de l'avoir des actionnaires de 36 millions de dollars après impôts, ou 0,23 %, en regard de 124 millions de dollars en 2004 pour une hausse de 100 points de base des taux. La valeur économique à risque de l'ensemble du portefeuille s'est échelonnée de 35 millions de dollars à 118 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005.³ La politique de la Banque prévoit des limites globales à l'égard de la valeur économique à risque et des revenus annuels à risque d'après un mouvement des taux de 100 points de base.

^{2,3} L'information relative à la valeur économique à risque et aux revenus annuels à risque ne tient pas compte de l'incidence des risques liés à TD Banknorth.



Gestion du risque de change hors du compte de négociation

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaie étrangère comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos placements dans des établissements étrangers et lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie. La situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire au bénéfice net et aux capitaux propres de la Banque ainsi qu'à ses ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Minimiser l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur les capitaux propres montrés donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaie étrangère. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction du risque de la Banque en monnaie étrangère augmente, ce qui accroît les exigences en matière de fonds propres de la Banque. Donc, le risque de change découlant des placements nets de la Banque dans des établissements étrangers est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur tolérable pour une variation donnée des taux de change. La valeur tolérable augmente à mesure que le ratio de fonds propres de la Banque monte.

POURQUOI LES MARGES SUR LES PRODUITS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS

Comme nous l'expliquons plus haut, une méthode de couverture intégrale pour la gestion de l'actif et du passif bloque les marges sur les prêts et dépôts à taux fixe lorsqu'ils sont comptabilisés. Elle atténue aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le niveau du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode de couverture intégrale, la marge sur les actifs productifs moyens peut fluctuer avec le temps, pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe, ou sur les produits à taux fixe renouvelés, par rapport aux marges auparavant gagnées sur les produits parvenus à échéance auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera par suite des changements apportés à la composition des affaires.
- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage dans l'évolution des prix des produits en réaction à des changements dans les taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.
- Le niveau général des taux d'intérêt influe sur le rendement généré par la Banque sur le profil d'échéances modélisé pour ses dépôts de base et sur le profil de placements pour sa position nette en actions au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés au titre des options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Une méthode de couverture intégrale tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à un flux de bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Une simulation modélisée du revenu d'intérêts net est utilisée pour évaluer le niveau et les variations du revenu d'intérêts net qui sera dégagé dans le temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt. Cette simulation comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir au retrait d'un dépôt, à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit. Le risque d'illiquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de liquider des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.

La Banque doit toujours avoir accès à des fonds suffisants pour faire face à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître ses actifs et ses activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de stress. Dans le cas improbable qu'elle manque de financement, la Banque doit pouvoir poursuivre ses activités sans être forcée de liquider une trop grande partie de ses actifs. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui lui assure l'accès à des fonds adéquats.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif (décrit en page 61) surveille le programme de gestion du risque d'illiquidité de la Banque. Il s'assure de l'existence d'une structure de gestion efficace, à même d'évaluer et de gérer convenablement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs des Finances, de Gestion de la trésorerie et du bilan, de Gestion des risques et des Services bancaires en gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites tant dans des conditions normales qu'en situation de stress.

La Banque a une seule politique globale pour le risque d'illiquidité, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent nos risques d'illiquidité comme suit :

- Le service Gestion de la trésorerie et du bilan est chargé de consolider la situation globale de la Banque à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux du Canada.
- Les Services bancaires en gros sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents aux portefeuilles d'activités bancaires de gros et de services bancaires aux grandes entreprises.
- TD Waterhouse est chargée de la gestion de sa situation d'illiquidité.

Chaque unité d'exploitation doit adhérer à la politique mondiale de gestion des risques d'illiquidité, qui est passée en revue et approuvée périodiquement par le comité du risque du conseil d'administration.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Les exigences globales en matière de liquidités de la Banque sont définies comme la somme requise pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons au financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou des actifs à court terme.

Nous évaluons les exigences de liquidités à l'aide d'un scénario de base prudent définissant les liquidités à détenir en tout temps pour une période précise minimale. Ce scénario prévoit la couverture de la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance ainsi que d'autres retraits possibles de dépôts et passifs connexes. Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités pour s'assurer de notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pour une période maximale de un an.

Nous satisfaisons à nos exigences de liquidités en détenant des actifs facilement convertibles en espèces et en gérant nos flux de trésorerie. Ne sont des liquidités que les actifs négociables à court terme, assortis d'une notation de crédit suffisante et disponibles à la vente. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et l'ampleur du marché. Les actifs requis aux fins de garantie et ceux affectés à des fins semblables ne sont pas compris dans les liquidités.

Bien que nos unités d'exploitation aient chacune la responsabilité d'évaluer et de gérer leurs risques d'illiquidité respectifs, nous gérons aussi des liquidités à l'échelle globale, en nous assurant de la gestion uniforme et efficiente du risque d'illiquidité dans toutes nos activités. Le 31 octobre 2005, notre position d'actifs liquides excédentaires consolidés s'établissait à 23,6 milliards de dollars canadiens jusqu'à 90 jours, en regard d'une position de 18,8 milliards de dollars canadiens le 31 octobre 2004. Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond au total des actifs liquides de la Banque, moins les exigences de financement de gros non garanti de la Banque, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les passifs éventuels venant à échéance dans les 90 jours.

Pour les situations de crise, nous disposons de plans d'urgence afin de respecter tous nos engagements en temps voulu.

FINANCEMENT

La Banque dispose d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 63 % du total du financement. De plus, nous comptons un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs. Le financement de gros de la Banque est également réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. Nous avons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un déposant de sorte à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement.

En 2005, la Banque a titrisé et vendu 2,6 milliards de dollars de prêts hypothécaires et des lignes de crédit de 1,5 milliard de dollars. De plus, la Banque a émis 3,9 milliards de dollars d'autres titres de financement à moyen et à long terme.

L'opération projetée avec Ameritrade ainsi que l'opération projetée de TD Banknorth avec Hudson United Bancorp (se reporter à «Opérations projetées», en page 40) ont été prises en compte dans le plan de financement et dans la gestion de la situation continue d'actifs liquides excédentaires de la Banque.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes lorsque les réclamations sont supérieures aux réclamations prévues dans le prix des produits. Le risque d'assurance peut découler d'une estimation ou d'un choix inadéquat des risques connexes, d'une piètre conception des produits, d'événements extrêmes ou catastrophiques, de même que du caractère aléatoire inhérent aux risques assurés.

L'assurance comporte le placement de produits qui transfèrent des risques individuels en vue d'en tirer un rendement qui est prévu dans les primes gagnées. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurance IARD, d'assurance de personnes et de réassurance.

RESPONSABLES DU RISQUE D'ASSURANCE

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité d'exploitation ayant des activités d'assurances, sous la surveillance de Gestion des risques. Le comité de vérification du conseil d'administration de la Banque agit comme comité de vérification et comité de révision pour les filiales canadiennes d'assurance. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actuaire nommés indépendants qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ASSURANCE

Nous avons mis en place un ensemble de politiques et de pratiques pour gérer le risque d'assurance. À cet effet, une bonne conception des produits est un élément déterminant. La plupart des risques assurés sont essentiellement à court terme, c'est-à-dire qu'ils n'engendrent pas de garanties de prix à long terme. Une diversification géographique et une diversification de la gamme de produits sont également des éléments importants. Une protection de réassurance est souscrite pour réduire encore plus l'exposition aux risques de fluctuations des réclamations, notamment l'exposition aux catastrophes naturelles dans nos activités d'assurance IARD. Nous gérons aussi le risque par des pratiques efficaces de tarification et d'approbation des réclamations, d'un suivi constant des résultats réels et d'analyses de scénarios de simulation de stress.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes.

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques d'exploitation, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, la sécurité des lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparties. Son incidence peut entraîner des pertes financières, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes réglementaires.

La gestion du risque d'exploitation est impérative et essentielle à la création d'une valeur durable pour les actionnaires ainsi qu'à l'efficacité de l'exploitation et au maintien d'un environnement sécuritaire pour le personnel et la clientèle. Elle implique de s'assurer que la Banque a mis en place des processus méthodiques pour gérer le risque d'exploitation, y compris un environnement de contrôles internes rigoureux.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

Gestion des risques est responsable de la conception et du maintien du système de gestion global des risques d'exploitation, qui se compose de politiques et de processus à l'échelle de l'entreprise qui permettent de déceler, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler le risque d'exploitation et d'en faire rapport. Gestion des risques facilite la surveillance du risque et la communication à la direction générale, au comité de surveillance du risque d'exploitation et au comité du risque du conseil d'administration, de rapports sur les risques d'exploitation courus par la Banque.

La responsabilité de la gestion quotidienne des risques d'exploitation incombe essentiellement à la direction générale de chaque unité d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comportent une fonction de gestion du risque indépendante qui veille à mettre en œuvre le système de gestion global des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques composé des cadres supérieurs de l'unité qui supervise les enjeux et les initiatives à l'égard de la gestion des risques d'exploitation.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'EXPLOITATION

Par le système de gestion des risques d'exploitation, la Banque se dote d'un cadre complet de politiques, de processus et de méthodes qui limitent le risque d'exploitation à des niveaux acceptables et mettent l'accent sur des pratiques de gestion proactives. Les principales activités de gestion du risque d'exploitation sont les suivantes :

Autoévaluations des risques et des contrôles

Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles a été adopté par chacune de nos entreprises dans le but de recenser de façon proactive les principaux risques d'exploitation présents dans l'entreprise et à évaluer si les contrôles internes en place sont appropriés pour atténuer ces risques. La probabilité et l'incidence possible d'un risque sont évaluées d'après nos contrôles internes en place, et des plans d'action peuvent découler de la découverte de nouvelles façons de réduire notre exposition au risque.

Surveillance des occurrences de risque d'exploitation

La surveillance des occurrences de risque d'exploitation est importante pour rester sensible aux risques rencontrés et pour aider la direction à agir de manière constructive afin de réduire notre exposition aux pertes futures. La Banque a un système centralisé d'information qui sert à surveiller les occurrences internes et externes et à en faire rapport. L'information sur ces occurrences est analysée pour en dégager les tendances aux fins d'écartage ainsi que pour bien comprendre les risques courus dans nos entreprises et par la Banque dans son ensemble de façon continue. Au moyen d'une surveillance constante et de l'amélioration continue de notre compréhension de ces occurrences, nous nous assurons que la direction reste centrée sur la gestion de ces risques.

Rapports

Gestion des risques, en collaboration avec la direction des unités d'exploitation, facilite la présentation régulière de facteurs de risques jusqu'à la direction générale et au conseil d'administration, fournissant des indicateurs compréhensibles de l'ampleur et de l'orientation des risques présents dans toute la Banque. Les enjeux et les plans d'action importants à l'égard du risque d'exploitation font l'objet d'un suivi et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités et reste attentive aux risques.

Assurances

Gestion des risques gère activement un vaste portefeuille d'assurance ainsi que d'autres instruments de financement des risques afin de compter sur une protection additionnelle contre les pertes. Gestion des risques évalue le type et le niveau de la couverture d'assurance requise par rapport à notre tolérance au risque et par rapport à nos obligations réglementaires. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques poussées et à trouver des occasions permettant de transférer les risques au besoin.

Gestion des risques passe également en revue la couverture d'assurance de nos fournisseurs de services en vertu de contrats d'impartition afin de s'assurer qu'elle offre une protection adéquate.

Technologie de l'information

La gestion des risques d'exploitation liés à notre infrastructure de technologies et de systèmes est primordiale pour la Banque. Les technologies servent pour ainsi dire dans toutes les sphères de nos activités, y compris la création et le soutien de nouveaux marchés, de produits concurrentiels et de canaux de distribution. Les risques technologiques qui touchent à l'intégrité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise. Ces programmes de gestion comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

Gestion de la poursuite des activités

La gestion de la poursuite des activités est vitale et fait partie intégrante du cours normal de nos activités. Elle consiste en l'établissement, à l'échelle de l'entreprise, de processus de gestion de la poursuite des activités. Ces processus comprennent des contrôles de protection visant à réduire au minimum la probabilité, le coût et la durée des interruptions des processus d'affaires et des services.

Le groupe de gestion de la poursuite des activités instaure des pratiques, des politiques et des procédures appropriées qui aident les unités d'exploitation à gérer leurs propres stratégies de poursuite des activités. Chaque unité d'exploitation a son propre plan de reprise en cas d'arrêt ou de dérèglement d'une composante essentielle pour les fonctions critiques et chaque unité teste régulièrement ce plan.

Gouvernance de l'impartition

L'impartition s'entend d'un arrangement passé avec un prestataire de services qui exécute au nom de la Banque des activités, des fonctions ou des processus d'affaires. L'impartition d'activités d'affaires peut être rentable pour la Banque en fournissant l'accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Bien que ces arrangements soient rentables pour nos activités et à notre clientèle, nous convenons que des risques y sont rattachés et que ces risques doivent être gérés. Pour réduire notre exposition aux risques relatifs à l'impartition, nous avons un programme en matière de gestion des risques d'impartition mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise.

Risque de réglementation et risque juridique

Le risque de réglementation correspond au risque de non-conformité aux lois, aux règlements et aux directives réglementaires applicables. Le risque juridique correspond au risque de non-conformité aux exigences légales, y compris la prévention et le règlement efficaces des litiges.

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation dans la quasi-totalité de nos activités. La Banque et ses filiales sont en outre parties à diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre se rapportent à des prêts. La non-conformité aux exigences réglementaires applicables entraîne un risque de réputation pour la Banque dans son ensemble ainsi qu'un risque d'amende ou de blâme en plus de pouvoir conduire à une poursuite. Les amendes, les décisions d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation ainsi que tout autre coût associé à des poursuites judiciaires peuvent également avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque.

Le risque de réglementation et le risque juridique diffèrent des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas de risques que la direction prend activement et consciemment en prévision de dégager un rendement. Ce sont des risques auxquels nous faisons face dans le cours normal de nos affaires.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET DU RISQUE JURIDIQUE

La gestion proactive du risque de réglementation constitue l'un des objectifs clés de la Banque. Ainsi, la Banque gère ce risque principalement par l'entremise d'un cadre de gestion du risque de réglementation à l'échelle de l'entreprise appelé «cadre de gestion de la conformité aux lois». Le Service de la conformité est responsable de l'efficacité de ce cadre.

Le cadre de gestion de la conformité aux lois établit deux niveaux de contrôle pour la gestion du risque de réglementation. Il s'agit des contrôles portant sur le respect courant des exigences réglementaires et des contrôles de surveillance indépendants.

La direction de chaque unité d'exploitation est responsable du volet courant de la gestion du risque de réglementation. Elle doit faire la preuve que toutes les exigences réglementaires sont respectées. Pour aider les unités d'exploitation à s'acquitter de cette responsabilité, les fonctions du Siège social chargées de la surveillance, soit le Service juridique, le Service de la conformité et le Service de la vérification, leur prodiguent des conseils et leur prêtent main-forte. Les fonctions de surveillance procèdent également à un examen indépendant des contrôles au sein des unités d'exploitation et s'en remettent à la direction générale et au conseil d'administration pour les problèmes importants. Les services de la conformité et de la vérification font rapport à la direction des unités d'exploitation, à la direction générale et au comité de vérification du conseil d'administration des résultats de leur surveillance et de leurs tests de conformité aux exigences réglementaires et à l'efficacité des contrôles internes des unités.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en proche collaboration avec les unités d'exploitation dans le cadre des activités courantes pour relever les secteurs présentant un risque juridique éventuel, pour dresser et négocier les accords juridiques visant à faire face à ces risques ainsi que pour conseiller quant à la conformité des obligations juridiques selon les accords. Le groupe du contentieux au sein du Service juridique s'occupe des litiges auxquels la Banque et ses filiales sont parties, avec l'unité d'exploitation en cause et, au besoin, d'autres groupes de la Banque. Le chef du contentieux est mis à contribution pour les questions litigieuses importantes.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET LE RISQUE JURIDIQUE

Les unités d'exploitation gèrent le risque courant de réglementation et le risque juridique de façon courante; principalement, leur direction respective donne le ton en matière de conformité, par l'établissement et l'application de politiques et de procédures appropriées et par la surveillance de la conformité. Les fonctions du Siège social chargées de la surveillance font la promotion d'une culture de la conformité au sein de la Banque comme suit :

- en communiquant les exigences réglementaires et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité d'exploitation;
- en vérifiant que les unités d'exploitation appliquent des politiques et procédures appropriées et que les employés obtiennent une formation adéquate sur les exigences réglementaires;
- en surveillant de manière indépendante les unités d'exploitation afin de s'assurer qu'elles respectent les politiques, les procédures et les exigences;
- en relevant et transmettant à la direction générale et au conseil d'administration les problèmes et les constatations importants.

Le respect des exigences réglementaires est également documenté au moyen d'un processus d'attestation officiel assuré par la direction de l'unité d'exploitation. Outre l'exécution de processus de surveillance et d'examen tout au long de l'année, les unités d'exploitation canadiennes révisent une fois l'an les exigences réglementaires auxquelles la Banque est assujettie en vertu des lois qui la régissent et mettent à jour leurs évaluations des risques et leurs contrôles destinés à atténuer ces risques. Plus un risque est élevé, plus le processus de contrôle doit être rigoureux afin de réduire au minimum le risque de non-conformité. Le Service de la conformité examine aussi les évaluations pour déterminer l'efficacité des contrôles des unités d'exploitation. Une fois que le processus d'examen annuel est achevé, la direction générale des unités d'exploitation atteste par écrit qu'elles sont en conformité avec les exigences réglementaires applicables ou bien qu'il existe des écarts ou des lacunes. En cas d'écarts ou de lacunes, un plan d'action doit être dressé et exécuté pour y remédier.

Bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, la fonction juridique s'assure que les unités d'exploitation comprennent les risques éventuels et qu'elles tentent sérieusement de les gérer en vue de réduire l'exposition de la Banque aux risques. En outre, le risque juridique touchant le processus de règlement des litiges est géré comme suit :

- l'utilisation pertinente de spécialistes et de conseillers juridiques externes;
- un examen périodique des situations par le Service juridique, avec l'unité d'exploitation en cause et, au besoin, d'autres groupes;
- quant à l'incidence que pourrait avoir un litige sur la situation financière et sur les divulgations financières connexes de la Banque, un examen trimestriel des questions par le Service juridique et le chef du contentieux en collaboration avec le Service des finances et d'autres groupes de direction, les vérificateurs nommés par les actionnaires et, si la situation est importante, le comité de vérification.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond à la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions d'une institution, entraîne ou pourrait entraîner une perte de valeur de l'institution, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation ne peut être géré à part des autres risques, puisque la réputation n'échappe à aucun risque et qu'à son tour la réputation peut rejaillir sur les marques, le bénéfice et les fonds propres. Qu'il s'agisse du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation, du risque d'assurance, du risque d'illiquidité, du risque de réglementation ou du risque juridique, tous doivent être gérés de manière efficace afin d'atténuer toute incidence défavorable sur la réputation de la Banque.

Étant donné l'évolution des pratiques commerciales dans la foulée des nouvelles réalités d'exploitation qui définissent le risque de réputation, nous avons accru, à l'instar d'autres entreprises de notre secteur, l'importance que nous accordons à ce risque. Nous avons défini et documenté un processus d'approbation des opérations structurées. Ce processus fait intervenir des comités incluant des représentants des unités d'exploitation et des fonctions de contrôle, et il consiste entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit structuré, y compris le risque de réputation. Nous avons également, au niveau de l'entreprise, une politique à l'égard du risque de réputation établissant un cadre au sein duquel les unités d'exploitation relèvent les questions touchant la réputation et les soumettent à l'attention des comités pertinents, y compris le comité du risque de réputation.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont ultimement responsables de la réputation de la Banque. Cependant, tous les employés et les représentants de la Banque doivent contribuer positivement à la réputation de la Banque, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, les lois et les règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque tout un chacun a toujours à cœur d'améliorer et de protéger la réputation de la Banque.

ACCORD DE BÂLE II

L'Accord de Bâle II est un nouveau cadre introduit en 2004 par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ce cadre vise à améliorer la conformité aux exigences de fonds propres au niveau international, à rendre le capital réglementaire plus sensible aux risques et à encourager de meilleures pratiques en matière de gestion des risques pour les banques actives à l'échelle internationale. La Banque a affecté des ressources compétentes à ce projet et s'efforce avec diligence de satisfaire aux exigences de l'Accord de Bâle II.

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Conventions comptables critiques et estimations

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque qui débute à la page 76 du présent rapport annuel. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque. La Banque a établi des procédés de contrôle pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification. Les conventions comptables critiques qui exigent que la direction établisse des jugements et des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur prêts, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'évaluation des valeurs du compte de placement, la comptabilisation des titrisations et des entités à détenteurs de droits variables, l'évaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, et la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite ainsi que des passifs éventuels.

COMPTABILISATION DES PRÊTS DOUTEUX

La comptabilisation des prêts douteux revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. La Banque utilise deux types de provisions pour prêts douteux : les provisions spécifiques et les provisions générales. Auparavant, la Banque utilisait aussi des provisions sectorielles. Les prêts douteux sont comptabilisés lorsque la Banque détermine, après l'identification et l'évaluation des comptes et des prêts problématiques, que le recouvrement opportun de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et le montant de la provision spécifique nécessaire exigent un jugement éclairé. Le jugement de la direction est fondé sur l'évaluation de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de l'exposition en cas de défaut. Les modifications apportées à ces estimations du fait d'un certain nombre de circonstances peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour prêts douteux et entraîner un changement de la provision. Les modifications apportées à la provision, le cas échéant, influeraient surtout sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires en gros. Les examens des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis apportent une certaine uniformité aux provisions spécifiques constatées par les banques.

Les provisions générales exigent l'exercice du jugement de la direction et leur niveau dépend de l'évaluation de la conjoncture économique et des affaires, des résultats historiques et techniques prévus, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Pour établir le caractère approprié des provisions générales, la Banque a recours, outre le jugement de la direction, à un modèle interne fondé sur des paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'utilisation en cas de défaut. Si l'on augmentait ou réduisait ces paramètres de 10 % isolément, le modèle indiquerait soit une augmentation soit une diminution de la provision pour prêts commerciaux et aux grandes entreprises de 51 millions

de dollars au titre de la probabilité de défaut, de 52 millions de dollars au titre de la perte en cas de défaut et de 18 millions de dollars au titre de l'utilisation en cas de défaut.

La rubrique «Gestion des risques», page 57 du présent rapport annuel, présente une analyse plus détaillée sur le risque de crédit. Veuillez vous reporter également à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur la provision pour prêts douteux.

COMPTABILISATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS DANS LES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

Les valeurs du compte de négociation de la Banque, les obligations liées aux valeurs vendues à découvert et les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les gains ou pertes réalisés et latents qui en découlent sont constatés immédiatement dans les autres revenus. Se reporter aux notes 2, 17 et 19 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur les valeurs mobilières et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des instruments financiers négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. La note 17 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contient de l'information sur la juste valeur estimative de tous les instruments financiers au 31 octobre 2005.

La juste valeur de la presque totalité des instruments financiers détenus dans des portefeuilles de négociation est établie en fonction du cours du marché ou de modèles d'évaluation qui font appel à des paramètres de marché observables de manière indépendante. Ces paramètres de marché observables de manière indépendante comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les modèles d'évaluation englobent les taux d'intérêt courants et les prix pratiqués sur le marché pour des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires et ils tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie et les critères de liquidité et de concentration. Certains instruments dérivés sont évalués à l'aide de modèles dont les paramètres de marché ne sont pas observables. En pareil cas, la direction doit faire preuve de jugement dans l'estimation des paramètres. Ces instruments dérivés ne sont normalement pas négociés activement sur le marché et sont complexes. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles assortis de paramètres comme des taux de corrélation et de recouvrement qui ne sont pas observables. Toute incertitude dans l'estimation des paramètres peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. Dans le cas où aucun paramètre de marché n'est apparent, la Banque reporte tous les bénéfices latents de mise en place.

La direction exerce son jugement pour comptabiliser les rajustements de juste valeur apportés aux modèles d'évaluation pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure, dans l'évaluation d'instruments dérivés complexes et négociés moins activement sur le marché.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles sont appropriées, la Banque exerce des contrôles, notamment une revue et une approbation indépendantes des modèles d'évaluation et une revue indépendante des évaluations par du personnel qualifié. Étant donné l'évolution du marché des instruments dérivés complexes, la tarification de ces produits devient plus transparente, ce qui donne lieu à une amélioration des modèles.

La Banque est d'avis que ses estimations de la juste valeur sont raisonnables à la lumière du processus suivi pour obtenir divers prix du marché, de l'application constante des modèles sur une certaine période et des contrôles et processus susmentionnés. Les évaluations sont également corroborées d'après les résultats passés et d'après les règlements réels de contrats. Cette convention comptable influe surtout sur les Services bancaires en gros. Pour une analyse du risque de marché, se reporter à la page 60 du présent rapport annuel.

COMPTABILISATION DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour comptabiliser les impôts de l'exercice, la Banque doit faire preuve de jugement à l'égard des questions touchant certaines opérations complexes, les questions connues en cours de pourparlers avec l'administration fiscale ou les questions soumises à un tribunal. De ce fait, la Banque a une provision fiscale pour éventualités et en évalue régulièrement le caractère adéquat.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant l'exercice courant. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs fait aussi appel au jugement pour les principales situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés ne se réaliseront pas avant leur échéance. Cependant, le montant d'actifs d'impôts futurs constaté et considéré comme réalisable pourrait être réduit à court terme si le revenu prévu n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, telle une conjoncture défavorable pour les affaires. Si la Banque estime que le bénéfice prévu ne sera pas atteint, elle constatera une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable dans ses déclarations de revenus futures. La taille de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, ces bénéfices établissant dans quelle mesure la Banque pourra réaliser ses actifs d'impôts futurs.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours des périodes futures. Les actifs et les passifs d'impôts constatés antérieurement doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de nouvelles informations.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités à l'étranger puisqu'elle ne prévoit pas les rapatrier. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement auraient été de 264 millions de dollars au 31 octobre 2005.
- Cette convention comptable a une incidence sur toutes les unités d'exploitation de la Banque.

ÉVALUATION DES VALEURS DU COMPTE DE PLACEMENT

Les valeurs du compte de placement de la Banque comprennent les valeurs négociées en bourse et les placements dans des titres de participation privés non négociés en bourse. Selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement, et rajustées à la valeur de réalisation nette afin de constater une baisse de valeur durable.

La Banque présente la juste valeur estimative des valeurs du compte de placement à la note 2 afférente à ses états financiers consolidés. L'évaluation des valeurs négociées sur le marché est déterminée selon les cours du marché, qui fluctuent d'une période de présentation à l'autre. L'évaluation des placements de la Banque dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence de cours du marché, le manque inhérent de liquidité et la nature à plus long terme de ces placements. Ces derniers sont initialement évalués au coût. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, qui peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques par le Groupe de gestion des risques de portefeuille afin d'en établir la cohérence et le caractère raisonnable. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la

nature des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps, à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer d'une période de présentation à l'autre en raison de l'évolution des secteurs d'activité des émetteurs. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur des variations de ces facteurs.

Les valeurs du compte de placement sont ramenées à leur valeur de réalisation nette lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme durable. La détermination du caractère temporaire ou durable de la baisse de valeur est une question de jugement. La direction de la Banque examine régulièrement les valeurs du compte de placement pour déterminer toute baisse de valeur durable possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. Plus particulièrement, les facteurs suivants sont indicatifs d'une perte de valeur : le fait que la valeur boursière du titre soit inférieure, depuis longtemps, à la valeur comptable; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours du ou des derniers exercices; le fait que la société émettrice accumule des déficits depuis plusieurs années; la suspension des transactions portant sur le titre en question; les difficultés de trésorerie et les problèmes de continuité de l'exploitation de la société émettrice; le fait que la juste valeur actuelle du placement soit inférieure à sa valeur comptable. Cette convention comptable a une incidence sur toutes les unités d'exploitation de la Banque.

COMPTABILISATION DES TITRISATIONS ET ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Deux décisions importantes doivent être prises en ce qui concerne la comptabilisation des titrisations. La première décision importante concerne les actifs titrisés montés par la Banque. Il faut décider si la titrisation peut être considérée comme une vente selon les PCGR du Canada. Selon les PCGR du Canada, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, être en mesure de constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. Pour calculer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement revenant aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent des estimations par la direction des flux de trésorerie futurs, les gains ou les pertes de titrisation constatés dans les revenus seront rajustés. Les droits conservés sont passés en résultat net sur la durée de l'actif titrisé. La note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses. Pour l'exercice 2005, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième décision importante consiste à déterminer si les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) doivent être consolidées dans les états financiers de la Banque. Toutes les fiducies de titrisation de la Banque sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, seules les EDDV dont la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels doivent être consolidées. En outre, la Banque ne doit pas consolider une EDDV qui est une structure d'accueil admissible. La direction de la Banque exerce son jugement pour estimer les pertes prévues et le rendement résiduel prévu en vue d'établir si la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels relatifs à l'EDDV. Selon les PCGR actuels du Canada, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cette convention comptable a une incidence sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires en gros et le Siège social.

ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

Selon les PCGR du Canada, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement au niveau des unités d'exploitation. Le test de dépréciation des écarts d'acquisition comporte deux parties, la première consistant à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte est inférieure à sa valeur comptable, auquel cas un deuxième test de dépréciation est effectué. Le deuxième test consiste en une comparaison de la juste valeur des écarts d'acquisition à leur valeur comptable. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, les écarts d'acquisition sont considérés comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation doit être constatée immédiatement. La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs comme les bénéfices prévus et normalisés, les ratios cours-bénéfices et les taux d'actualisation. La direction de la Banque exerce son jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et toute imprécision des hypothèses et des estimations de juste valeur peut influencer sur le calcul de la dépréciation et sur l'évaluation des écarts d'acquisition. La direction de la Banque est d'avis que les hypothèses et les estimations utilisées sont raisonnables et justifiables dans le contexte actuel. Lorsque cela est possible, les justes valeurs internes sont comparées aux données du marché et sont jugées raisonnables. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique à l'unité d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

Les actifs incorporels qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients, ou qui peuvent être séparés et vendus, et qui ont une durée de vie utile limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. La détermination de la durée de vie utile estimative de ces actifs incorporels qui ont une durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances ainsi que du jugement de la part de la direction de la Banque. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Ces circonstances indiqueraient une dépréciation possible des actifs incorporels, auquel cas il faudrait effectuer une analyse des flux de trésorerie. Par conséquent, la valeur des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée serait ramenée à leur valeur recouvrable nette selon les flux de trésorerie futurs prévus, à l'instar d'autres immobilisations. Cette convention comptable a une incidence sur toutes les unités d'exploitation de la Banque. Se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

COMPTABILISATION DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Les obligations de la Banque au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite sont déterminées selon les PCGR et dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles sont établies par la direction qui les évalue annuellement, conjointement avec les actuaires de la Banque. Ces hypothèses comprennent le taux d'actualisation, le taux d'augmentation de la rémunération, la tendance générale du coût des soins de santé et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. L'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu des

actifs du régime est fondée sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Comme ces hypothèses se rapportent à des facteurs à long terme, elles supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution de la charge pour prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite de la Banque au cours des exercices futurs.

Le tableau ci-après présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et la charge de retraite du principal régime de retraite de la Banque aux variations du taux d'actualisation, de l'hypothèse relative au rendement à long terme prévu des actifs du régime et du taux d'augmentation de la rémunération au 31 octobre 2005. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Cette convention comptable a une incidence sur toutes les unités d'exploitation de la Banque. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge de retraite annuelle et l'obligation au titre des prestations constituées de la Banque, se reporter à la note 15 afférente aux états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Obligation	Charge
Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses		
Taux d'actualisation	5,20 %	6,40 %
Diminution de l'hypothèse	337	38
Augmentation de l'hypothèse	(264)	(21)
Rendement à long terme prévu des actifs du régime	6,75 %	6,75 %
Diminution de l'hypothèse	s.o.	16
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(16)
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50 %	3,50 %
Diminution de l'hypothèse	(70)	(11)
Augmentation de l'hypothèse	79	14

PASSIFS ÉVENTUELS

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue d'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

Des provisions pour litiges éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des dépenses et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité des pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des provisions pour litiges éventuels constituées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a ajouté 365 millions de dollars aux provisions pour litiges éventuels à l'égard de réclamations relatives à Enron pour porter la provision totale à cet égard à environ 641 millions de dollars. Se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails.

DÉRIVÉS

L'incidence des dérivés détenus à des fins autres que de négociation sur le revenu d'intérêts net et sur les autres revenus pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 est présentée au tableau 32 ci-dessous.

TABLEAU 32 DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE NÉGOCIATION		
(en millions de dollars canadiens)	Dérivés détenus à des fins autres que de négociation admissibles à la comptabilité de couverture	Dérivés détenus à des fins autres que de négociation non admissibles à la comptabilité de couverture
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette)	162 \$	(35) \$
Autres revenus	1	(19)

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Modifications de conventions comptables en 2005

En date du 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à sa norme comptable intitulée « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », de manière rétroactive, en procédant au retraitement des chiffres comparatifs des périodes antérieures. Par suite de ces modifications, la Banque a reclassé au bilan consolidé ses actions privilégiées existantes totalisant 1 310 millions de dollars et certaines de ses structures de capital totalisant 900 millions de dollars au 31 octobre 2004 dans le passif. Les dividendes et les distributions de bénéfices sur ces instruments ont été reclassés comme des frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé.

En date du 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté, de manière prospective, la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Les EDDV sont des entités dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas

suffisant pour leur permettre de financer leurs activités sans un soutien financier subordonné additionnel d'autres parties, y compris des investisseurs en capitaux propres. La Banque a relevé les EDDV dans lesquelles elle avait un droit, a déterminé si elle était le principal bénéficiaire de ces entités et, le cas échéant, a procédé à leur consolidation. Comme principale incidence de l'adoption de la note d'orientation révisée, la Banque a cessé de consolider l'une de ses structures de capital innovatrices, soit Fiducie de capital TD II, qui représente 350 millions de dollars des fonds propres de première catégorie. Bien que la Banque ait le contrôle des voix, elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire selon les règles visant les EDDV. Aux fins des fonds propres réglementaires, les structures de capital innovatrices de la Banque bénéficient d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds propres de la Banque ne sont pas touchés.

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière

La Banque prévoit adopter les normes comptables suivantes au cours des prochains exercices. Voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

INSTRUMENTS FINANCIERS, COUVERTURES ET RÉSULTAT ÉTENDU

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », « Couvertures » et « Résultat étendu ».

Ces normes, harmonisées en grande partie avec les PCGR des États-Unis, seront appliquées par la Banque à compter du premier trimestre de l'exercice 2007. L'incidence principale de ces normes est décrite ci-dessous.

- Les autres éléments du résultat étendu seront présentés comme nouveau poste distinct de l'avoir des actionnaires et un nouvel état intitulé « État du résultat étendu » sera ajouté au jeu d'états financiers consolidés de base de la Banque.
- Les actifs financiers devront être classés comme « disponibles à la vente », « détenus jusqu'à leur échéance », « détenus à des fins de transaction », ou comme « prêts et créances ».
- Dans le cas des couvertures de juste valeur, qui consiste pour la Banque à couvrir les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts sera comptabilisée à l'état des résultats consolidé.

- Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, qui consiste pour la Banque à couvrir la variation des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs à taux variable et aux opérations prévues, la tranche efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera présentée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés à l'état des résultats consolidé.

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS

En décembre 2004, le Financial Accounting Standards Board a émis une nouvelle norme qui exige que les charges de rémunération relatives aux paiements à base d'actions soient calculées selon la juste valeur des instruments de capitaux propres ou de passifs ayant été émis plutôt que de les présenter conformément aux PCGR des États-Unis actuels. Bien que la date d'entrée en vigueur de cette norme soit le 1^{er} novembre 2005, la Banque calcule déjà les charges de rémunération à leurs justes valeurs. Par conséquent, la nouvelle norme n'aura pas une incidence marquée sur le bénéfice net, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Banque aux fins du rapprochement avec les PCGR des États-Unis, présenté à la note 27 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Contrôles et procédures

En vertu des règles de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) actuellement en vigueur, conformément à la loi intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, le président et chef de la direction et le chef des finances seront tenus de certifier, en date du 31 octobre 2006, qu'ils ont évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

En prévision de cette certification, la Banque a mobilisé des ressources spécialisées chargées de documenter l'environnement de contrôle interne et d'évaluer sa conception et l'efficacité de son fonctionnement. Ces ressources ont également travaillé activement avec les vérificateurs externes de la Banque à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités nécessaires pour répondre aux exigences de la loi *Sarbanes-Oxley Act of 2002*.

Au cours de l'exercice 2005, il n'y a eu aucun changement important dans les contrôles internes de la Banque à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière. Toutefois, la Banque améliore continuellement son infrastructure et ses contrôles.

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2005. Selon cette évaluation, la direction de la Banque a conclu que les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Banque étaient efficaces au 31 octobre 2005.

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Vérificateurs externes de la Banque

Le comité de vérification de la Banque a mis en œuvre une politique restreignant les services qui peuvent être fournis par les vérificateurs externes de la Banque et les honoraires versés aux vérificateurs externes de la Banque. Tout service autre que de vérification devant être fourni par les vérificateurs nommés par les actionnaires doit être autorisé par la loi et par la politique, et doit être préautorisé par le comité de vérification conformément à la politique, tout comme les honoraires prévus pour ces services. La politique prévoit la préautorisation annuelle de certains types de services et établit le montant maximum des honoraires qui peuvent être payés pour de tels services en vertu des politiques et procédures adoptées par le comité de vérification, en plus de donner à la direction des directives détaillées quant aux services précis qui sont admissibles à une préautorisation annuelle. Tous les autres services et les honoraires qui s'y rattachent doivent aussi être préautorisés expressément par le comité de vérification au fur et à mesure qu'ils se présentent au cours de l'exercice. S'il s'agit de services autres que de vérification, le comité de vérification s'assure que sa décision est conforme à sa politique et que la prestation des services autres que de vérification n'a pas d'incidence sur l'indépendance des vérificateurs. Cela consiste notamment à examiner les exigences et les lignes directrices réglementaires applicables et à déterminer si la prestation des services amènerait les vérificateurs à vérifier leur propre travail, à agir comme s'ils étaient dirigeants de la Banque ou à se poser comme défenseurs des intérêts de la Banque. En vertu de la loi, les vérificateurs nommés par les actionnaires ne peuvent fournir certains services à la Banque ou à ses filiales. Chaque trimestre, le chef des finances de la Banque fait au comité de vérification une présentation détaillant les services autres que de vérification rendus par les vérificateurs de la Banque depuis le début de l'exercice, et lui soumet tous les mandats proposés pour fins d'examen et de préautorisation, le cas échéant.

les mandats prévus par la loi. Les honoraires de vérification comprennent non seulement les honoraires ayant trait aux services nécessaires à l'exécution d'une vérification ou d'un examen en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, mais également les honoraires versés aux vérificateurs de la Banque pour les lettres d'accord présumé, les vérifications légales, les services d'attestation, les consentements ainsi que l'aide fournie pour la préparation et l'examen des documents déposés auprès des autorités de réglementation.

Les honoraires liés à la vérification se rapportent aux services de certification et aux services connexes rendus par les vérificateurs de la Banque. Ces services comprennent les vérifications des régimes d'avantages sociaux, les consultations comptables ayant trait aux acquisitions et désinvestissements, les examens des contrôles d'application et des contrôles généraux (y compris la vérification pilote en vertu de la loi *Sarbanes-Oxley*), les services d'attestation non exigés en vertu d'une loi ou d'une réglementation et l'interprétation des normes comptables et des normes de présentation de l'information financière.

Les honoraires de conseils fiscaux se rapportent aux services rendus par les vérificateurs externes de la Banque en matière d'observation fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale, à l'exception des services fiscaux entrant dans le cadre de la vérification. Les services d'observation fiscale comprennent en général la préparation des déclarations de revenus initiales et modifiées de même que des demandes de remboursement. Les services de conseils fiscaux comprennent l'assistance relative aux contrôles, aux appels et aux décisions en matière d'impôt, et les conseils fournis dans le cadre de fusions et d'acquisitions. Les services de planification fiscale comprennent les services fiscaux aux résidents étrangers et canadiens, de même que les services se rapportant aux questions touchant les prix de transfert.

Tous les autres honoraires se rapportent essentiellement aux honoraires liés aux questions d'insolvabilité et de viabilité, qu'ils soient versés par la Banque ou par des tiers. Dans ces cas, les services des vérificateurs externes de la Banque sont retenus pour fournir de l'aide dans le cadre de revues des activités d'exploitation, de négociations avec les prêteurs, d'évaluations des plans d'affaires, d'une restructuration de la dette et d'un recouvrement des actifs. Le montant des honoraires liés à l'insolvabilité et à la viabilité versés par des tiers est de 0,6 million de dollars (1,6 million de dollars en 2004; 3,5 millions de dollars en 2003). Entrent également dans cette catégorie les honoraires relatifs aux vérifications de fonds communs de placement (y compris les impôts et les renouvellements de prospectus), à l'achat de logiciels servant aux dépôts aux fins d'observation fiscale et aux dépôts réglementaires, aux études de référence, à la traduction de documents, à la vérification des organismes de bienfaisance et aux rapports portant sur le chapitre 5900 et la norme SAS 70, qui traitent des procédures de contrôle des organismes de services.

TABLEAU 33	HONORAIRES VERSÉS AUX VÉRIFICATEURS EXTERNES		
	(en milliers de dollars canadiens)	2005	2004
Honoraires de vérification	13 741 \$	10 464 \$	7 773 \$
Honoraires liés à la vérification	3 276	5 023	605
Honoraires de conseils fiscaux	3 373	2 866	3 457
Autres honoraires	1 987	3 867	6 368
Total	22 377 \$	22 220 \$	18 203 \$

Les honoraires de vérification se rapportent aux services professionnels relatifs à la vérification des états financiers de la Banque ou d'autres services normalement offerts par les vérificateurs externes de la Banque en rapport avec les dépôts légaux auprès des autorités de réglementation ou